

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
  
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# HISTOIRE DE LA COLONIE FRANÇAISE EN CANADA.

DEUXIÈME PARTIE.

---

## CHAPITRE XVI.

SUITE DE LA QUATRIÈME GUERRE. HOSTILITÉS DES AGNIERS DEPUIS  
VILLEMARIE JUSQU'À TADOUSSAC.  
1661.

(*Suite.*)

I.

Les Agniers ravagent la Colonie.

Les Agniers frappés de terreur après le combat du Long-Saut, ne songèrent à se remettre en campagne qu'au commencement de l'année suivante, 1661, où ils résolurent de tirer une vengeance éclatante des échecs humiliants qu'ils avaient subis. Elle fut des plus cruelles : car en moins de quatre mois ils ravagèrent tout le pays dont ils firent une solitude, après avoir pris ou tué plus de soixante-dix Français. Ce qui fait dire à Marie de l'Incarnation : “ Les Iroquois ont encore fait pis cette année “ que les années précédentes, ayant tant tué que pris captifs plus de cent “ Français, depuis Montréal, où ils ont commencé leurs ravages, jusqu'au “ cap de Tourmente, qui est la dernière des habitations Françaises ; et de “ là ils sont allés au-delà de Tadoussac pour courir après nos nouveaux “ chrétiens sauvages, qui, au nombre de plus de quatre-vingt canots, “ étaient allés en traite. Mais Montréal a été le principal théâtre de leur “ carnage.”

II.

Irruption d'Iroquois qui enlèvent treize Montréalistes. Intrépidité de Madame  
Du Clos.

Le 25 février 1661, un certain nombre de colons de Villemarie étant allés travailler dans les champs avaient négligé de porter leurs armes sur eux, nonobstant la défense faite à tous par M. de Maisonneuve de sortir ainsi. Comme on était dans la saison de l'hiver, ces travailleurs avaient pensé que cette précaution était alors inutile, sachant par expérience que

les Iroquois n'avaient pas coutume de paraître dans ce temps de l'année mais tout à coup ils se voient investis par cent soixante ennemis qui, les trouvant sans défense, font d'abord treize prisonniers. Les autres, incapables de repousser l'ennemi avec leurs instruments de travail, à l'exception de Charles Le Moyne, qui était armé d'un pistolet, prennent incontinent la fuite pour regagner l'habitation. Dans cette extrémité, tous ces colons, sur le point d'être pris, durent leur salut à une femme de cœur, madame du Clos, qui, les voyant poursuivis, sans armes pour se défendre, et n'ayant aucun homme chez elle pour aller les secourir, prend à l'instant une charge d'arquebuses sur ses épaules, et sans craindre une nuée d'Iroquois qu'elle voit répandre de toutes parts jusqu'à sa maison, elle court au-devant des colons, surtout au-devant de M. Le Moyne, que les ennemis étaient sur le point de saisir, et lui remet incontinent sa charge. Ce secours inattendu fortifia merveilleusement tous ces colons et diminua de beaucoup l'audace des Iroquois. " Il est vrai, ajoute M. Dollier, que, " si ces armes eussent été plus en état, on eût pu s'en servir pour faire " quelque coup de valeur ; mais toujours cette amazone mérite-t-elle nos " louanges d'avoir secouru les siens en leur donnant un moyen si nécessaire pour arrêter l'ennemi, en attendant une plus grande assistance."

## III.

La plupart de ces captifs furent ensuite ramenez à Villemarie.

Ce trait de courage a échappé à l'auteur de la relation de cette année. Il mentionne cependant la prise de treize Montréalistes qui, songeant plus à leur travail, dit-il, qu'à leur défense, furent enlevés sans coup férir. " Par un effet de leur manie enragée, ajoute-t-il, les Iroquois les menèrent " chez eux en triomphe. Les uns ont été assommés par la grêle des coups " de bâton qu'ils ont reçu à l'entrée du bourg, mourant sous le bois, qui " leur devait servir de bûcher ; et ainsi la rage de leurs bourreaux leur " fut douce et miséricordieuse pour leur avoir été précipitamment cruelle. " D'autres ont été brûlés avec les cérémonies ordinaires : barbare cérémonie ! qui fait son jeu d'un enfer de tourments, et qui trouve sujet de " rire des pleurs lamentables d'un pauvre patient. Enfin quelques-uns " furent dispersés pour gémir le reste de leurs jours dans une servitude " plus dure que la mort." Nous ferons observer néanmoins, avec M. Dollier de Casson que la plupart de ces captifs furent délivrés des mains des Iroquois, comme nous le raconterons dans la suite ; et ceci montre que l'auteur de la Relation, ayant écrit peu après, n'avait pas eu le temps de s'assurer de la vérité des récits qu'on faisait sur leurs prétendus tourments.

## IV.

*Vigoureuse défense de travailleurs de Villemarie, investis par les Iroquois.*

L'enlèvement de ces treize colons, en affligant vivement tous les autres, leur montra la sagesse du règlement prescrit par M. de Maisonneuve, et les rendit plus exacts à s'y conformer. Aussi, le 24 mars suivant, des travailleurs se voyant tout à coup investis par deux cent soixante Iroquois, et se trouvant tous munis de leurs armes, se défendirent avec beaucoup de courage et d'intrépidité. Il est vrai qu'au commencement de ce chaleureux combat les ennemis étant plus de vingt contre un des colons, ces derniers pensèrent être tous pris, vu leur petit nombre, ainsi que tous les autres, qui se trouvaient occupés au travail dans le voisinage du lieu attaqué ; mais la généreuse défense de ce petit nombre ayant donné le loisir à d'autres colons d'aller les secourir, on eut bientôt repoussé les barbares qui avaient déjà fait plusieurs prisonniers. Parmi ces braves auxiliaires se trouvait un vieillard, le plus ancien des habitants de Villemarie, qui se fit remarquer, dans cette action, par son adresse et son courage à toute épreuve, sans que personne pût modérer son ardeur. Tout cassé qu'il était de vieillesse, il maniait le mousquet et s'en servait contre l'ennemi avec la même activité et la même vigueur que s'il n'eût eu que vingt-cinq ans. C'était Pierre Gadois, dont on a déjà parlé dans cette histoire, remarquable par sa piété, son désintéressement, son zèle dans l'établissement du pays, et que le vote unanime des colons avait désigné, le 21 novembre précédent, pour occuper la charge de marguillier, conjointement avec deux des plus honorables citoyens, Jacques Le Ber et Charles Le Moyne. Son courage, dans cette occasion, fut un exemple très-efficace pour la jeunesse du pays.

## V.

*Autres hostilités à Villemarie.*

Un autre de ces courageux auxiliaires, nommé Baudoin, se voyant environné par une multitude d'Iroquois et pensant qu'il ne pourrait s'échapper de leurs mains, tira sur un des principaux capitaines et le tua. La mort de ce chef fit craindre que les ennemis, par une vengeance furieuse, ne fissent périr tous les captifs dans les plus horribles tourments, et avec d'autant plus de raison que, dans la fausse opinion des Iroquois, ce capitaine passait pour être immortel. Cependant Dieu exauça les vœux des captifs et les prières ardentes qu'on lui adressa pour eux à Villemarie : car la plupart furent ensuite mis en liberté. La Relation de cette année, parlant de ces pertes, s'exprime en ces termes : “ Après la prise des treize  
“ Français, au mois de février, dix autres du même Montréal tombèrent  
“ dans la même captivité. Puis d'autres encore, et encore d'autres ; de  
“ sorte que, pendant tout l'été, cette île s'est toujours vu molestée par ces

“ lutins, qui tantôt paraissaient à la lisière du bois, se contentant de nous  
 “ charger d’injures, tantôt se glissaient jusqu’au milieu de nos champs  
 “ pour y surprendre les laboureurs, tantôt s’approchaient de nos maisons,  
 “ ne cessant de nous vexer ; et comme des harpies importunes, ou comme  
 “ des oiseaux de proie, fondaient sur nous, quand ils pouvaient nous sur-  
 “ prendre, sans crainte d’être pris.”

## VI.

## Quatre Montréalistes horriblement massacrés.

Des dix colons, dont parle la Relation de cette année, au sujet du combat du mois de mars, une partie fut conduite en captivité, et quatre, au moins, périrent en combattant contre l’ennemi, à l’écart de leurs concitoyens ; ce furent : Vincent Boudreau, natif d’Olonne, âgé de 34 ans ; Sébastien Dupuis, né à la Rochelle ; Olivier Martin, des environs de la ville d’Auray, en Bretagne, âgé de 27 ans, et Pierre Martin, dit la Rivière. Il paraît que ces valeureux colons se défendirent avec tant de courage, d’intrépidité et de constance jusqu’à leur dernier soupir, que les Iroquois, dans leur vengeance cruelle, mirent en pièces leurs cadavres, au point que le corps de Pierre Martin, dont les restes épars furent inhumés avec ceux des autres, quatre jours après le combat, ne put être reconnu par aucun de ses concitoyens. La Mère Marie de l’Incarnation, dans sa lettre du mois de septembre de cette année, nous a donné quelques détails sur cette cruelle boucherie, qu’elle avait apprise de la propre bouche de madame d’Ailleboust dans un voyage qu’elle fit à Québec peu après l’événement. “ Elle m’a rapporté, dit-elle, des choses tout à fait lamentables ;  
 “ que plusieurs habitants furent tués, par surprise, dans les bois, sans  
 “ qu’on sût où ils étaient ni ce qu’ils étaient devenus. On n’osait aller les  
 “ chercher ni même sortir, de crainte d’être enveloppé dans un semblable  
 “ malheur. Enfin, l’on découvrit le lieu par le moyen des chiens, que  
 “ l’on voyait, tous les jours, revenir soûls et pleins de sang. Cela fit croire  
 “ qu’ils faisaient curée de corps mort : ce qui affligea sensiblement tout le  
 “ monde. Chacun se mit en armes pour aller reconnaître la vérité.  
 “ Quand on fut arrivé au lieu, on trouva çà et là des corps coupés par la  
 “ moitié, d’autres charcutés et décharnés, avec des têtes, des jambes, des  
 “ mains éparses de tous côtés, et chacun prit sa charge, afin de rendre  
 “ aux défunts les devoirs de la sépulture chrétienne. Madame d’Aille-  
 “ boust, qui m’a raconté ces détails, rencontra inopinément un homme qui  
 “ avait attaché devant son estomac la carcasse d’un corps humain, et les  
 “ mains pleines de jambes et de bras. Ce spectacle la remplit d’une si  
 “ vive émotion, qu’elle pensa mourir de frayeur. Mais ce fut tout autre  
 “ chose quand ceux qui portaient ces restes de corps entrèrent dans la  
 “ ville : car l’on n’entendait que des cris lamentables des femmes et des

“ enfants de ces pauvres défunts. ” Ce ne fut que le 22 du mois de juin suivant, qu'on apprit par quatre prisonniers ramenés d'Oisguen à Villemarie, que Pierre Martin, dit la Rivière, dont on avait inhumé les restes, le 28 mars précédent, avait péri dans ce massacre (\*). “ On ne saurait exprimer, dit à ce sujet M. de Casson, les afflictions que causèrent à Villemarie les pertes qu'elle fit, en ces deux occasions, de vingt-trois de ses citoyens. Mais Dieu, ajoute-t-il, qui n'afflige les corps que pour le plus grand bien des âmes, se servit merveilleusement de toutes ces disgrâces et de ces frayeurs pour tenir chacun dans son devoir à l'égard de l'éternité. Le vice était alors presque inconnu à Villemarie ; et dans ce temps de guerre, la religion y florissait de toutes parts, d'une toute autre manière qu'elle ne le fait aujourd'hui dans la paix. ”

## VII.

## Hostilités aux Trois-Rivières.

L'habitation des Trois-Rivières ne fut pas traitée avec moins de rigueur par les Iroquois. “ Le cœur lui saigne encore, lit-on dans la Relation, de la perte qu'elle a faite, presque en même temps, de quatorze Français enlevés tous à la fois, et de deux autres, avec une trentaine de sauvages du pays des *Poissons-Blancs*, nos alliés. ” Ces derniers étant allés en traite avec deux Français, dans les terres, rencontrèrent quatre-vingts Iroquois ; et animés, sans doute, par l'exemple héroïque de Dollard et de ses compagnons d'armes, ils se battirent si vigoureusement pendant deux fois vingt-quatre heures, et avec tant de chaleur et de résolution, qu'ils se laissèrent percer de coups, sans jamais vouloir se rendre, aimant mieux être ensevelis glorieusement dans leur propre sang que dans les feux des Iroquois. Les femmes sauvages, qui se trouvaient dans cette bande, ne le cédèrent pas aux hommes en courage, n'épargnant rien pour se faire tuer plutôt que de tomber vivantes entre les mains de l'ennemi. L'un des deux Français, fils de M. Godcfroi, qui signala son courage par une longue et généreuse résistance, animait tous les autres par sa présence. Au milieu du feu continu qu'ils faisaient sur lui ces barbares, il soutint le choc avec une constance qui le faisait paraître comme invulnérable, ne cessant d'encourager les siens par ses paroles et par son exemple, jusqu'à ce que, tout couvert de plaies, dont plusieurs étaient mortelles, il tomba enfin et se traîna, comme avaient fait les autres, vers un tas de corps morts, pour rendre le dernier soupir auprès de ses généreux compagnons d'armes. Vingt-quatre Iroquois demeurèrent sur la place, et tous les

---

(\*) le récit que firent alors ces prisonniers porta M. Souart à ajouter au registre mortuaire cette déclaration : “ Pierre Martin, dit la Rivière, fut tué par les Iroquois le jour de sa prise, 24 mars ; et le 28 du même mois nous enterrâmes une partie de son corps, sans connaître pour lors à qui elle avait appartenu. ”

Algonquins firent merveille jusqu'au dernier soupir. La nouvelle de cette défaite fut, peu après, portée aux Trois-Rivières par un des prisonniers qui s'échappa des mains des vainqueurs. Ce fut une grande affliction pour tous les habitants ; pendant tout l'été, ils n'eurent pas plus de repos que ceux de Villemarie, voyant enlever sous leurs yeux, et quelquefois aux portes de leur bourg, tantôt des hommes, tantôt des enfants, sans pouvoir faire autre chose que de donner des larmes sur le sort de ces infortunés captifs.

## VIII.

Hostilités près de Québec. Résolution du Sénéchal pour secourir son beau-frère.

Les Iroquois continuèrent leurs hostilités en descendant le fleuve Saint-Laurent, et se rendirent dans l'île d'Orléans, d'où les habitants se retirèrent presque tous pour éviter le carnage dont plusieurs autres avaient déjà été les victimes. Lorsqu'on eut appris à Québec la nouvelle des meurtres commis dans l'île d'Orléans et à la côte de Beaupré, M. Jean de Lauson, grand Sénéchal du pays, fils de M. Jean de Lauson, ancien Gouverneur, voulait aller attaquer les Iroquois ; mais comme on n'était pas en force pour leur faire tête, on l'en empêcha avec raison. Sachant cependant que le sieur Couillard de Lespinay, son beau-frère, était allé à la chasse proche de cette île, et que la femme de ce dernier n'avait point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le dégager, M. de Lauson voulut, en cette rencontre, lui donner une marque généreuse de son amitié. Il part avec sept ou huit auxiliaires dans une chaloupe pour aller délivrer Couillard, qu'il pensait être investi dans sa maison. Mais, le 22 juin, le vent du nord-est l'ayant empêché de passer outre, il alla s'engager dans la petite rivière de René Maheu, et étant arrivé vis-à-vis de la maison de celui-ci qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il fit échouer la chaloupe à marée baissante entre deux rochers qui formaient un sentier pour aller à la maison. De là il envoya deux de sa compagnie pour découvrir s'il n'y aurait point d'Iroquois ; et la porte de la maison étant ouverte, l'un des deux y entre et trouve quatre-vingts de ces barbares qui le tuent et courent à l'instant après l'autre. Ce dernier, après s'être bien défendu, fut enfin obligé de se rendre.

## IX.

Vigoureuse résistance du Sénéchal et des siens. Leur mort.

Incontinent les barbares vont attaquer ceux qui se trouvaient près de la chaloupe et qui tous étaient résolus de se défendre jusqu'au dernier soupir. Il reconnurent M. de Lauson, et désirant avec passion d'avoir un prisonnier de cette importance, ils le ménagèrent quelque temps, ne

cherchant qu'à le lasser. On dit même qu'ils lui firent trois sommations pour l'engager à se rendre, en lui promettant la vie sauve, et qu'il ne répondit à tous ces pourparlers que par des décharges de fusil. Enfin, voyant qu'il leur tuait beaucoup de monde, il parait que les Iroquois le frappèrent d'abord à coup de sabre, pour le mettre hors d'état de se défendre ; du moins lui trouva-t-on les bras tout meurtris et tout hachés des coups qu'on lui avait donnés. Mais, préférant une glorieuse mort à une captivité honteuse, il se défendit jusqu'au dernier soupir, et fut tué le premier de ceux qui étaient avec lui ; les autres se battirent avec le même courage, en sorte qu'il n'en demeura qu'un en vie ; encore était-il blessé à l'épaule et au bras. Il fut pris et mené par les vainqueurs dans leurs pays pour y devenir la victime de leurs fureurs. N'ayant pu prendre vivant M. de Lauson, ils lui coupèrent la tête qu'ils emportèrent avec eux, après avoir fait brûler les corps de leurs guerriers morts dans cette action, selon leur coutume, et laissé sur la place ceux des Français.

## X.

## Québécois tués dans cette action.

Le sieur Couillard de Lespinay, pour qui tous ces citoyens s'étaient ainsi voués à la cruauté des Iroquois, ayant entendu le bruit des décharges, sans en connaître encore le sujet, mit aussitôt à la voile et se rendit à Québec pour avertir qu'il y avait là des ennemis ; mais quand il sut que c'était pour lui que l'on s'était exposé et quel avait été le funeste résultat de cette tentative, il pensa mourir de douleur. Son frère Nicolas Couillard, dit Belle-Rive, âgé de vingt ans, avait accompagné le Sénéchal et eut le même sort que celui-ci. Le 24 juin, on ramena à Québec les corps des défunts. Trois furent enterrés le même jour dans l'église : ceux de M. de Lauson, Nicolas Couillard et d'Ignace Sévestre, dit Desrochers, âgé de vingt-quatre ans, que l'on mit dans la même fosse ; et, ce jour là, on inhuma aussi ensemble, dans le cimetière, les corps des quatre autres tués dans la même action : Elic Jacquet, dit Champagne, Jacques Perroche et deux serviteurs du sieur Couillard, l'un appelé Toussaint, l'autre François.

## XI.

## Qualités du Sénéchal.

Le Sénéchal, dont Québec eut à regretter la perte, était très-généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur : c'est le témoignage que lui rend la Mère de l'Incarnation. On pourrait peut-être ajouter pour avoir le portrait au naturel de M. J. de



Lauson, qu'il manquait cependant de quelques qualités nécessaires à un capitaine accompli. Nous avons déjà fait remarquer que son père, l'ayant d'abord nommé son lieutenant dès son arrivée dans le pays, ne le désigna pas néanmoins pour lui succéder lorsqu'il quitta le Canada, et qu'il laissa le Gouvernement à M. de Charny, quoique celui-ci fût étranger au métier des armes. On a vu que, dégoûté à son tour de l'administration du pays, M. de Charny, en quittant son poste, désigna pour l'occuper, non son frère le Sénéchal, mais M. Louis d'Ailleboust. Enfin M. d'Argenson se serait retiré de lui-même en France, s'il eut trouvé quelqu'un à Québec capable d'exercer les fonctions de Gouverneur général, comme il nous l'apprend dans une lettre du 16 novembre 1660. On ne voit pas même qu'il ait donné au Sénéchal aucun commandement subalterne : du moins nous avons raconté que, parlant de la nécessité d'avoir deux aides sous sa main, il ne fait aucune mention du Sénéchal. On pourrait donc inférer de là que M. Jean de Lauson, quoique brave et courageux, manquait ou de vues, ou de prudence, ou de quelque autre qualité nécessaire dans un parfait commandement.

## XII.

## Impression que laisse à Québec la perte du Sénéchal.

Il fut néanmoins très-regretté à Québec ; et quoique l'éloge que la Relation fait de ce gentilhomme, puisse être considérée comme un hommage de consolation et un compliment de condoléance offert à son père, l'ancien Gouverneur, qui vivait encore alors à Paris, la mort du Sénéchal fut regardée à Québec comme une calamité publique. On n'était pas accoutumé dans ce poste à voir massacrer les colons de marque : aussi regarda-t-on sa perte comme un malheur incomparablement plus grand que tous les autres désastres éprouvés précédemment ; et dès qu'on eût appris sa mort, " le désordre se mit de tous côtés, et le découragement laissa presque " tout en proie à l'ennemi, qui, comme maître de la campagne, brûlait, " tuait et enlevait tout avec impunité." Les Iroquois, après tous ces carnages, se retirèrent triomphants, emmenant avec eux un grand nombre de captifs Français et sauvages pour les tourmenter dans leur pays. " Quand on se fut bien assuré de leur retraite, nous retournâmes dans " notre maison, dit la Mère Juchereau, et l'on nous rendit le très-saint " Sacrement. Cependant, de l'avis de Mgr l'Evêque et de celui du " Gouverneur, nous résolûmes de faire travailler à ce que l'on croyait " être le plus nécessaire pour mettre notre maison en état de défense. " Nous fîmes abattre alors les bois qui nous environnaient encore, et qui " auraient favorisé les Iroquois en leur fournissant les moyens de se " cacher. On jugea aussi qu'il fallait faire bâtir plusieurs guérites, nous

“ y consentîmes pour nous fortifier contre l'ennemi que chacun craignait  
“ beaucoup alors.

## XIII.

Quatre prisonniers ramenés à Villemarie par les Iroquois.

Nous avons dit que les nations Iroquoises n'agissaient pas toujours de concert entre elles ; et que, tandis que les unes exerçaient de cruelles hostilités, d'autres dans le même temps venaient traiter de paix et d'alliance. Ainsi, le même jour que le Sénéchal fut tué, 22 juin 1661, parurent au-dessus de Villemarie, deux canots d'Iroquois, qui, portant un pavillon blanc, venaient hardiment, sous les auspices de cet étendard, se mettre entre les mains des Français, comme si leurs propres mains n'étaient pas encore teintes du sang des colons, qu'elles avaient versé avec tant de cruauté et de perfidie. Il est vrai qu'ils portaient avec eux un passe-port qui pouvait leur donner partout une entière assurance : c'étaient quatre Français captifs qu'ils venaient rendre pour caution de leur sincérité. L'arrivée de ces captifs répandit l'allégresse dans Villemarie, et avec d'autant plus de raison, qu'on avait cru jusqu'alors ne plus les revoir. Après que chacun leur eut donné des témoignages empressés d'amitié et de félicitation, on les interrogea sur le sort des autres captifs pris à Villemarie et emmenés comme eux au pays des Iroquois. Ils racontèrent que l'un d'eux, Jean Millet, âgé de quarante ans, avait été tué à coups de bâton en arrivant à la bourgade Iroquoise ; que Pierre Cauvin, dit le Grand-Pierre, de la basse Normandie, avait aussi été tué ; que Pierre Martin, dit la Rivière, n'avait point été conduit au pays des Iroquois, ayant été massacré sur la place, dans le combat du 24 mars dernier, comme il a été dit ; que Pierre Pitre, Hollandais, s'était échappé des mains des ennemis ; et, comme depuis ce temps il n'avait pas reparu à Villemarie, on conclut qu'apparemment il était mort de faim dans les bois. Enfin, ils rapportèrent que Michel Messier, âgé de vingt et un ans, pris avec eux, avait été brûlé par les Onneisrons, sans pouvoir préciser le jour de sa mort. Cette nouvelle surtout répandit le deuil dans Villemarie : Michel Messier étant allié aux familles les plus honorables. Il avait épousé Anne LeMoynre, et par là était devenu beau-frère de Jacques et de Charles LeMoynre et de Jacques LeBer. Mais heureusement la nouvelle de cette mort se trouva fausse : car quelque temps après on apprit avec certitude que Michel Messier vivait encore, et nous verrons, en effet, qu'il fut ramené à Villemarie. (\*)

---

(\*) Michel Messier, appelé peu après sieur de Saint-Michel, d'une seigneurie qu'il mit en valeur, est distingué de Jacques Messier, son oncle, dont il est fréquemment parlé dans les actes du temps.

## XIV.

## Propositions des Ambassadeurs Iroquois.

Les ambassadeurs Iroquois qui ramenèrent ces quatre captifs, s'annoncèrent comme envoyés par ceux d'Oisguen et d'Onnontagué, pour porter les paroles de ces deux nations, et demandèrent audience. M. de Maisonneuve assigna le jour du pourparler, et en attendant, on les reçut sans défiance, comme s'ils eussent été innocents de tous les meurtres qui venaient d'être commis. Le jour étant venu, le chef de cette ambassade, l'un des plus considérables capitaines d'Oisguen, étala vingt présents de porcelaine, qu'il accompagna de harangues pompeuses, dans le but d'obtenir la liberté de huit Oisguens, ses compatriotes, détenus depuis un an à Villemarie ; et c'était là le point le plus important de sa commission. Pour déterminer plus sûrement les Français à relâcher ces captifs, il brisa les liens des quatre qu'il avait amenés ; et promit la liberté des autres restés à Onnontagué, au nombre de plus de vingt, en donnant mille assurances de la bonne volonté de cette nation envers les Français, nonobstant tous les actes d'hostilité commis les deux années précédentes. Par l'un de ces présents, il demanda qu'on envoya chez eux des Religieuses, tant de celles qui prenaient soin des malades, que celles qui vauaient à l'instruction des enfants, voulant parler des Hospitalières et des Ursulines ; enfin, par la dernière de ses paroles, qu'il porta d'un ton plus sérieux : “ Il faut, dit-il, qu'une robe noire vienne avec moi, sans cela point de paix ; “ et la vie des vingt Français captifs à Onnontagué est attachée à ce “ voyage. ”

## XV.

M. de Maisonneuve renvoie les ambassadeurs au Gouverneur Général.

En disant cela, il produisit une feuille d'un livre, à la marge de laquelle étaient écrits les noms de vingt Français, comme pour donner plus de créance à cette ambassade. La réponse, comme on voit, était assez embarrassante : il s'agissait ou de laisser périr vingt Français, ou d'en exposer d'autres à la perfidie de ces traîtres qui venaient demander ainsi la paix les armes à la main. Mais la demande qu'on mettait pour condition à la liberté des captifs était de trop grande conséquence pour que M. de Maisonneuve, gouverneur particulier de Villemarie, pût y répondre de sa propre autorité, n'ayant pas le droit d'envoyer chez les Iroquois des Missionnaires ni des Religieuses. Il répondit donc aux ambassadeurs qu'il était nécessaire de donner connaissance de leur demande au Gouverneur général, et qu'en attendant sa réponse, ils pourraient rester en toute assurance dans le Fort de Villemarie, ce qu'ils acceptèrent. M. de Maisonneuve envoya donc en diligence ces nouvelles à Québec. “ La désolation “ y était alors si générale, à cause du sang qui coulait de tous côtés, et

“ des maisons brûlées par les ennemis, dont les restes fumaient encore,  
 “ que, lorsqu'on apprit ce qui se passait à Villemarie, on fut contraint,  
 “ dit la Relation, de faire comme font ceux qui se noient : ils se prennent  
 “ à tout ce qu'ils rencontrent, jusqu'à un fer tout rouge, s'il se présentait ;  
 “ ou comme les mariniers qui, dans la tempête, ayant perdu leur route,  
 “ s'abandonnent au gré des vents, sans examiner s'ils leur sont favorables  
 “ ou contraires. ”

## XVI.

M. d'Argenson, dans l'état de faiblesse où il était, accorde aux ambassadeurs ce qu'ils demandent.

“ Tous les Français s'assemblent pour opiner sur les propositions de  
 “ l'ambassade ; et quoiqu'ils sachent très-bien que la paix n'est demandée  
 “ que par deux nations Iroquoises tant de fois infidèles à leurs alliances,  
 “ et qu'on aura tout à craindre de la part des trois autres, surtout de  
 “ celles des Agniers, on ne voit d'autre moyen pour suspendre le cours  
 “ de tant d'actes tragiques qui désolaient les habitations Françaises, que  
 “ d'exposer à la mort quelqu'un des Pères Jésuites, dans l'espérance  
 “ d'obtenir par là la délivrance des Français captifs ; et le P. Simon Le  
 “ Moyne fut désigné pour accompagner les Iroquois. M. d'Argenson  
 “ répondit donc aux ambassadeurs qu'il ouvrirait les prisons de Villemarie,  
 “ et rompait les fers des Oïsguens qui y étaient détenus. Il ajouta, qu'il  
 “ leur donnait le P. Le Moyne pour aller travailler sur les lieux à la  
 “ délivrance des captifs ; enfin il les somma de garder la parole qu'ils lui  
 “ avaient donnée, de retourner au bout de quarante jours avec les Fran-  
 “ çais et quelques anciens de leurs nations, pour traiter à Québec des  
 “ affaires publiques, pendant que le P. Le Moyne demeurerait en otage  
 “ dans leur pays et vaquerait aux fonctions de sa mission. ” En consé-  
 “ quence, le 2 juillet 1661, le P. Chaumonot partit de Québec pour porter  
 “ aux ambassadeurs Iroquois, à Villemarie, la réponse de M. d'Argenson ;  
 “ et avec lui se trouvait le P. Le Moyne qui devait les accompagner à On-  
 “ nontagué pour travailler à la délivrance des Français captifs, qu'on esti-  
 “ mait être au nombre vingt-cinq ou trente. On comprend sans peine com-  
 “ bien l'issue du voyage du P. Le Moyne tenait tous les colons dans la  
 “ crainte et l'anxiété. “ L'on fait des recherches, écrivait la Mère de l'In-  
 “ carnation, pour savoir si ces sauvages, venus en ambassade, ne sont  
 “ point d'intelligence avec les Agniers ; on n'a rien pu découvrir encore,  
 “ et il a été résolu que le P. Le Moyne irait avec eux, pour tâcher de dé-  
 “ couvrir si la paix qu'ils demandent n'est point un piège pour nous sur-  
 “ prendre. ”

## XVII.

*Nouvelle hostilité à Villemarie.*

Mais quelques Agniers, qui rôdaient autour des habitations Françaises pour y exercer leurs brigandages ordinaires, ayant appris cette ambassade, en firent de grandes railleries, et assurèrent les Français qu'elle n'était qu'un jeu dont ceux d'Oisguen s'étaient servis pour tirer des fers les captifs de leur nation détenus à Villemarie. Il est certain qu'après le départ du P. Le Moyne et la restitution des huit Iroquois prisonniers, on n'eut pas plus de calme qu'auparavant, et que, le 14 août de cette même année 1661, les Iroquois tuèrent à la Pointe Saint-Charles, proche de Villemarie, un brave colon, Jean Picard, âgé de vingt-neuf ans. C'était le même que, le 18 avril 1660, Jean Valets, l'un des héros du Long-Saut, avait fait par son testament, l'héritier de tous ses biens. Avant la fin de ce mois parut à Villemarie une bande d'Iroquois Onnontagués, conduits par Outrecouati, capitaine renommé, qui, ayant été détenu, deux ans auparavant, dans les fers de Villemarie, et s'en étant échappé, avait résolu de venger sa détention par la mort de quelques Français de marque. Ce fut cette bande qui, le 29 août de cette même année, se rendit coupable du meurtre de l'un des prêtres du Séminaire, M. Jacques Lemaitre, dont il a déjà été parlé.

(*A continuer.*)

---

## LA FILLE DU BANQUIER.

XXV. (1)

(Suite.)

COMMENT GEORGES FRANCE PÉNÉTRA DANS LA TOUR DU PHARE.

Emma Kéradec chercha en vain à consoler Jeanne et à ébranler sa conviction ; ce n'est pas qu'elle fut obstinée, mais sur ce point elle était inébranlable.

—Ma mère est morte, répétait Jeanne. Elle était souffrante, lorsque cet homme, par sa terrible et mystérieuse influence, m'attira hors de la maison. Le choc que lui a causé ma disparition l'a tuée. Oui, dit-elle en se redressant soudainement, ce démon l'a tuée, et il me tuera bientôt aussi !

—Il n'oserait pas ! si misérable qu'il est, il n'oserait pas attenter à ta vie !

Jeanne sourit ; mais ce fut un sourire si plein de chagrin qu'il était plus triste que les larmes les plus amères.

—Je me meurs, dit-elle, mais non par le poison ou par le fer. L'huile de ma vie est presque épuisée, et la lampe va s'éteindre. Cet homme méchant le sait... il sait que, après chacun de ces horribles sommeils dont il a seul le secret,... je m'éveille pour ainsi dire chargée d'années ;... mais il n'a pas de pitié...

—Jeanne, chère Jeanne, tu es malade, dit Emma ;... viens à la fenêtre,... cet air qui souffle de la mer rafraîchira ton front.

Prenant une de ses mains dans la sienne, Emma la conduisit à la fenêtre.

—Vous ne croyez donc pas, dit Jeanne, qu'une voix, une voix amie, peut se faire entendre à nous jusque du fond du tombeau, pour nous adresser des paroles d'avertissement ou d'espérance ?

Comme elle parlait, un son, un nom, fut porté sur la brise qui entra comme un soupir par la fenêtre.

“ Emma ! ”

Les deux jeunes filles tressaillirent, et reculèrent, pâles, terrifiées.

Leurs oreilles les avaient-elles trompées ?

Une voix qui paraissait sortir de la mer au dessous d'elle avait murmuré le nom d'Emma ;... et ce nom fut répété et flotta vers elles dans l'ombre du soir.

---

\* Dans le précédent numéro c'est par erreur que ce même paragraphe est indiqué XXIX, ce n'est que le XXVème.

—C'est une voix du tombeau, dit Jeanne, tout bas, et en tremblant de tous ses membres.

—Silence ! oh, silence ! murmura Emma, c'est la voix de Georges !

Elle s'élança en avant malgré les efforts de sa compagne pour la retenir.

Pâle, et la respiration suspendue, notre héroïne se pencha en dehors, en s'appuyant contre la muraille.

Elle poussa un cri de joie, et Jeanne se précipita à côté d'elle.

A deux brasses environ au dessous de la fenêtre était un homme, s'accrochant avec la tenacité d'une chauve-souris à l'angle de la tour, et pas à pas, en posant le pied d'un bord sur l'autre, montant vers la fenêtre.

—C'est un voleur ! cria Jeanne ; appelons au secours !

Elle se serait enfuie, mais Emma la retint avec fermeté.

—C'est Georges... il vient pour nous sauver...

—Vite ! vite ! dit-il... ; il n'y a pas de projection au dessus de celle où je suis... une écharpe... quelque chose... le pied va me manquer...

Emma n'en écouta pas davantage ; elle vit d'un coup d'œil le danger qu'il courait, et arrachant l'écharpe qu'elle portait, elle allait en nouer un bout à la barre de fer qui traversait la fenêtre horizontalement, quand Jeanne lui posa la main sur le bras.

—L'écharpe cassera ! dit-elle ; attendez ! attendez !... et, avec la promptitude de l'éclair, elle courut dans la chambre voisine, et en rapporta un châle de laine.

—Ceci supportera son poids, dit-elle, triomphalement.

—Vite ! vite ! Emma ! cria Georges... ces pierres sont aiguës, et j'ai les mains en sang ;... je n'y tiens plus !... ah ! merci !... il était temps !

Il avait saisi le châle, qui était fermement attaché à la barre, et grimant à la façon d'un marin, il fut bientôt au niveau de la fenêtre.

Un instant après il sauta dans la chambre.

Emma Keradec avait le cœur trop plein pour pouvoir parler. Il lui semblait que le tombeau avait rendu ses morts.

## XXVI.

### COMMENT TROP DE BONHEUR FAIT OUBLIER LA PRUDENCE.

Nous n'essaierons pas de décrire la joie, le bonheur que Georges France et Emma Keradec éprouvèrent, en se trouvant réunis, après tant d'angoisses et de périls. Le temps passa vite, et il s'écoula près d'une heure avant qu'ils songeâssent au danger de leur situation.

Tout à coup, Jeanne, d'un air alarmé, se leva, et s'approchant d'Emma, lui dit en baissant la voix :

—Il est bientôt l'heure où nos geôliers vont venir faire leur tournée. Ils ont des yeux de lynx, et ils découvriront M. France.

—Il est perdu ! s'écria Emma, qui, au milieu de sa joie, avait oublié leur danger commun. Il faut fuir, Georges, et tout de suite, ajouta-t-elle en indiquant la pendule ; vous n'avez que quelques minutes.

—Oui, dit-il, je vais vous quitter, mais pour quelques heures seulement. A minuit, quand les misérables habitants de cette tour dormiront, je reviendrai

—Oh, pas par ce chemin dangereux ! s'écria Emma, en indiquant la fenêtre.

—Il faut que ce soit par là ; mais il dépendra de vous, dit Georges, de le rendre moins périlleux.

—Comment cela ?

—Voyez ! et en même il tire de son paletot une échelle de corde.

—Ceci, dit-il, m'a été fourni par un ami.

—Quel ami ? demanda Emma.

—C'est un mystère. Dans tous les cas, il est un ami pour moi, et sans lui j'aurais pu bien peu de chose. Vous connaissez le cri de Charlot, ce cri qui nous a tant effrayés à Paris.

—Le cri de l'oiseau de mer ? oui.

—J'ai appris à le faire, dit Georges gaiement ; et quand vous l'entendrez, dans quelques heures d'ici, sortant de l'eau au-dessous de cette fenêtre, attachez cette échelle à la barre de fer. J'attendrai en bas dans un bateau qu'un pêcheur m'a procuré.

Aurez-vous le courage, ajouta-t-il, de vous confier à ces cordes si légères ?

Emma eut un sourire plein de confiance et répondit avec fermeté :

—Le danger fut-il cent fois plus grand que je n'hésiterais pas. A minuit, Jeanne et moi nous serons prêtes à descendre...

—Adieu, Emma, dit Georges France, adieu jusqu'à minuit, et alors...

Les paroles qu'il allait prononcer expirèrent au sortir de sa bouche, et ses yeux se fixèrent sur Emma.

Elle était pâle comme celle d'un cadavre : ses traits étaient rigides, ses pupilles étaient dilatées, comme si elle eût été soudainement changée en un masque de pierre.

Un cri perçant s'échappa de ses lèvres, et fut répété par Jeanne, qui, levant les bras, indiqua un coin éloigné de la chambre.

Là, droit et immobile, un sourire moqueur sur les lèvres, les bras croisés sur sa poitrine, se tenait Matteo, l'Italien.

Au même moment, deux bras nerveux entourèrent Georges France, et



avant qu'il fut revenu de sa surprise, il fut lié et réduit à l'impuissance.

—Le diable lui-même ne vous tirerait pas de là, à présent, quoiqu'il vous ait prêté des ailes la nuit dernière pour vous envoler du château noir.

Celui qui parlait ainsi était le meunier de Pelham, et son sourire de triomphe résonna à quelques pouces seulement de l'oreille de Georges.

Emma se remettant de sa stupeur allait s'élancer vers ce dernier, qu'on entraînait déjà, lorsque Matteo se plaça entre eux.

—Doucement, doucement ! ma jolie colombe, dit-il ; en voilà assez comme cela pour une fois. Croyez-moi, ne vous fâchez pas contre votre cage ; la porte en est bien fermée à présent, et vous vous feriez du mal si vous heurtiez vos ailes délicates contre ces barreaux.

L'Italien frappa deux fois du pied sur le plancher.

Au premier coup de pied de Matteo, la tapisserie qui couvrait une partie de la muraille s'agita comme si elle eût été soudainement secouée par le vent. Au second coup, les tentures se relevèrent ; et quatre personnages sombres se glissèrent comme des ombres dans la chambre.

Ces hommes,—car c'étaient des hommes, quoique leurs mouvements fussent plutôt de la nature du serpent ou du tigre—avaient le teint presque noir, et portaient une robe de toile blanche, arrangée de manière à laisser leurs longs bras complètement nus.

C'étaient des asiastiques, des Malais de l'Archipel Indien, des êtres qui ne connaissaient d'autre loi que la volonté de leur maître, des hommes aussi dépourvus de sentiment d'humanité, qu'ils étaient incapables de remords.

Georges France ne put réprimer un frisson en voyant ces ombres de mauvais augure sortir de derrière la tapisserie, et s'avancer sans bruit dans le cercle de la lumière.

Le premier tenait à la main un long sac, un de ces sacs en forte toile dont se servent les meuniers pour mettre le blé ou la farine.

Celui qui venait après portait une grosse pierre, qui, à l'apparence, devait être d'un poids énorme.

Ils avancèrent lentement et silencieusement, mais Georges lut dans leurs yeux de serpent un mot terrible.

Ce mot était : *Mort !*

C'était un meurtre qu'ils méditaient ; oui ! un de ces horribles assassinats, qu'on trouve fréquemment chez ces peuplades traîtres et vindicatives de l'Orient.

Matteo, d'un geste, arrêta les Malais qui n'étaient plus qu'à quelques pieds de Georges.

—Un moment, dit-il, puis se tournant vers notre héros, il ajouta : nous pouvons être patients, car nous sommes sûrs.

Il indiqua, d'un air moqueur, d'abord le sac et puis la pierre.

—Avez-vous deviné le but de ces préparatifs ?

Georges dédaigna de répondre ; et leva les yeux sur Matteo qui, dans ce regard clair et superbe, vit qu'il n'avait aucune crainte même d'une mort si effroyable.

—Vous avez deviné et deviné juste, je le vois, dit-il. Il y a longtemps que j'ai oublié mes prières ; mais dans un pareil moment je sais respecter les préjugés des autres. Je vous donne cinq minutes, il indiqua la pendule, et cinq minutes seulement, pour vous préparer à mourir !

Un cri retentit au milieu du silence de l'appartement, et Emma Kera-deuc, s'arrachant par un effort soudain des mains de l'Italien, se précipita vers Georges France.

Vous ne pourriez pas !... vous n'oseriez pas commettre un pareil crime ! s'écria-t-elle en tournant la tête vers le chef de la bande. Si bas tombé que vous soyez, si grande que soit votre cruauté, vous n'oseriez pas accomplir un si lâche forfait ! arrière ! ne le touchez pas ! si vous avez soif de sang, et, en parlant, elle plaça la main sur son sein, frappez là ! vous avez des armes... allons !... ne craignez pas que je recule. Frappez si vous voulez arriver jusqu'à lui.

Matteo fit un signe aux deux Malais qui se tenaient à l'arrière plan, et avec son même ricanement froid et moqueur, désigna Emma.

Enlevez-la, dit-il.

Les Malais s'avancèrent l'un à droite, l'autre à gauche de notre héroïne, qui recula avec un cri d'horreur.

—Emma ! murmura Georges, ces hommes sont sans pitié. Autant vaudrait attendre de la charité d'un tigre qui a déjà enfoncé ses dents dans la chair palpitante de sa victime, ou du serpent qui écrase sa proie dans ses replis, que de faire appel ici à des sentiments de compassion. Chère Emma ! du courage, nous nous reverrons pour ne plus être séparés, si ce n'est pas sur la terre, ce sera au ciel !

Emma essaya de parler, mais ses lèvres blanches refusèrent d'articuler les mots. L'horreur semblait l'avoir changée en pierre.

—Ne lui faites pas de mal, dit Georges, tandis que les Malais, l'emportaient par ordre de l'Italien, ainsi que Jeanne, dans l'autre appartement. S'il reste encore un grain de pitié dans votre cœur, ayez-en pour elles. Quant à moi, je ne vous en demande pas !

—Voilà qui est bravement parler, dit l'Italien, avec un sombre sourire. Les femmes ne courent aucun danger, soyez-en assuré. Un mouchoir bien fin et bien blanc pour étouffer leurs cris, voilà tout ce qu'elles ont à redouter. Vous voyez qu'elles se taisent déjà. Ces Indiens sont habiles et expéditifs dans leur besogne.

Les Malais reparurent calmes et silencieux. Matteo regarda la pendule.

—Les cinq minutes sont écoulées, dit-il ; êtes-vous prêt ?

Sur un signe de l'Italien, l'un des quatre Malais délia les cordes qui fermaient la bouche du sac.

Les autres posèrent les mains sur les épaules de Georges. A ce moment, le propriétaire du château noir se retira, mais pas avant d'avoir murmuré à l'oreille de notre héros :

—C'est le paiement de tes deux balles de la nuit dernière. J'ai juré que mes amis seraient vengés, et le meunier de Pelham tient toujours sa parole et paye ses dettes.

Georges ne répondit pas ; mais son visage s'illumina soudainement, comme s'il eût éprouvé quelque grande joie.

Il y avait encore de l'espoir !

Il se tourna vers l'Italien.

—Vous voulez me tuer, dit-il avec calme, ... en me noyant ?...

Matteo fit un signe affirmatif.

—On me jettera par cette fenêtre ?

Matteo fit de nouveau un signe de tête affirmatif.

—Oui, dit-il, vivant et lié dans ce sac ! l'eau au dessous est assez profonde pour porter un vaisseau ; elle gardera bien notre secret, ne craignez rien.

Pendant que le misérable parlait, le cœur de Georges battait plus vite.

Il avait déjà formé un plan, un plan désespéré, il est vrai ; cependant, il y avait de l'espoir.

Son sang-froid fut remarqué de ses ennemis.

—Vous êtes brave, monsieur France, dit l'Italien, avec une sorte d'admiration involontaire. Vous êtes sur le seuil de l'éternité, et vous ne bronchez pas ! Tant de courage est rare. Vous devez mourir et vous mourrez ; mais s'il y a quelque chose que je puisse faire, un message à remettre.

—Aucun !... cependant, je vous demanderai une faveur, une seule.

—Parlez.

—Evitez-moi l'indignité d'être serré dans ces cordes. Le dégoût que me cause l'idée d'être touché par ces misérables est pire que la mort elle-même.

Matteo réfléchit un moment.

—Promettez-moi, dit-il, que vous entrerez dans le sac sans résistance, et à mon tour, je vous promets que ces hommes ne vous toucheront qu'à la fin, lorsque...

Il indiqua d'un geste significatif la fenêtre ouverte, sous laquelle on entendait le bruit continu du clapotement des vagues.

Le sang de Georges se glaça, mais il ne laissa voir aucune émotion sur son visage, et répondit :

—Je le promets.

Sur un signe de l'Italien, les Malais reculèrent à droite et à gauche de Georges France, tandis que celui qui tenait le sac, le laissa tomber à terre, en ayant soin que sa large bouche fut toute grande ouverte.

Sans prononcer un mot, Georges fit un pas et se dressa, les pieds serrés l'un contre l'autre au milieu du sac.

Même les stoïques asiatiques ne purent retenir une exclamation de surprise en voyant la bravoure calme du jeune Français.

Georges baissa les bras, et les plaça droits de chaque côté de son corps.

Ses mains, comme par une contraction nerveuse des doigts, se relevèrent, et furent cachées dans ses manches.

Matteo fit un dernier geste.

Les Malais s'avancèrent et placèrent la pierre aux pieds de Georges ; puis, saisissant les bords du sac, ils le levèrent autour de notre héros, et le lièrent solidement au-dessus de sa tête.

Matteo regarda la fenêtre.

Le ciel s'était chargé soudainement ; des masses de nuages noirs cachaient la clarté de la lune, le vent s'était levé et agitait les vagues de la mer, qui venaient maintenant se briser contre la base de la tour, en sifflant avec une sorte d'impatience.

Elles semblaient réclamer leur proie.

Il y eut une pause d'un moment, un silence effroyable, qui n'était interrompu que par les gémissements de la chambre voisine.

Matteo montra la fenêtre.

Les bras des Malais s'enroulèrent comme des serpents autour du sac.

Ils le portèrent près de la fenêtre.

Puis, le balançant un instant, ils le lancèrent dans l'air.

La masse blanche, qui avait pris la forme du corps qu'elle contenait, passa à travers l'obscurité de la nuit, et descendit dans l'abîme.

On entendit un bruit sourd ! puis un gémissement ! et les vagues se redressèrent en rugissant plus fort qu'auparavant.

## XXVII.

GEORGES FRANCE AU MILIEU DE LA MER.— UN ENNEMI SUR LEQUEL IL NE COMPTAIT PAS.

Nous avons dit que tandis que les assassins préparaient leur œuvre infernale, une espérance soudaine s'était ranimée dans l'esprit de Georges France.

Heureusement pour lui, il avait conservé sa présence d'esprit, même dans un péril où les plus braves auraient perdu la tête. Calme dans le danger, une pensée rapide comme l'éclair lui avait traversé le cerveau, au moment où ses regards s'étaient fixés sur le Malais qui tenait le sac et la corde.

Les pistolets qu'il avait placés dans sa poche de côté lui avaient été enlevés par le meunier de Pelham ; mais un petit couteau avait échappé aux recherches de ses ennemis. Il glissa donc ses doigts dans sa poche, en retira le couteau, qu'il ouvrit avec difficulté, et le cacha adroitement dans sa manche.

—Le sac est large, se dit-il, et j'aurai la possibilité de remuer les mains, en supposant qu'il ne me les lient pas.

Cette dernière précaution, comme on le sait déjà, ne fut pas prise.

—La mer au pied de la tour est profonde, continua Georges, . . . je nage comme un poisson, et si je puis seulement ne pas perdre connaissance sous l'eau, et faire usage de mon couteau, je me sauverai encore.

Au moment où on éleva la bouche du sac au-dessus de sa tête, il baissa légèrement la main, et serra la poignée de son couteau ; mais pour tous ceux qui l'entouraient, il demeura complètement immobile.

Il murmura une prière, et après avoir respiré longuement, il serra fortement les lèvres.

Un instant après, il fut lancé par la fenêtre. La rapidité de sa chute et le choc des eaux qui s'entrouvrirent sous son poids lui firent perdre connaissance.

Mais le froid de l'immersion opéra aussitôt une réaction, et son étourdissement ne fut que momentané.

Il était tombé heureusement sur une masse de plantes marines, d'une consistance suffisante pour supporter le sac et son contenu, et assez douces pour amortir la force de la chute.

Le premier mouvement de Georges fut d'enfoncer la lame de son couteau dans le sac.

Le premier coup réussit. . . . son bras droit était libre.

Il frappa de nouveau, et cette fois le sac fut ouvert d'un bout à l'autre.

Après s'être débarrassé de ses entraves, Georges, qui était un nageur hardi et expérimenté, fit un vigoureux effort. Il monta à la surface, aspira dans ses poumons épuisés une provision d'air frais, et puis redescendit immédiatement.

Il réfléchit, en effet, que l'Italien et ses amis pouvaient le guetter de la fenêtre.

S'abandonnant donc au flot de la marée, qui l'emportait loin de la tour, et craignant de perdre ses forces, il se jeta sur le dos, et resta plusieurs minutes sans faire de mouvement.

Alors, redoutant d'être emporté trop loin de la rive, il se retourna et nagea de nouveau.

Mais à peine avait-il fait quelques brasses, qu'il poussa un cri étouffé, et se rejeta sur le dos.

Une crampe venait de le saisir.

Quelques moments encore, et il allait couler au fond de la mer. Tout

effort était inutile . . . Il cessa de lutter contre la mort, et flotta à la merci des vagues de l'Océan.

Soudain il frappa contre quelque chose.

Une branche flottante, . . . un morceau de bois quelconque, que les flots, dans leur fureur, avaient détaché du rivage.

Par un effort désespéré, il s'y attacha, et encore une fois échappa à une mort qui lui avait paru inévitable.

Se soulevant avec difficulté, de façon à ce que sa poitrine reposât sur le bois, il regarda autour de lui.

La lune avait disparu du ciel, l'horizon était noir partout. De larges vagues, dont les crêtes blanches se montraient menaçantes dans l'obscurité, bondissaient aussi loin que l'œil pouvait atteindre.

Le démon de la tempête s'apprêtait à livrer bataille, pour assurer, . . . pour un temps . . . sa domination sur les éléments opposés.

Pour la première fois durant cette effroyable nuit Georges sentit le cœur lui manquer, et des larmes d'agonie mouillèrent ses joues.

Sa poitrine se tordait dans des convulsions, et il pleura et mêla ses cris aux bruits de l'ouragan.

Alors, appelant à son aide toute son énergie, il se souleva de façon à porter presque entièrement sur le morceau de bois ; et arrachant sa cravate de son cou, il noua son bras paralysé à cette planche de salut, en s'aidant de sa main et de ses dents.

Il y eut un moment de calme, et puis la tempête éclata dans toute sa force.

L'homme et l'épave furent poussés et repoussés par les vagues auxquelles ils servaient de jouet.

Georges France avait perdu connaissance.

#### XXVIII.

##### L'ENTREVUE DE LA VICTIME ET DU BOURREAU.

Le lendemain de l'attentat dont Georges France avait été l'objet, tout était en mouvement dans la tour du phare.

Rodolphe Mortagne était de retour.

La première personne qu'il manda auprès de lui fut l'Italien Matteo.

Il avait trouvé dans cet homme un auxiliaire prêt à toutes les infamies, et aussi adroit que peu scrupuleux.

Ce fut donc de Matteo que Mortagne apprit avec surprise, et non sans quelques remords de conscience, les événements des deux nuit précédentes.

Dans son voyage à Liverpool, Mortagne s'était assuré un navire, où il avait décoré une cabine avec une splendeur princière. Il croyait que l'or pouvait tout acheter, mais il se trompait : il y a une chose qu'on ne se procure pas toujours avec la richesse, c'est une affection pure et dévouée.

— Comment a-t-elle pu supporter le meurtre de Georges France ? demanda Mortagne après une pause, et lorsque Matteo eut fini son récit des événements que l'on connaît.

—Ca d'abord été des cris et des évanouissements, comme c'est toujours l'habitude chez les femmes ; mais enfin son chagrin est devenu moins violent, et elle est tombée dans une sorte d'apathie. Elle n'a recommencé que lorsqu'on l'a séparé de sa compagne.

—Ah ! Jeanne ! dit Mortagne.

Encore une fille bien ennuyeuse aussi, celle-là, reprit Matteo en riant. Je crois qu'elle est pire que sa maîtresse. Je n'aurais jamais cru que tant de force et de volonté pût être renfermé dans un si petit corps.

—Une fille bien étrange ! murmura Mortagne à part lui.

—Très-étrange ! répliqua l'autre sèchement. Elle semble rêver les yeux ouverts. Si ce n'est que je n'aime pas à agir sans ordres, j'aurais mis fin à ses bavardages et à ses prophéties, en l'envoyant dans ce monde des esprits dont elle parle tant, et par le même chemin que j'avais fait prendre au chevalier errant. Vous n'avez qu'à dire un mot, et si elle veut encore rêver, ce sera dans les vertes cavernes de l'Océan.

Il s'arrêta surpris, car Mortagne, avec un regard de colère et d'alarmes, avait bondi sur ses pieds.

—Si tu touches à un cheveu de la tête de cette fille, s'écria-t-il, tu en répondras sur ta vie.

La figure de l'Italien prit une expression sombre, et une lumière menaçante brilla devant ses yeux.

Mortagne vit l'effet de ses paroles inconsidérées, et se hâta d'en effacer l'impression.

—Je parle follement, dit Mortagne avec un rire forcé ; mais ta proposition, aussi, était bien singulière. Cette fille, Jeanne, m'a rendu et peut encore me rendre des services essentiels.

Matteo parut étonné.

—Je lui dois beaucoup, et comme j'attends encore beaucoup d'elle, la politique, pour ne rien dire de la reconnaissance, m'oblige à avoir grand soin de sa vie.

L'Italien haussa les épaules et puis s'inclina.

C'était comme voulait Mortagne : les intérêts de son maître étaient les siens.

Mortagne réfléchit quelques instants, et dit enfin :

—Ce menuier de Pelham, comment le nommez-vous ?

—Schmitt.

—Ce Schmitt, êtes-vous sûr de sa fidélité ?

—Comme de la mienne.

—N'est-ce pas étrange que ce jeune homme se soit ainsi échappé de ce repaire de voleurs, et cela sans laisser aucune trace ?

—Très-étrange, en effet, répliqua Matteo ; mais vous pouvez être certain que ce n'est pas la faute de Schmitt.

—Le château était-il entouré par ses hommes ?

—De tous côtés. Chaque avenue était gardée, et il n'y avait pas une issue par où un chat aurait pu passer inaperçu.

—Est-ce que le meunier avait des femmes sous son toit ? demanda Mortagne.

—Une, seulement.

—Une ! une femme suffit souvent pour briser la toile que dix hommes ont eu bien de la peine à tisser. Cette femme, est-ce la sienne ?

—Non ; sa nièce, ou quelque chose comme cela, une enfant. Quels que soient les moyens par lesquels il s'est échappé, elle n'y a certainement pas mis la main.

Quoique Matteo donnât cette assurance du ton le plus convaincu, ni lui ni Schmitt n'étaient bien persuadés de l'innocence de Betty. Au contraire, dès l'instant où ils avaient découvert qu'elle avait quitté le château noir, tous deux s'étaient dit qu'elle l'avait, sans aucun doute, accompagné.

Mais l'Italien crut prudent de ne pas communiquer ces détails à son maître ; car il pensait sagement que c'est le comble de la folie de déprécier les instruments qu'on a soi-même choisis.

La conclusion de tout cela fut que Mortagne félicita Matteo de sa conduite, en lui faisant cadeau d'une jolie somme d'argent, et en lui en promettant d'autre, s'il continuait à bien le servir.

—A qui avez-vous confié la garde de votre prisonnière ? demanda Rodolphe, au moment où le bandit, après s'être confondu en remerciements, s'apprêtait à se retirer.

—A votre serviteur Indien, à Kalu. N'est-ce pas l'ordre que vous m'avez laissé ?

—Parfaitement ! parfaitement ! Kalu et ses compagnons me sont dévoués. Ils ne connaissent qu'une loi, ma volonté, et qu'un plaisir, m'obéir. Dites à Kalu de venir me trouver, j'ai besoin de lui.

L'Italien s'inclina et ferma la porte.

Il descendit par un escalier étroit, dans une pièce basse, où plusieurs des hommes de Schmitt, avec quelques-uns des serviteurs indiens de Mortagne, mangeaient, buvaient, ou passaient nonchalamment leur temps, couchés sur des bancs.

—Au moment où il entra, une main se posa sur son épaule.

C'était celle du meunier de Pelham.

—L'enfant perdu est retrouvé ! murmura-t-il avec un sourire de démon.

—Qui cela ? Ce n'est pas Betty ?

Schmitt fit un signe d'assentiment et se frotta les mains, d'un air triomphant.

—Elle est bientôt de retour au moulin à l'heure qu'il est. On l'a trouvée à moins d'un mille d'ici, errant sur le bord de la mer.

Et a-t-elle donné une raison de sa faute ? demanda Matteo.



—Elle refuse de répondre à aucune question ; mais, dit le meunier, avec un rire brutal, je saurai bien lui délier la langue. Cependant ce qui m'intrigue, c'est de savoir comment elle s'y est prise pour sortir du château, avec ou sans ce maudit Français.

—Silence ! pas un mot de cela devant ces diables noirs, dit Matteo, en désignant Kalu, qui s'approchait silencieusement.

Puis, se tournant vers Kalu, il lui communiqua l'ordre de Mortagne, et le Javanais, sans répliquer, se glissa hors de la chambre aussi silencieusement qu'il était entré.

La conversation qui eut lieu entre Mortagne et Kalu eut particulièrement pour objet les préparatifs à faire pour les pays de l'Orient, où Mortagne le savait, ses immenses richesses lui assureraient un pouvoir sans limites, et feraient de lui un roi.

Le Javanais reçut ses instructions avec ce calme respectueux qui lui était habituel, et quand son maître eut fini, il demanda, en parlant comme d'une chose qui lui était totalement indifférente :

—Et que faire de Jaguarita ? Doit-elle nous accompagner ?

Les sourcils de Mortagne se contractèrent. Il arpenta l'appartement durant quelques moments sans répondre. Puis, après avoir jeté sur le Javanais un coup d'œil perçant, il dit : non !

Kalu s'inclina.

Rodolphe Mortagne se jeta sur une chaise.

Il était mal à l'aise et préoccupé.

Kalu avait évidemment touché un sujet qui était désagréable à son maître et qui l'irritait.

Mortagne appuya sa tête sur sa main, et regarda fixement le plancher.

Chez le Javanais aussi, il s'était opéré un changement étrange.

Sa figure entière semblait contractée ; sa peau jaune se ridait autour de ses yeux, qui, comme deux points enflammés brillaient d'une expression méchante et diabolique. Il avait l'aspect d'un reptile qui s'apprête à s'élaner. Il était alors vraiment Kalu " le serpent. "

Il eût été heureux pour Mortagne, de lever la tête en ce moment, car il aurait pu lire dans les yeux du Javanais toute la haine qu'il nourrissait contre lui.

Mais Mortagne était absorbé par ses propres pensées. Chaque pas qu'il faisait l'amenaient plus près du bord du précipice ; mais il ne voyait que les fleurs qui lui cachaient le péril, et non le gouffre qu'elles dissimulaient.

Quand il releva la tête, la figure de Kalu avait repris sa placidité et son air d'indifférence pour tout ce qui n'était pas la volonté de son maître.

Mortagne parla de Emma Keradec.

A ces questions, Kalu répondit, comme Matteo, que le choc qu'elle avait reçu avait été terrible, mais que la violence semblait être passée, car elle

ne faisait plus retentir l'air de ses cris, et elle avait cessé d'accabler ses gardiens de ses reproches et de ses malédictions ; mais que, pâle et immobile, elle restait des heures entières les yeux fixés sur l'océan où avait péri celui qui s'était dévoué pour la sauver.

Mortagne, qui avait écouté attentivement, sourit.

— Bien, dit-il, lorsque Kalu eut achevé son récit, quand les femmes pleurent, le feu de la colère est bien près de s'éteindre. Il est bientôt temps, d'ailleurs, que je lui fasse une visite, et que je juge par moi-même de son état.

Le Javanais, avec son respect habituel, mais avec une véritable fermeté, protesta contre cette intention.

Il représenta à son maître que sa visite à un pareil moment serait en toute probabilité, dangereuse dans ses résultats pour la jeune fille. Il fit valoir que le choc qu'elle avait éprouvé était bien récent, que son chagrin qui avait été tel qu'on avait craint pour sa raison, s'était modéré, il est vrai ; mais que la vue de celui qui en était l'auteur pourrait occasionner une rechute déplorable.

Mortagne vit qu'il y avait du bon dans ces arguments, et il remit à plus tard sa visite.

C'était le soir du même jour que Emma, fatiguée de pleurer, et épuisée par la souffrance, était tombée sur les coussins d'un canapé, et s'était endormie. Sa joue mouillée de larmes reposait sur son bras, tandis que sa chevelure qui au milieu de son désespoir s'était détachée, tombait en riche profusion sur ses épaules, et la couvrait comme d'un manteau.

Une clef tourna doucement dans la serrure de la porte.

Mais, si léger que fut le bruit, il l'éveilla tout de suite.

Elle bondit sur ses pieds, et rejetant ses cheveux en arrière, elle regarda vers la porte.

Un homme enveloppé dans une longue robe de toile blanche entra vivement.

C'était Kalu, le serpent.

Emma recula en le voyant avancer vers elle, et elle aurait crié, si, d'un geste rapide, il n'avait posé un doigt sur ses lèvres.

C'était un signe d'avertissement.

Emma demeura debout et tremblante, car il y avait sur la figure de son visiteur une sombre expression qui ajoutait encore à sa fureur.

— Un grand danger menace la perle blanche, dit-il, d'une voix sifflante, et en regardant avec inquiétude vers la porte par où il était entré.

— Un danger ! hélas ! et Emma joignit les mains avec désespoir. Quelle nouvelle cruauté votre maître peut-il encore me réserver ?

— La pire de toutes. Il se propose de venir vous voir. Il indiqua une pendule placée sur la cheminée. Il est dix heures moins cinq minutes. Avant que le timbre ne résonne, il sera ici.

— Ici ! ce mot sortit comme un cri de la bouche de notre héroïne, et elle recula contre la muraille, presque évanouie de terreur. “ Ici ! répéta-t-elle ; oh ! mon Dieu, ayez pitié de moi ! Et je n'ai point de refuge !

— Pour les braves il y a toujours un refuge contre le déshonneur : la mort !

L'animation monta aux joues d'Emma Keradec, et ses yeux lancèrent des éclairs.

— Donnez-moi une arme, dit-elle, si vous êtes l'ami que vous prétendez être.

— Je n'en ai pas, répondit-il ; cependant si vous étiez réduite à cette nécessité, vous auriez un moyen d'échapper.

— Lequel ?

— Là ! Et ouvrant la fenêtre, il montra la mer.

La nuit était sombre, le ciel était chargé de nuages ; la tempête qui avait mugit toute la journée s'était alors dissipée ; mais les vagues étaient encore agitées, et s'élevaient pareilles à des montagnes.

Il y avait dans ce vaste et immense tombeau assez de place pour contenir le monde entier ; et d'ailleurs, n'est-ce pas celui qui avait englouti Georges France ?

Emma regarda, un moment en silence, les nuages et les eaux encore courroucées ; quand elle se retourna pour adresser de nouveau la parole à son étrange visiteur, elle était seule.

Kalu, le serpent était parti.

La tapisserie, d'un côté de l'appartement, était encore faiblement agitée, et Emma allait s'élancer dans cette direction, lorsque la porte s'ouvrit de nouveau.

C'était Mortagne qui entra.

Sa démarche était incertaine, et il avait le visage animé.

Si audacieux et si pervers qu'il fût, il avait été obligé de boire beaucoup pour trouver le courage de traverser le seuil de la chambre d'une jeune fille sans protection.

Sans protection ! Comme nous venons de le dire, il avait été obligé de boire pour étouffer le peu de conscience qui lui restait, et s'armer contre ces gardiens invisibles qui, pour tous, excepté pour les hommes vicieux et cruels, étendent leurs ailes, comme une barrière infranchissable entre la vertu et le vice.

Mortagne lui-même s'arrêta irrésolu à la porte qu'il venait de reformer derrière lui, et, un moment, il recula devant l'air fier et superbe de cette jeune fille dont il s'était fait le bourreau.

Debout près de la fenêtre ouverte, elle le regarda fixement et le força à baisser les yeux devant les siens.

— Le motif de cette intrusion ? demanda-t-elle.

Mortagne, surpris de la hauteur méprisante d'Emma, d'Emma qu'il

s'était attendue à trouver soumise et pleurant, hésita à répondre, il ne murmura que des paroles inintelligibles. Il fit, toutefois, un pas en avant.

—Arière, et n'approchez pas ! s'écria-t-elle, si vous ne voulez pas me forcer à me jeter par cette fenêtre.

La figure de marbre de Mortagne s'enflamma ; il serra un moment ses lèvres, et de ses yeux jaillirent des éclairs.

—Prenez garde, Emma Keradeuc, dit-il d'une voix sifflante comme celle d'un serpent, et pleine de menace.

—A quoi ? demanda-t-elle audacieusement ; à vous, Rodolphe Mortagne ? Je ne vous crains pas ; vous ne pourriez qu'ajouter un autre meurtre à la liste de vos crimes, et quoique je ne sois qu'une femme sans défense, je vous défie.

Mortagne ne put s'empêcher de la contempler avec admiration ; et cet homme qui affectait de ne croire ni au bien ni à la vertu s'inclina devant une jeune fille dont la beauté lui semblait céleste.

—Ayez pitié de moi, dit-il. J'ai vu que je ne parviendrais jamais à conquérir votre cœur, et j'ai eu recours, pour vous forcer à être ma femme, à des moyens qu'aujourd'hui je condamne.

Emma Keradeuc détourna la tête, avec le mépris le plus prononcé.

Mortagne sentit l'aiguillon de la rage pénétrer dans son cœur. Un changement soudain s'opéra dans ses manières, et il fit un pas vers la jeune fille.

—Il serait inutile, dit-il, de lutter contre la force ; croyez-moi, ne me poussez pas au désespoir, et songez que vous êtes en mon pouvoir.

Il voulut la saisir.

Mais, vive comme la pensée, Emma bondit : et, droite et dédaigneuse, elle étendit une main vers lui et l'autre vers le bord de la fenêtre, au dessous de laquelle mugissaient les vagues.

—Je vous connais, Rodolphe Mortagne, dit-elle, et c'est pour cela que je ne vous crains pas.

—Prenez garde, cria Mortagne.

—A quoi ? répliqua-t-elle : je vous répète que je ne vous crains pas. C'est vous qui tremblez, votre main est agitée comme une feuille par le vent.

Son air et ses manières étaient empreints d'une telle fierté qu'il la regarda avec une sorte de stupeur. Il n'osa pas l'interrompre.

—Vous avez cru, continua-t-elle, parce que vous avez eu recours à la violence contre moi, que vous pourriez me plier à votre volonté ! Vous avez cru qu'une fois sur une terre étrangère, loin de tout secours et de toute espérance, j'accepterais des propositions que, — si j'étais libre, — j'aurais repoussées avec dédain. Les femmes sont faibles, dites-vous, et vous avez cru triompher par la force, mais vous vous êtes trompé.

Mortagne était horrible à voir : la menace brillait dans ses yeux, et un rire sauvage siffla entre ses lèvres convulsivement agitées.

—Ah ! c'est ainsi, s'écria-t-il ; je vous offrais la paix et vous me déclarez la guerre ! Vous avez oublié que vous êtes à ma merci, que vous n'avez aucun moyen d'échapper..

Il y avait des larmes dans les yeux de notre héroïne, mais ce fut d'une voix calme et ferme qu'elle répondit :

—Si, dit-elle, il y a entre vous et moi une barrière que vous ne pourrez franchir, un obstacle que, fussiez-vous mille fois plus fort, vous ne pourriez faire disparaître.

Mortagne fit entendre un rire moqueur.

—Quel est cet obstacle ? demanda-il.

Avec un mouvement rapide comme l'éclair, mais terrible dans sa menace, Emma avait sauté du plancher sur le bord de la fenêtre, et de là, elle indiqua la mer.

—La mort ! dit-elle.

Mortagne poussa un cri d'horreur.

Un moment il hésita, puis il s'élança vers elle.

Soudain, un cri retentit à ses oreilles, un cri auquel répondirent les voix de l'Océan.

Deux mains blanches et suppliantes se levèrent vers le ciel, un vêtement blanc flotta à travers l'obscurité, et Emma Keradec avait disparu.

## XXIX.

### LA HAINE DE KALU.—UNE DECOUVERTE INESPERÉE.

Dans l'embrasure d'une fenêtre, qui a vue sur la mer, se tient Kalu, le Javanais, Kalu, le serpent.

La pièce à laquelle appartient cette fenêtre est vide. Il n'y a pas de lumière dedans, à l'exception de celle qui pénètre du dehors, et qui est juste suffisante pour rendre visible la forme de l'Indien.

Il était resté près de cette fenêtre attendant, attendant patiemment depuis l'instant où il avait quitté l'appartement occupé par Emma Keradec.

La pièce où était Kalu était située au rez-de-chaussée, et les panneaux de la fenêtre contre lesquels il s'appuyait tremblaient sous le choc des vagues.

Une pensée dominait toutes les autres dans l'esprit de l'Indien, et Emma en était l'objet.

—“ Elle doit mourir ! murmura-t-il, en serrant sa longue robe autour de lui. Il l'aime avec une passion dont je n'aurais pas cru capable sa nature froide et égoïste. Oui, elle mourra ! afin que la flèche empoisonnée du remords se fixe dans son cœur.

Il s'arrêta et écouta.

Pas un son autre que le sifflement du vent sur la tour du phare, et le battement des vagues contre la muraille.

“ Le courage lui aurait-il manqué ? peut-être ; que je hais ces femmes au visage blanc de l’Occident, dont le sang lent et glacé n’a point été brûlé par les feux d’un soleil comme celui de notre patrie. Et cependant, il y avait dans le regard de cette jeune fille quelque chose qui ne pouvait tromper. Non ! les étoiles qui brillent au ciel seront précipitées dans l’Océan avant que cette enfant consente à écouter le langage décevant de cet homme ! ”

A peine avait-il prononcé ces mots qu’un cri plein d’agonie domina les bruits du dehors.

C’était le cri qu’Emma avait poussé en se jetant par la fenêtre.

Kalu avança la tête et regarda dehors.

La nuit était sombre, et au delà de quelques pas, il était impossible de rien distinguer.

Soudain un bruit faible arriva à son oreille, un bruit bien faible, mais qui pourtant était assez distinct pour qu’il fût possible de ne pas le confondre avec ceux de la mer.

Kalu le reconnut tout de suite.

C’était un bruit de rames.

Un bateau était quelque part près de là ! L’Indien ouvrit les yeux le plus qu’il put, et chercha à percer la muraille de ténèbres qui s’élevait de tous côtés.

Mais ce fut en vain.

Il prit le parti de descendre sur le rivage ; car il n’y avait pas un moment à perdre

Serrant sa longue robe blanche autour de lui, il quitta la chambre, et il courait vers un passage bas et voûté conduisant à un escalier de pierre ouvrant sur la baie, lorsqu’il fut arrêté par la voix de Rodolphe Mortagne, qui, le visage bouleversé par la crainte, et les cheveux hérissés, arrivait le plus vite qu’il pouvait.

— Kalu ! cria-t-il, appelle les domestiques, tous, tous ! Dis-leur d’apporter des torches, et de tâcher qu’on voit clair s’il est possible. Pourquoi me regardes-tu comme cela ? Obéis vite ! va donc ! te dis-je. Et poussant de côté le Javanais, il ouvrit violemment la porte, s’élança dans l’escalier, et disparut dans la nuit.

On se hâta d’exécuter ses ordres.

Tous les habitants de la tour furent bientôt réunis sur la baie.

Des torches couraient çà et là ; on alluma des paquets de résine, qui jetèrent sur l’eau de grandes ombres fantastiques, et se tordirent sous le souffle du vent.

Des hommes entrèrent dans l’eau jusqu’à la poitrine, en tenant des lumières au dessus de leurs têtes ; et parmi les plus audacieux se distingua Rodolphe Mortagne ; mais tout fut inutile.

Une heure s’écoula et on n’aperçut pas vestige d’Emma.

La rage et le désespoir de Mortagne étaient terribles à voir. Il était

comme un fou, se frappant les tempes à coup de poings, courant de tous côtés au milieu des vagues, des récifs, sans s'inquiéter du danger.

Une autre heure s'écoula et l'on ne découvrit rien encore.

Mortagne éprouvait une véritable angoisse : le remords l'avait saisi. Il se laissa tomber sur un rocher, et pleura comme un enfant.

Près de lui se tenait Kalu.

Ses yeux de reptile brillaient comme une émeraude dans l'obscurité, et sur ses lèvres minces erraient un sourire de triomphe.

« Jaguarita est vengée ! se dit-il ; mais ma vengeance à moi est encore à venir ! Elle est patiente, parce qu'elle est sûre ! »

Il s'éloigna inaperçu.

Le jour avait paru qu'on n'avait pas encore cessé les recherches. Mortagne rentra alors dans la tour.

Il appela le Javanais, et lui demanda dans quelle chambre était Jeanne, la somnambule.

— Dans une des chambres du bas, répondit Kalu.

— Conduis-moi près d'elle.

Kalu obéit.

La pièce où Jeanne était enfermée était une petite chambre taillée dans le roc, et très-pauvrement meublée. Elle contenait une table, quelques chaises et un lit.

Elle n'avait pour fenêtre qu'une étroite ouverture dans la muraille, construite plutôt pour donner de l'air que de la lumière.

Une lampe en fer brûlait encore suspendue au plafond.

Jeanne était assise près de la table, mais elle se leva quand elle vit Kalu entrer, suivi de son maître.

Elle laissa échapper un cri étouffé, lorsque ses regards se fixèrent sur le visage froid et sévère de Mortagne. Ce cri était comme celui que pousse l'oiseau lorsqu'il rencontre dans le feuillage l'œil fasciné du serpent.

« Que venez-vous faire ici ? demanda-t-elle d'une voix que la crainte faisait trembler. Allez-vous en ! allez-vous en ! Je vous en supplie, ne me torturez plus ! »

Silence, folle ! on ne vous veut pas de mal. J'ai besoin de vous questionner, voilà tout.

— Parlez ! murmura-t-elle.

— Il faut que vous soyez endormie, Jeanne, répliqua Mortagne, d'un ton dur et froid.

— Dors ! ajouta-t-il, d'une voix pleine d'autorité. Je veux que tu dormes.

L'effet de ces paroles et du geste fut magique.

Elle dormait.

La figure de Mortagne exprima une sorte de joie sombre.

—Tu dors ? demanda-t-il.

—Oui ! murmura la victime.

—Emma Keradeuc ! La voyez-vous ?

Le sein de la somnambule se souleva convulsivement... ses mains s'agitèrent comme si elle eût voulu saisir un objet passant devant elle, et son visage exprima une indicible terreur.

—Que voyez-vous ?

—Un corps blanc flottant dans l'eau ! C'est une femme ; mais je ne puis distinguer sa figure.

De grosses gouttes de sueur roulaient sur le front de Mortagne, mais il maîtrisa son émotion, et continua d'un ton de commandement.

—Regardez ! je veux que vous regardiez bien. La voyez-vous maintenant.

—Non ! oui !... oui ! ils la soulèvent dans un bateau... je vois son visage !

Jeanne s'arrêta, et puis ajouta en joignant les mains comme pour rendre à Dieu des actions de grâces, sauvée ! elle est sauvée !

Il serait difficile de dire à quelle émotion était en proie Rodolphe Mortagne, en entendant ces paroles, de la véracité desquelles il était convaincu.

Il chancela en arrière, et plus d'une minute s'écoula avant qu'il pût redevenir assez maître de lui pour recommencer ses questions.

—Emma Keradeuc est-elle vivante ? demanda-t-il.

—Oui, elle vit.

—Où est-elle maintenant... au moment où je parle ?

—A bord d'une barque de pêcheur. Un vieillard se penche sur elle,... un autre... un jeune homme est à côté d'elle. Je ne puis voir leurs visages.

—Je veux que vous voyiez ! dit-il... faites attention et regardez bien !

—Vous avez vu quelqu'un que vous connaissez ? dit Mortagne.

—Oui ! oui !

—Son nom ?

Elle hésita ; mais le merveilleux pouvoir de son persécuteur la domina, et elle répondit :

—Georges France !

Mortagne bondit comme si un serpent l'avait mordu.

—Impossible ! murmura-t-il ; regardez encore !

Il y eut une pause : les traits de Jeanne s'agitèrent convulsivement, et elle fit la même réponse.

—Il vit ! cria Mortagne ; il vit pour faire de moi un objet de risée ! Tu entends Kaku ! tu entends !

Mortagne se tourna vers le Javanais ; mais celui-ci s'était retiré dans l'ombre, et ses traits n'étaient pas visibles.



—Il vit ! il porta les mains à ses tempes, et les serra de toutes ses forces.

--Je deviendrai fou ! je deviendrai fou ! s'écria-t-il.

—Un homme peut échapper une fois, deux fois, trois fois, et cependant succomber enfin. Patience ! vous pourrez encore atteindre votre ennemi.

C'était le Javanais qui venait de parler ainsi, et Mortagne trouva de la consolation dans ses assurances.

—Je les poursuivrai jusqu'au bout du monde ! s'écria-t-il ; et cet homme, je le tuerai !... Oui, je le tuerai, Kalu, dussé-je y perdre la vie.

Et, frappé d'une pensée soudaine, il s'adressa de nouveau à Jeanne et lui demanda :

—Vous parliez d'un autre homme,... d'un vieillard... voyez-vous son visage ?

—Oui.

—Vous le connaissez ?

—Oui.

—Qui est-il ?

Cette fois, elle répondit assez vite.

—Le pêcheur... Mathieu.

—Et le bateau ? dis-moi son nom.

—La *Marie-Rose* de Saint-Servan

Mortagne n'en attendit pas davantage, mais laissant la pauvre fille revenir comme elle pourrait de son sommeil magnétique, il s'enfuit, suivi de Kalu qui semblait glisser sous les pas de son maître comme une ombre.

Dans la salle commune, Mortagne rencontra Matteo, botté, éperonné, et prêt à se mettre en voyage.

—Parfait ! dit-il. J'ai besoin de vous.... vous partez dans une heure.

—Pour Liverpool ?

—Non, pour la France. Nous aurons bientôt de la besogne, et si vous êtes l'homme que je suppose être, vous serez content de la part de travail et de récompense que je vous réserve.

(A continuer.)

## LETTRE DE MGR. DUPANLOUP.

SUR LES DERNIERS MALHEURS DE PARIS.

“ Ce ne sont plus seulement les prières, mes très-chers frères, ce sont des expiations que je viens vous demander, et qu'il faut offrir à Dieu pour notre malheureux pays.”

“ Car des crimes ont été commis, sans nom et sans exemple dans l'histoire, crimes contre la patrie, contre la société, contre la civilisation, contre l'humanité, contre la religion, contre Dieu.”

Un frisson d'horreur vous a saisis comme moi, mes frères, à cette dernière nouvelle qu'ils ont fusillé les otages : des magistrats, des religieux, des prêtres, l'archevêque de Paris ! Généreuse et sainte victime de nos anciennes guerres civiles, hélas ! “ votre sang n'aura pas été le dernier versé ! ” Non ; comme dit l'Écriture : Le sang a touché le sang, “ sanguis, sanguinem tetigit.” Et ils ont mêlé ces assassinats à d'effroyables incendies. Paris est en flammes ! Ils ont mis le feu aux quatre coins de cette grande capitale : ils ont versé à flot le pétrole et les bombes incendiaires ; les maisons, les monuments, les palais, les musées, les bibliothèques, les chefs-d'œuvre du génie humain, les merveilles de l'industrie et des arts, les richesses privées et publiques, ils se sont acharnés à détruire tout !

“ Oh ! les oreilles tintent, comme dit le prophète, et les mains tombent à tout un peuple d'abattement et d'effroi ; “ tinnient aures... et manus populi terre conturbabuntur.” Devant de telles catastrophes on ne se sent plus la force que de courber la tête, de se frapper la poitrine, et de crier à Dieu : “ Seigneur, pardonnez à votre peuple et ne soyez pas irrité éternellement nous ! “ Parce, Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris contra nobis ! ”

“ Voilà pourquoi, mes très-chers frères, je viens vous convoquer de nouveau au pied des autels. Oui, pleurons, expions, humiliions-nous sous la puissante main de Dieu. “ Humiliamini sub potenti manu Dei ! ” Et à des forfaits aussi monstrueux, qui mettent le comble à notre confusion devant le monde entier, et à nos désastres, opposons le cri de nos douleurs, nos larmes mêlées à nos prières, et ces humiliations de la pénitence qui appellent la miséricorde et le pardon.

“ Mais il faut plus, mes très-chers frères ; une voix sort de ces ruines, éclatante, formidable, secourable aussi, et il faut savoir entendre ce que crie cette voix : “ Et nunc, Reges, intelligite : erudimini, qui judicatis terram ! ” Et maintenant, comprenez, instruisez-vous, et vous, peuples, et vous, princes des peuples, et vous tous qui gouvernez les hommes ! ”

..... Car, si nous avons toujours des yeux pour ne pas voir, et des oreilles pour ne pas entendre, c'en est fait de nous, nous sommes un pays désespéré, et la France est perdue ; quels plus terribles enseignements pourrait-elle, en effet, attendre encore ?

Que les habiles cherchent ici les causes politiques, qu'ils signalent les fautes commises, les responsabilités encourues, soit ; mais ces vues, s'il n'y en avait pas d'autres, ces vues mortelles hébéteraient trop nos regards, comme disait cet ancien, " mortales hebietat visus." Il faut aller aux causes profondes, il faut regarder plus haut, jusqu'à " cette puissance supérieure " que nomment en ce moment ceux-là mêmes qui semblaient le moins y croire.

Par delà ces flammes qui dévorent Paris, il est impossible de ne voir que la main des hommes ; il faut y voir aussi ce que la religieuse antiquité voyait dans les grandes catastrophes, " numina magna Deum," et pour le langage chrétien, il faut y voir Dieu, nous châtiant par nous-mêmes, écrasant notre orgueil sous les coups d'une main qui semble implacable, et confondant enfin cette infatuation funeste qui détournait de lui nos pensées et nos cœurs, et qui nous a tous enivrés et perdus !

" Le doigt de Dieu est ici ! " qui peut maintenant ne pas le sentir ?

Ah ! déjà, en s'inclinant sous la main divine, en demandant à la religion de publiques prières, l'Assemblée nationale l'avait senti et proclamé.

Mais ces prières, je le dis avec confusion et douleur, il y en a qui les ont raillées ; ce grand et naturel mouvement d'un peuple qui se tourne vers Dieu dans le malheur, il y en a qui en ont ri : la presse irréligieuse et révolutionnaire n'a pas manqué de renouveler ici ses blasphèmes accoutumés.

Eh bien ! devant ces ruines fumantes de Paris, devant ces derniers éclats de la foudre, devant ces crimes accumulés, rirez-vous encore, Messieurs ?

Argumenterez-vous, sophistes ? Et blasphèmerez-vous, impies ? Ah ? vous n'avez pas voulu voir le divin ; eh bien, le satanique vous est apparu.

Si vous le pouvez, niez-le. Est-ce que ce qui vient de se passer là n'est pas satanique ? Est-ce que le mal, la fureur du mal, la rage insensée de la destruction, le meurtre, le sacrilège, l'impiété peuvent aller plus loin ? Cette vaste et formidable association qui a mené et qui mène encore toute cette révolution, est-ce que son premier dogme, ce n'est pas l'athéisme ?

Lisez les statuts de l' " Alliance " :

" Art. 1er. L' " Alliance " se déclare athée. Elle veut l'abolition des cultes et en même temps l'abolition du mariage.

" Art. 2. Avant tout, l'abolition définitive des classes, l'organisation

politique des deux sexes. Avant tout, l'abolition du droit de l'héritage." (1)

Et comme il y a, outre la religion, deux autres colonnes qui soutiennent l'ordre social: la magistrature et l'armée, ils n'en veulent plus.

Ainsi, plus de religion ni de Dieu; plus de cultes ni de prêtres; plus de codes ni de magistrats; plus de soldats ni d'armées; plus d'hérités; plus de propriété transmise par le père aux enfants; plus de hiérarchie dans la société; plus de mariage; plus de famille. Voilà ce qu'ils veulent.

Et qu'est-ce qui accomplira toute cette œuvre? La Révolution; et ils la définissent, l'un "une matière en fusion, pareille à la lave des volcans;" l'autre "un coup de foudre qui éclairera, dit-il, ceux qu'elle frappera?"

N'est-ce pas ce que nous venons de voir à Paris?

Voilà pourquoi, à tous leurs excès, vous avez vu se mêler, à un degré si prodigieux, la haine de la religion; la Commune se hâter de proclamer et d'installer dans les écoles l'enseignement athée, profaner et piller les églises, emprisonner et fusiller les prêtres, toutes les saturnales enfin de de l'athéisme et de l'impunité.

N'ont-ils pas été jusqu'à faire monter dans la chaire de Saint-Sulpice profanée un enfant de douze ans, qui, aux applaudissements de leur club en délire, déclarait "qu'il n'y avait pas de Dieu, qu'ils n'en veulent plus."

"Nous biffons Dieu," avait dit l'un d'eux.

Oui, c'est l'impunité révolutionnaire, c'est le socialisme athée qui a tué Paris; ce n'est pas l'huile enflammée, ce ne sont pas les bombes, ce sont les idées; les idées impies, incendiaires, subversives de toute société, dont ce pauvre peuple a été saturé! Voilà jusqu'où l'athéisme peut pousser les foules égarées. Ce n'est pas seulement la plus effroyable tyrannie imposant à une grande capitale la plus humiliante des servitudes; c'est la barbarie s'emportant aux plus sauvages cruautés.

Et comme pour le montrer avec plus d'éclat au monde, Dieu a permis que ce fut à Paris même, à Paris, ce Paris si vanté de la civilisation moderne et des lumières, que l'impunité triomphante prouvât ce qu'elle sait faire.

Ah! Dieu l'a-t-il assez humiliée et châtiée, cette ville! En quelles mains, sous quel joug a-t-il permis qu'elle tombât! Et les vils tyrans qui ont pu s'en rendre maître l'ont-ils déshonorée, souillée, ruinée!

Mais ce qui doit ajouter ici à notre confusion et à notre épouvante, c'est le nombre de ceux qui ont pris part à ces horreurs, qui se sont trouvés là pour résoudre, organiser et accomplir ces crimes abominables, ces immenses holocaustes.

(1) *Association internationale des Travailleurs*, par Oscar Testut, page 28.

C'est le nombre de ceux qui ont plus ou moins fait cause commune avec eux !

Qu'il y ait sur la terre des scélérats, hélas ! oui, mais tant de scélérats ! tant d'hommes, de vieillards, de femmes, d'enfants, enrôlés pour le meurtre et pour l'incendie !

Ah ! on voit maintenant le travail de perversion profonde qui s'est fait pendant vingt années impunément, chez ce malheureux peuple.

Il y a là un mystère effroyable d'iniquité.

On aurait voulu croire qu'ils n'étaient que quelques-uns avec la Commune !

Ils étaient les deux cent mille qui ont voté pour Garibaldi ! Pour moi, quand j'ai vu un tel vote, j'ai dès lors pensé qu'il fallait, sans faire la part égale, s'attendre à tout.

Que d'illusions se sont faites, sur tout cela, des honnêtes gens eux-mêmes, déplorablement abusés ! Par quelles pitoyables excuses ils cherchaient à atténuer, à l'origine, une révolution grosse de tant de calamités et de forfaits ! Ce n'était, à les entendre, qu'un dépit inexplicable, qu'une boutade parisienne de mauvais goût, sans conséquence. Non, non ! c'était profond, effrayant ; cela sortait des entrailles même de cette population gangrenée d'irrégion ; ce n'était pas ridicule, ni grotesque, comme on disait ; ce fut, ce devait être atroce. Et il n'était pas permis de voir là autre chose, et de se tromper à ce point sur les doctrines révolutionnaires et impies dont cette multitude était depuis si longtemps abreuvée.

Il fallait savoir qu'il y avait dans ce Paris des bas-fonds formidables ! et c'étaient ces bas-fonds ténébreux qui s'agitaient et montaient à la surface.

Et s'ils avaient triomphé,—et à quoi a-t-il tenu un jour qu'ils n'aient triomphé !—où en seraient aujourd'hui la France ?

A l'heure qu'il est, la France serait courbée, comme l'a été Paris, comme elle l'a été toute entière en 93, sous le joug de milliers de comités qui, dans les provinces terrorisées, auraient enfanté et établi partout la Commune, sous l'excitation de ces détestables journaux qui l'ont applaudie et l'applaudissent encore.

Car, il faut bien l'entendre, dans toutes nos plus ou moins grandes villes, il y a plus ou moins de ces bas-fonds qui bouillonnent sourdement, et, en temps de révolution, montent, et n'attendent que l'occasion pour déborder.

Ne le niez pas, la preuve est faite ; les scélérats de la commune ont reçu des encouragements et des adhésions qu'il est impossible d'oublier, ont été soutenus par des scribes audacieux qui ont tout à coup surgi, et qui dictent chaque matin des sommations menaçantes à l'Assemblée nationale et au pays.

Non, non, ne vous faites pas d'illusion sur cette situation de la France.

O vous, qui que vous soyez, qui êtes appelés à la gouverner, ne cherchez pas seulement à être habiles, quand vous pouvez, quand vous devez être grands !

Mais me sera-t-il permis de dire ici toute ma pensée ? Et pourquoi ne la dirais-je pas ? C'est l'heure ou jamais de se dire à soi-même, et à la France, les vérités qu'il faut que tous entendent.

Le "Temps" écrivait : " Avec tous nos concitoyens, nous sommes accablés sous le poids d'une malédiction que nous avons méritée avec eux. Quel Français en effet, peut se dire innocent de ces crimes abominables ? "

Oui, le "Temps" a raison, beaucoup ici sont coupables, et, je le dirai, plus ou moins complices de la Commune, sans l'avoir voulu ni prévu sans doute, mais ils le sont.

Vous l'êtes, malheureux journalistes, frivoles et élégants littérateurs, insoucians hommes du monde, philosophes incroyants, vous tous qui par la plume, par la parole ou par l'exemple, avez travaillé à démolir les croyances et la religion de ce peuple !

Et nous aussi, car nous ne devons pas nous innocenter nous-mêmes, nous aussi qui n'avons pas assez travaillé à les lui conserver !

Ah ! vous ne tiriez pas les conséquences des doctrines d'impiété, mais le peuple, lui, les tire avec une logique terrible.

Et prenez-y garde, il n'a pas fini.

Je vous le dis, moi ; si ce peuple demeure matérialiste et athée, si vous continuez à le corrompre par la presse, si, à force de labeurs, de dévouement, d'amour, vous n'en refaites pas un peuple croyant et chrétien, ce que vous avez vu n'est que le commencement. Et je le dirai avec le Maître suprême dont vous avez trop dédaigné les leçons : " Sunt hæc initia dolorum. "

Echappés à l'abîme aujourd'hui, vous y retombez : et alors en sortirez-vous ?

Essayez encore de vous rassurer sur votre progrès, votre civilisation, vos lumières, vos mœurs douces et polies, après des horreurs qui dépassent 93, et la Sauvagerie elle-même : et cela à Paris, à Paris !

Eh ! quand vous avez brisé tous les freins, où voulez-vous que ne s'emporte pas un peuple ?

Ne l'oubliez plus jamais : c'est par la brèche de l'athéisme que " l'Internationale " monte à l'assaut de la société : et tout peuple sans religion, sans christianisme, tout peuple matérialiste et athée est son peuple.

Ces conséquences fatales, irrésistibles de l'athéisme et de l'irréligion, aveugle, très-aveugle qui ne les voit pas.

Hélas ! lorsque j'écrivais, il y a quelques années, " l'Athéisme et le Péril social " je les dénonçais, mais en vain.

En voyant monter le flot de l'impiété, l'athéisme et le matérialisme élever la voix jusque dans nos chaires d'enseignement public, et infecter la

jeunesse et le peuple ; en voyant, d'autre part, les attentats contre l'Eglise et le Siège apostolique marcher à leur consommation ; et quand les fléaux, précurseurs de nos calamités présentes, tombaient déjà sur nous, je m'étais écrié :

“ Dieu nous avertit, et on ne comprend pas ! Dieu nous frappe, et on ne comprend pas !.. On m'appellera, si l'on veut, prophète de malheur ; mais ce qui se prépare est effroyable ! ”

Nous étions alors en de tels temps que ce simple rappel de la Providence, fait par un évêque, excita des étonnements et des soulèvements étranges.

Je répondis : “ Aujourd'hui, c'est la guerre à Dieu, demain ce sera la guerre à la société.. L'athéisme vous fera un peuple effroyable.. Ces jeunes gens, ces ouvriers, dans dix ans peut-être, ils seront les maîtres. Les congrès de Liège et de Berne ont révélé les Saint-Just, les Hébert les Chaumette, les Carrier futurs d'une nouvelle révolution démocratique et sociale. ”

Quatre ans à peine se sont écoulés, et cette révolution s'est accomplie ; ces ouvriers, ces jeunes gens ont été les maîtres.

Et Paris est en cendres !

Et la France, haletante, éperdue, ne sait où ni à qui se prendre !

Voilà comment Dieu se rappelle aux peuples qui l'oublient.

“ Et nunc, intelligite, erudimini ! ”

Ah ! malheureuse société française, qui corromps ton peuple, et qui ensuite est obligée de le mitrailler, jusqu'à ce qu'il te mitraille à son tour, quand donc sortiras-tu de ce cercle fatal ?—Quand tu auras retrouvé Jésus-Christ, pas avant.

“ Non enim est aliud nomen sub cœlo datum hominibus, in quo oportet nos salvos fieri. ”

Ni les individus, ni les peuples ne peuvent se sauver sans le Christ.

Si la France ne redevient pas chrétienne, elle est perdue.

Mais non, j'ai meilleure espérance de mon pays. Eclairée enfin par l'excès même de ses malheurs, la France le comprendra, et, en ce moment, sur les lèvres de ceux-là mêmes qui croient n'avoir point la foi, et qui l'avouent avec regret, je surprends des accents qui me touchent jusqu'au fond de l'âme :

“ Perdue par l'universelle infatuation, s'écrie le publiciste que je citais tout à l'heure, la France ne peut être sauvée que par le repentir commun. ”

Nobles paroles ! Et un autre : “ Ah ! que l'avenir est triste !... C'est une de ces occasions où l'on est très-fâché de ne pas croire ; on se réfugierait au moins dans un recours consolant vers une puissance supérieure. ”

Ce sentiment dont ne peuvent se défendre de nobles esprits, qu'est-ce,

sinon le cri de la nature et de la vérité, ce témoignage de l'âme naturellement chrétienne, dont parlait Tertullien, le besoin profond de Dieu se faisant sentir à l'homme invinciblement, dans les grands malheurs publics, comme dans les grandes douleurs privées.

Est-ce qu'un tel besoin peut être trompé et ne répondre qu'à une illusion ? Non, non ; elle existe, " cette Puissance Supérieure " et secourable, que l'âme écrasée appelle. " Dans cet écroulement universel, haussons notre cœur, " Dites-vous. Oui, mais jusqu'à plus grand que nous. A nous relever de pareils renversements, à nous sauver d'aussi immenses périls, toutes nos forces ou plutôt toutes nos défaillances, ne suffisent pas. Il y faut Celui qui est la suprême puissance, le maître du monde et le père des hommes ; il y faut Dieu !

La force est fragile aux mains de l'homme, ses habiletés trompent les sages, les événements déconcertent toutes les humaines combinaisons.

Dans une situation comme celle où nous sommes, devant les menaces encore suspendues, quand les discordes civiles peuvent tout à coup nous res saisir, sachons donc tendre à Dieu les mains, adorer, prier, espérer.

Voilà les abaissements qui relèvent, les humilités qui réparent, les supplications qui sauvent.

A ces causes, etc.

† FÉLIX, évêque d'Orléans.

---



## LETTRE DE M. WASHBURNE

MINISTRE DES ETATS-UNIS, A PARIS,

SUR MGR. DARBOY, PRISONNIER A MAZAS. \*

Paris, 23 avril 1871.

“ Monsieur,—Vous savez que M. Darboy, archevêque de Paris, a été arrêté il y a quelque temps par ordre de la Commune, et jeté en prison pour y être gardé comme ôtage. Un pareil traitement infligé à ce très-excellent homme ne peut qu'avoir créé une sensation, particulièrement dans le monde catholique.

“ Dans la soirée de jeudi dernier, je reçus une lettre de M. Chigi, archevêque de Myre et nonce apostolique du Saint-Siège, ainsi qu'une communication de MM. Londner, chanoine du diocèse de Paris, Lazare, vicaire-général de Paris, Bousset et Allain, chanoines et membres du chapitre métropolitain de l'Eglise de Paris, faisant tous un chaleureux appel auprès de moi, au nom du droit des nations, de l'humanité et de la sympathie, pour interposer mes bons offices en faveur de l'archevêque emprisonné.

“ J'ai cru me conformer à ce que je pense être la politique de notre gouvernement, et exécuter ce que je supposais être votre désir dans ces circonstances, en faisant droit à la requête des gentlemen qui s'étaient adressés à moi. En conséquence, ce matin de bonne heure je me suis mis en communication avec le général Cluseret, qui semble être actuellement l'homme dirigeant les affaires ici. Je lui ai dit que je m'adressais à lui, non en ma qualité diplomatique, mais simplement dans un intérêt de bons sentiments et d'humanité, pour voir s'il n'était pas possible de relaxer l'archevêque de sa prison. Il me répondit que la chose n'était pas dans sa juridiction, et que, si désireux qu'il fut de voir relaxer l'archevêque, il ne pensait pas qu'il y eût possibilité, en considération de l'état des affaires. L'archevêque, ajouta-t-il, n'avait pas été arrêté pour crime, mais simplement comme ôtage, ainsi que beaucoup d'autres. Dans les circonstances actuelles, il croyait inutile de faire des démarches pour sa relaxation.

“ Je pensais moi-même que la Commune n'oserait pas, dans l'état actuel d'excitation du sentiment public à Paris, relaxer l'archevêque. Je dis néanmoins au général Cluseret que je désirais voir le prisonnier, pour m'assurer de sa situation réelle, de l'état de sa santé et des besoins qu'il pou-

---

\* Cette lettre n'ayant pu entrer dans le numéro précédent, nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en la publiant aujourd'hui.

vait avoir. Il me dit qu'il n'y avait pas de difficulté à cela, et il vint immédiatement avec moi à la préfecture de police, où, sur ma demande, je reçus du préfet la permission de visiter l'archevêque librement et en tout temps.

“ Accompagné de mon secrétaire particulier, M. McKean, je me rendis à la prison de Mazas, où je fus admis sans difficulté. On m'introduisit dans une cellule vacante, et l'on amena bientôt l'archevêque. Je dois dire que je fus profondément touché à l'apparition de cet homme vénérable. Sa maigreur, sa taille un peu courbée, sa longue barbe—car il paraît qu'il n'a pas été rasé depuis son emprisonnement, son visage rendu en quelque sorte hagard par la maladie, tout en lui aurait ému le plus indifférent. Je lui dis avoir éprouvé un grand plaisir, sur les instances de ses amis, à intervenir en sa faveur, et que, bien que je ne puisse me promettre la satisfaction de le voir relaxer, j'étais très-heureux de pouvoir le visiter, pour m'assurer de ses besoins et adoucir la cruelle position dans laquelle il se trouvait.

“ Il me remercia avec effusion et cordialité des dispositions que je lui manifestais. La gaîté de son esprit et l'intérêt de sa conversation me tenaient sous le charme. Il appréciait parfaitement sa situation critique et était préparé aux pires éventualités. Il n'eût pas un mot d'amertume et de reproche pour ses persécuteurs, mais au contraire il fit la remarque que le monde les croyait plus mauvais qu'ils ne l'étaient réellement. Il attendait patiemment la logique des événements, en priant que la Providence trouvât une solution à ces troubles terribles sans nouvelle effusion de sang humain. Il est confiné dans une cellule de six pieds sur 10, peut-être un peu plus grande, avec le mobilier ordinaire de la prison de Mazas, une chaise de bois, une petite table de bois, un lit de prison. La cellule reçoit le jour par une petite fenêtre. Comme prisonnier politique, il lui est permis de se faire apporter ses repas du dehors. En réponse à l'assurance que je lui donnai que je serais heureux de lui envoyer tout ce qu'il pourrait désirer, ou de lui avancer l'argent dont il pourrait avoir besoin, il dit n'avoir aucun besoin actuellement. J'étais le premier homme du dehors qu'il eût vu depuis son emprisonnement ; il ne lui avait été permis ni de voir les journaux, ni d'avoir connaissance des événements qui se passaient.

Je vais m'adresser au préfet de police pour pouvoir lui envoyer des journaux et des livres, et je profiterai de la permission qui m'a été accordée de le visiter, afin de lui procurer toute l'assistance en mon pouvoir. Je ne puis cependant me dissimuler à moi-même le grand danger qu'il court, et j'espère sincèrement être l'instrument destiné à le sauver du destin qui semble le menacer.

J'ai l'honneur, etc.

# ANNALES

## DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

GUERISON INSTANTANEE DE M. HANQUET,

A LIEGE (Belgique) \*

“ Je le proclame avec bonheur, c'est Marie, la Vierge Immaculée, qui m'a guéri. Aussi je sens que je serais un ingrat, si je ne venais déposer une petite fleur au pied de son trône. Je dirai donc, comme je pourrai, mes longues souffrances, puis ma requête auprès de cette “ Mère de miséricorde,” proclamée la “ Guérison des infirmes,” puis enfin ma subite guérison.

“ La main élevée vers le Ciel, je fais serment de dire la vérité.

“ Ma maladie date de plus de dix ans ; mais ce n'est qu'en mai 1862, que je m'aperçus de l'abandon presque total de mes forces. J'étais alors âgé de quarante et un ans et quelques mois. Il me fallut renoncer à toute fatigue et surtout au mouvement des bras. Plusieurs fois j'essayai de reprendre mon train de vie ; mais la chose n'était pas possible. C'est donc clopin-clopant que j'atteignis la fin de cette année 1862. J'avais consulté deux médecins ; mais je dois avouer que c'était avec le parti-pris de ne me soumettre à aucun traitement régulier. J'espérais en effet que l'hiver me remettrait sur pied, comme il l'avait déjà fait précédemment.

“ Au printemps de l'année 1863, ne voyant aucune amélioration dans mon état, je résolus de prendre l'avis de feu M. Michotte, médecin renommé. Il constata un ramollissement de la moëlle épinière, et m'ordonna des frictions à chaud, trois fois par jour. Je ne sais s'il en résulta quelque soulagement.

“ Le 29 décembre de cette même année, mon mal redoubla, et je reçus, pour la première fois, la sainte Communion dans ma chambre.

“ J'avais entièrement perdu l'appétit. On délayait, une fois par jour, un peu de farine dans du lait, et ce fut là ma nourriture pendant quelques semaines.

“ A partir du mois de février 1864 jusqu'au 6 juillet, outre un peu de thé ou de café, je ne pris rien ou presque rien.

“ Jusqu'à cette date, je pouvais encore quitter le lit et me tenir quelque temps assis ; mais après le 6 juillet, ce fut impossible. Je passai donc sur mon grabat les trois années suivantes, sans pouvoir me tourner ni à droite, ni à gauche. Seulement, lorsque l'air était très-pur, je parvenais

---

\* La relation qu'on va lire a été écrite par M. Hanquet lui-même et publiée en brochure. Dans l'espace de dix jours, il s'en est vendu 1,100 exemplaires à la librairie ELISA DEL-ROUGE (à Liège). Les journaux du pays l'ont reproduite. Notre correspondance témoigne chaque jour qu'elle a fait en Belgique une profonde sensation. Les demandes d'eau de la Grotte pour ces contrées en ont été considérablement augmentées.

(Extrait des annales de Notre-Dame de Lourdes, Tome II, page 177.)

à me mouvoir quelque peu ; mais c'était bien rare. Il faut bien qu'on me permette de dire ce qui aggravait extrêmement ce triste état : c'était la cessation complète, pendant quinze, vingt, voire même trente-six jours, d'une certaine fonction tout-à-fait nécessaire à la vie.

“ Cependant à l'aide des nouvelles prescriptions de M. le docteur Gilkinet, j'obtins quelque soulagement et je pus me nourrir un peu mieux. Je finis même par prendre un léger repas chaque jour. Cela me sustentait suffisamment, sans toutefois me donner la force de bouger du lit. La vie alors me devint supportable ; j'éprouvais même, grâce à la chaleur du lit, une espèce de bien-être dans la moëlle épinière.

“ C'est dans cet intervalle que M. le docteur Termonia vint aussi me donner ses soins avec un dévouement dont je suis encore touché. Il me fit, entre autres, deux longues visites, à la suite desquelles il ne put s'empêcher de m'avouer que j'étais atteint d'une foule de maladies. J'en constate de toutes les espèces, me dit-il amicalement. Un jour, à bout de moyens, il ajoute : Si je vous proposais l'application de quelques moxas,\* y consentiriez-vous, et vos parents ne s'y opposeraient-ils pas ? Il leur en parla lui-même. Mais lorsqu'il vit leur extrême répugnance pour un traitement qui devait me causer des douleurs, il ne crut pas devoir insister. Avant de partir, il leur dit, avec tous les ménagements possibles, que sa présence serait désormais inutile.

“ Vers la fin de 1866, je reçus la visite officielle de deux médecins de la garde civique. On était vraisemblablement fatigué d'un garde qui, depuis tant d'années, ne figurait plus que sur les listes des exemptions, et il s'agissait de me mettre à la réforme. Après m'avoir bien examiné, ils me dirent que j'aurais mon congé définitif. Peu de jours après, l'un d'eux revint seul, c'était M. Davreux. Il y avait, ce me semble, dans son nouvel examen, une assez forte dose de curiosité scientifique ; mais à coup sûr, il y avait encore plus de sympathie et de bonté.

“ Au bout des trois premières années que je passai dans mon lit, mes anciennes tumeurs hémorroïdales dégénérèrent en horribles abcès. Pendant cinq à six mois, ces abcès se succédèrent sans relâche et me forcèrent à me tenir sur les côtés. J'y trouvai du moins le petit soulagement de ne plus être nuit et jour couché sur le dos.

“ Les abcès firent place, en 1867, à un érysipèle qui s'aggrava de jour en jour, et me causa de continuel tourments, surtout la nuit.

“ Cette nouvelle maladie jointe à la phthisie, fit de mon corps un foyer brûlant. Même en hiver, ma poitrine ne pouvait rester couverte que d'un drap de lit. Quant à mes jambes amaigries et privées de sang, elles ont dû être, pendant six ans, même au cœur de l'été, constamment réchauffées au contact d'un bassin plein d'eau tiède.

“ Pendant les deux dernières années, mon dos était courbé comme un

\* Le terme *moza* s'étend à toute substance qui, par une combustion graduelle sur ou près de la peau est employé comme contre-irritant.

cercle de tonneau. On ne pouvait me descendre du lit pour plus de cinq ou six minutes, et seulement tous les dix, quinze ou vingt jours ; c'est-à-dire lorsqu'il le fallait nécessairement pour le remuer et pour en changer les draps.

“ A partir du mois de février de cette année 1869, ces deux dernières maladies s'aggravèrent de plus en plus. L'une surtout, à raison de son siège principal, livrait mon âme à la plus sombre tristesse. J'avoue que je n'avais jamais prié pour demander ma guérison ; mais pendant le reste de l'année, je n'ai cessé de conjurer Dieu de déplacer ce mal, dussé-je, pour obtenir cette grâce, endurer d'autres douleurs bien plus grandes encore. Les âmes chastes comprendront mes inquiétudes et mes tortures morales, plus terribles que celles du corps.

“ Le mal empirait de jour en jour et gagnait du terrain, mon corps succombait à la pourriture. Plus un instant de repos ni le jour, ni la nuit ! Je compris enfin qu'il me fallait rendre mon âme à Dieu, et ce terme suprême fut désormais le terme de mes vœux. Calculant ce qui me restait encore de forces, je me persuadai que le mois de décembre viendrait opérer ma délivrance. Mes parents, à mon insu, étaient dans la même persuasion. Le ciel en avait décidé autrement.

“ Mon frère Dieudonné passant, le 15 octobre dernier, dans la rue de la Cathédrale, entra chez Mlle. Delforge, libraire, et lui demanda si elle n'avait pas quelque livre, capable de m'égayer. Cette demoiselle lui remit l'ouvrage de M. Lasserre : “ Notre-Dame de Lourdes. ”

“ Ce jour-là, je terminais une neuvaine de neuf vendredis, pendant laquelle j'avais demandé à Notre-Seigneur bien des grâces pour ma famille et pour moi ; mais ces grâces me paraissaient plus éloignées que jamais. J'en étais donc à désespérer presque d'être exaucé, quand mon frère, qui ne savait rien de ma neuvaine, vint m'apporter ce livre admirable.

“ Je me mis aussitôt à le lire et j'en fus remué jusque dans les dernières fibres de mon être. Chaque fois que j'en parcourais quelques pages, mes yeux se remplissaient de larmes. Je me couvrais alors le visage pour le cacher. Mais il m'était impossible de dissimuler mon émotion chaque fois que mon frère venait me demander compte de mes nouvelles lectures.

“ Lorsque j'en vins aux guérisons racontées dans ce volume, j'entendis par trois fois une voix intérieure qui me disait : Toi aussi, tu sera guéri.

“ Quelques jours après, mon frère me demanda s'il n'y avait pas moyen de se procurer de cette eau de Lourdes.—Sans doute, lui répondis-je.—En ce cas, dit-il, nous en aurons. Il se mit alors à écrire à M. l'abbé Peyramale, curé de Lourdes ; mais sa lettre ne fut expédiée que quinze jours plus tard.

“ A peine fut-elle partie, que je tombai dans un grand doute : Crois-tu, me disais-je, qu'une gorgée d'eau et qu'une simple lotion puissent guérir tes

maladies invétérées ? Comptes-tu que la Sainte-Vierge va faire un miracle pour toi ? Mais à quoi bon ! Serait-ce pour ta famille ? Mais ne peut-on pas facilement se passer de toi ?

“ Cependant toutes ces pensées disparurent à la vue de la bouteille d'eau de Lourdes, laquelle nous arriva le 27 novembre 1869. Lorsqu'on la déposa sur mon lit, je me mis à la baiser : Il me semble, disais-je, qu'elle me parle.

“ Vers six heures du soir, mon frère vint me demander si l'on ferait les lotions ce jour-là. Oui, lui dis-je, mais plus tard, lorsque tous se seront retirés, sauf mon père, vous et moi. Ma confiance était de nouveau ébranlée, et j'avais peur d'être moqué.

“ Ce n'est qu'à dix heures et demie du soir que nous fûmes seuls et tranquilles. Mon frère alluma un cierge béni et dit à haute voix les litanies de la Vierge Immaculée.

“ Peu auparavant, j'avais fait, dans le secret de mon cœur, un acte d'entière résignation à la volonté de Dieu. Vierge sainte, avais-je dit, je ne puis guère prier ; mais daignez demander pour moi à votre divin Fils la grâce qui me convient le mieux : ou mourir, ou souffrir, ou guérir, pourvu que ce soit à la plus grande gloire de Dieu, d'où dépend mon plus grand bien.

“ Maintenant vienne l'opération.

Mon frère débouche la bouteille et m'en verse un verre que je bois d'un trait. Il prend un linge qu'il imbibe de cette eau miraculeuse. Commencez, lui dis-je, par la nuque, et lotionnez l'épine dorsale et tous les os jusqu'aux pieds. Je l'arrêtai un instant pour lotionner moi-même le siège de l'érysipèle.

“ Quand il arriva aux régions du cœur, je perdis la parole et me mis à pousser des gémissements douloureux. Je râlais comme un homme à l'agonie. Mon bon frère se pressait et répétait, à chaque membre qu'il touchait : Notre-Dame de Lourdes, priez pour nous. Mais au fond de son âme, il disait que ma dernière heure était venue, et qu'il n'allait plus avoir entre les mains qu'un cadavre.

“ Il se hâta donc de rajuster mes linges et voulut me couvrir. Je repoussai le drap de lit ; car mes douleurs étaient trop aiguës, me semblait-il, pour que je pusse les exhiler dans mon lit.

“ Je mis en ce moment le bout du pied par terre, puis toujours en gémissant, j'y mis le second pied. Ensuite me cramponnant de mes mains au lit, je me soulevai en criant de plus en plus fort, jusqu'à ce que je me fusse entièrement redressé. En ce moment solennel, mon frère m'abandonne un instant pour saisir une bouteille d'eau de Cologne ; mais je lui fis signe de la tête que je n'en voulais pas. C'est alors que mes cris cessèrent.

“ Mon vieux père qui, au commencement de l'opération s'était placé

dans un coin pour réciter son chapelet, était là devant moi, avec mon frère, dans une stupéfaction toujours croissante.

“ Tout à coup : Ne voyez-vous pas, m'écriai-je, que la vie me remonte ?

— Mais oui, répondit Dieudonné, il y a bien des années que je ne vous ai pas vu aussi droit.

“ Quelques secondes après ces paroles, je m'élançai dans la chambre, je revins vers mon lit, j'endossai un paletot et je repris ma course.

“ Ma chambre me parut trop petite, j'allai faire le tour de la chambre voisine. Oh ! je me souviendrai toujours des cris de bonheur qui s'échappaient alors de ma poitrine : Vous voyez, disais-je, que la Ste. Vierge est toute-puissante ; vous voyez qu'il faut l'aimer et l'honorer, vous voyez que les impies sont des imposteurs, et autres paroles semblables. J'étais fou de joie.

“ En présence d'un pareil miracle, dit mon frère, nous ne pouvons rester seuls ici, et il partit pour chercher toute la famille.

“ J'oubliais d'indiquer le temps : il fallut environ cinq minutes pour faire les lotions. Quant à ma guérison qui suivit immédiatement, j'estime qu'elle s'est opérée dans l'espace d'une minute et demie.

“ Mon frère rentra vers onze heures, avec mes deux autres frères, Henri et Auguste, avec mon neveu Henri, qui courut presque aussitôt Outre-Meuse pour arracher de son lit M. O. Serrulier. Bref, ma chambre fut bientôt remplie de parents et d'amis.

“ L'un de mes frères, apercevant le fusil que Dieudonné, qui est garde civique, avait préparé pour l'exercice du lendemain : “ Pierre, me dit-il, puisqu'il en est ainsi, il faut que vous fassiez vous-même l'exercice, ” et voilà qu'à trois reprises on me fait manier l'arme ; ce que s'exécute avec facilité et même, dit-on, avec dextérité.

“ Nous restâmes sur pied jusqu'à trois heures du matin. Deux fois nous nous étions prosternés pour rendre grâces à Dieu et à la Vierge Immaculée. J'avais bu un petit verre de liqueur et un verre de vin ; j'avais de plus fumé une délicieuse pipe.

“ Je dormis fort peu. A sept heure et demie, j'étais debout. L'idée me vint alors d'aller faire le revenant chez ma belle-sœur et ses enfants.

Il fallait pour cela monter un escalier de dix-sept marches, ce que je fis lestement. Je descendis pour aller, par un autre escalier, réveiller mon excellent vieux père, âgé de 80 ans, moins quelques mois. Lui seul, à ce que j'ai appris depuis lors d'une parente, avait la conviction que je guérirais miraculeusement, et depuis longtemps, il priait tous les jours pour m'obtenir cette grâce. Mais au moment où je l'éveillai en frappant à sa porte, il crut probablement qu'il avait été le jouet d'un songe ; car il se garda bien d'ouvrir, même après m'avoir demandé mon nom. Il ne reconnaissait pas ma voix. La vie m'était vraiment rendue.

“ Déjà le monde affluait pour me voir. Le vieux paletot que j'avais

endossé la veille était depuis longtemps l'unique pièce de mon trousseau ; tout le reste avait été donné aux pauvres. Il fallut donc que mes frères et mon neveu se missent en devoir de me prêter des pantalons, des souliers, etc.

“ Je restai sur pied, cette première journée, jusqu'à sept heures et demie du soir. Alors, d'après les conseils de mes amis, j'allai me coucher.

“ Je dormais encore fort peu. A deux heures du matin, je quittai le lit, parce que la faim me gagnait. Heureusement il y avait là tout près, un morceau de pain d'épice. J'attendis donc que le jour vînt, en mangeant, en lisant la feuille, et surtout en priant la sainte Vierge.

“ Le matin je déjeunai à la viande, ce qui me m'empêcha pas de faire encore trois repas semblables avant le soir. Le monde affluait de plus en plus. Je reçus entre autres MM., les docteurs Termonia et Davreux. Je me retirai à huit heures et je dormis parfaitement.

“ Tous mes maux se sont évanouis en un instant, comme un songe. Courbure, pthisie, érysipèle, gonflements et autres tortures du corps et de l'âme, tout a disparu. C'est à peine si je me reconnais moi-même.

“ Le mardi, je reçus encore plus de monde que les deux jours précédents. Nous convînmes en famille d'aller tous communier le lendemain en action de grâces.

“ Le mercredi, nous étions réunis, mes parents, quelques amis et moi, dans l'église de Saint-Denis, où j'avais le bonheur de recevoir mon Dieu et d'assister, pour la première fois depuis si longtemps, à la célébration du saint Sacrifice. Une heure après, nous rentrions au logis, je me jetais dans les bras de mes chers parents, et nous nous mettions à table, pleins de gaieté.

“ Pendant les onze premiers jours, j'ai reçu, dit-on, plus de cinq cents personnes, à qui il fallait tout raconter et expliquer jusque dans les moindres détails.

“ Voilà quinze jours que je suis guéri. Je dors sept à huit heures d'un seul somme ; mon appétit est excellent ; je devrais remonter de vingt ans le cours de ma vie, pour trouver un bien-être semblable à celui dont je jouis. La seule difficulté que j'éprouve provient d'une petite enflure aux chevilles des pieds ; elle rend ma marche un peu engourdie, mais elle diminue de jour en jour.

“ Plus que jamais j'honorerai et j'aimerai Marie, la Reine du ciel et de la terre. C'est pour lui être agréable et pour lui payer un léger tribut de reconnaissance que j'ai fait cette relation. Que son nom soit à jamais béni !

Liège (Belgique), (rue Cheravoie, 17,) le 12 décembre 1869.

P. J. HANQUET.

“ Je soussigné CORNEILLE TERMONIA, docteur en médecine, domicilié à Liège, rue du Pot d'or, 16, certifie avoir connu pendant quatre ans et demi, M. Pierre-Joseph Hanquet, demeu-



rant en cette ville, rue Chérayoie 17, lequel était alité pour cause d'une maladie *paralytique* des deux membres inférieurs.

" Ce malade, abandonné par la science et considéré comme incurable, fit usage, après lecture du livre de M. LASSERRE, de l'eau de Notre-Dame de Lourdes ; la guérison s'est opérée d'une manière instantanée. Le malade a marché et, à la date de ce jour (sept semaines après sa cure,) il continue à marcher avec facilité et jouit de la plénitude de la santé. Chose remarquable au point de vue de l'art, c'est que un érythème intense et étendu, dû au coucher dorsal, a également disparu instantanément.

" La guérison si merveilleuse de ce malade ne peut être envisagée que comme étant le résultat d'une intervention tout à fait en dehors des lois scientifiques.

" En foi de quoi le présent certificat a été signé.

" (S.) Dr TERMONIA—Liège, le 20 janvier 1870. "

" Je soussigné, M. DAVREUX, docteur en médecine, etc., déclare que ce qui suit est entièrement conforme à la vérité.

" M. Pierre-Joseph Hanquet, maître-maçon, âgé de 49 ans, domicilié à Liège, rue Chérayoie, 17, était atteint depuis la fin de l'année 1852 d'une maladie qui amena bientôt la paralysie de la sensibilité et du mouvement dans les membres inférieurs, ainsi que celle du rectum ; des douleurs très-vives dans toutes ces parties, de l'érysipèle au sacrum et au siège. L'appétit était presque totalement perdu, l'insomnie était complète, il lui était impossible de quitter le lit où il gardait une position toujours très-inclinée en avant (le malade était réellement accroupi) ; il y avait amaigrissement extraordinaire, dépérissement progressif qui alla jusqu'au marasme.

" A plusieurs reprises j'avais visité M. Hanquet ; j'avais cru, comme beaucoup d'autres médecins, son mal incurable, et en novembre 1866, je lui délivrai un certificat attestant qu'il était atteint de *myélite chronique (ramollissement de la moëlle épinière.)*

" D'après un certificat, qui était identique à celui délivré par un autre médecin, le Conseil de recensement exempta *défnitivement* M. Hanquet du service de la garde civique (séance du 5 avril 1867.)

" A partir de cette époque, l'état du malade ne fit qu'empirer : aussi, réduit à l'état squelettique et en proie à un profond découragement, il attendait la mort comme une délivrance.

" C'est à ce moment, et alors qu'il n'usait plus d'aucun remède depuis près d'un an, que le malade s'est vu guéri *instantanément*, le 27 novembre 1869, à dix heures et demie du soir.

" Je m'abstiendrai de tout commentaire à ce sujet ; je me bornerai à dire que le malade, qui était vraisemblablement perdu sans ressources, paraît devoir sa guérison à l'Eau de Lourdes qui a été employée à la fois et comme boisson et en frictions sur la nuque, le dos et les reins.

" C'est là un fait réellement inouï dans l'histoire du ramollissement de la moëlle épinière.

" Je certifie en terminant, que la guérison se maintient, et que M. Hanquet jouit actuellement d'une santé parfaite.

" Signé : M. DAVREUX, Dr.—Liège, rue André Dumont, 12.

" Le 24 janvier 1870. "

## CHRONIQUE

### DES ANNALES DE NOTRE-DAME DE LOURDES.

Le mouvement qu'a produit dans les contrées éloignées la diffusion du livre de M. Henri Lasserre, *Notre-Dame de Lourdes*, garde ses proportions et son caractère. Ce qui a le plus frappé les âmes, c'est la multitude et l'éclat des guérisons opérées par l'eau de la Grotte. Elles ont répandu une confiance générale dans l'efficacité miraculeuse de la Fontaine et de l'invocation de Notre-Dame de Lourdes. Les détresses désespérées se tournent de toutes parts vers la sainte Grotte. C'est surtout pour les malades qu'on a recours à cette puissance merveilleuse que la Sainte Vierge y a laissée. Il est peu de lettres qui ne recommandent une guérison reconnue très-difficile ou impossible aux moyens humains, et désirées de toute l'ardeur des affections de famille. Toute sorte de douleurs et d'intérêts sont en même temps rappelés aux bontés de la Vierge élément. On écrit bien souvent pour solliciter des conversions qui réclament des prodiges de grâce.

Le nombre de lettres reçues, tant par l'intermédiaire de M. le Curé de Lourdes, que directement par le Supérieur des Missionnaires, s'élève par un jour à quatre-vingts, quatre-vingt-dix, cent. . . .

Et ces lettres, avec le récit de souffrances profondément senties, expriment la confiance la plus tendre et la plus admirable pour la Vierge Immaculée. On apprend, en les lisant, combien la mère de Dieu est aimée, et quel don d'espérance et de joie Jésus fit aux hommes quand il établit Marie notre Consolatrice et notre Mère. Oh ! que de douleurs la seule pensée de Marie apaise, que de défaillances elle soutient !

Presque tous nos correspondants demandent de l'eau de la Grotte. Plusieurs personnes sont constamment occupées à en faire l'expédition, et il en part de la gare de Lourdes 70, 80 caisses par jour. Trois hommes suffisent à peine au seul travail des écritures, en s'y livrant la journée entière.

La plupart des lettres viennent de France ; c'est la France encore presque exclusivement qui exploite les richesses célestes de la Grotte, et Notre-Dame de Lourdes est surtout bonne à la France.

Depuis quelque temps, la Belgique s'est prise d'enthousiasme pour la Vierge Immaculée de la Grotte.

Le livre de M. Lasserre y a pénétré plus aisément que dans les autres pays. Mais la Vierge y a fait elle-même sa popularité. La guérison si étonnante de M. Hanquet, de Liège, que notre dernière livraison rapportait, remue la Belgique. Il en vient plus de dix lettres chaque jour,

et il s'est fait pendant quelque temps autant d'envois d'eau. La Vierge bénit la foi qui lui a répondu, et on nous parle de faveurs très-nombreuses semées çà et là dans ce royaume. La Belgique partage avec nous jusqu'ici les prédilections de Notre-Dame de Lourdes.

Les correspondances avec les autres contrées sont plus rares. Mais Notre-Dame de Lourdes gagne peu à peu, elle veut devenir joie et espérance universelle et faire arriver les sourires de l'Immaculée Conception à toute l'Eglise Catholique.

Elle trouve des apôtres.

Nous avons reçu deux numéros de l'*Ape Iblea*, de Palerme, un des journaux d'Italie les plus courageux, qui a souffert pour la défense du Souverain Pontife. Il a raconté avec amour l'histoire de Notre-Dame de Lourdes. Le dernier de ces numéros dit un mot de notre Archiconfrérie de la Félicitation à Marie Immaculée, et annonce que ces sanctuaires seront bientôt dédiés dans Palerme à notre-Dame de Lourdes. L'auteur de ces articles lit nos *Annales*. Qu'il veuille agréer nos humbles remerciements pour son apostolat, frère du nôtre et déjà béni. L'Immaculée Conception, connue et aimée si loin de sa montagne, grâce à lui, récompensera son zèle.

Un pieux Irlandais, M. Lawlor, ouvre sa patrie à Notre-Dame de Lourdes par son livre : *Les pèlerinages des Pyrénées*. Dans ce volume, écrit en anglais, l'auteur donne la plus grande place à notre sanctuaire. Il en avait été le pèlerin dévot et avait étudié, avec l'intelligence d'un cœur ardemment catholique, le mouvement religieux que la Grotte a provoqué. L'ouvrage a été déjà loué. Naguère on nous adressait un numéro du *Northern Star*, qui rendait compte du beau livre de M. Lawlor et donnait l'abrégé de l'histoire de Apparitions.

Les merveilles d'autrefois, celles d'hier publiées dans nos *Annales*, les voix diverses qui parlent par les journaux et les livres ne sont pas seules à porter la confiance au milieu des malades et des affligés. La plus puissante propagatrice de Notre-Dame de Lourdes, c'est Elle-même. Ses grâces, loin de tarir après douze ans d'une si étonnante abondance, coulent plus nombreuses que jamais. Elle surexcite la confiance, elle encourage les prières les plus hardies. Nous allons donner une idée de son action.

Tous les dimanches, à l'office de deux heures, avant les pratiques de la *Félicitation*, on lit publiquement à la Crypte les demandes de prières arrivées pendant la semaine, et l'on commence par rappeler les grâces dont nous avons reçu communication.

## L'ÉGLISE DE L'IMMACULÉE CONCEPTION

### A LA GROTTÉ DE LOURDES.

#### I.

##### VUE D'ENSEMBLE.

Le 23 février 1858, la Vierge Immaculée disait à Bernadette : “ Allez dire aux prêtres qu'il doit se bâtir ici une chapelle. ” Les prêtres et les fidèles ont obéi à cette parole ; et cette année 1871, si pleine d'ailleurs d'épreuves et de tristesses, nous porte la consolation de voir la roche sauvage de Massabielle transformée en une église magnifique, qui ravit déjà la piété des pèlerins.

L'Immaculée Conception s'est donné ici trois sanctuaires : la Grotte, la Chapelle de la Crypte et la grande Église qui s'achève.

Dieu avait préparé le sanctuaire de la Grotte. C'est un temple immense dont la voûte est le ciel bleu ; les murailles, de vastes collines et l'horizon infini ; la décoration, des arbres et des fleurs ; l'orgue puissant et doux, le murmure de la Fontaine miraculeuse, l'oiseau qui chante, le vent qui soupire, et la voix solennelle du Gavo qui jette en passant la prière des grandes eaux, bénissant le Seigneur.

L'homme, respectant l'œuvre de Dieu, s'est contenté de poser dans la niche des Apparitions le marbre blanc de l'Immaculée Conception, et de protéger la Grotte par une grille contre les pieuses déprédations.

Dans ce temple de la Grotte, les pèlerins viennent chaque jour s'agenouiller ; et, depuis cinq ans, dans les circonstances solennelles, le Saint-Sacrifice est offert en ce lieu devant les rangs pressés ?

Au-dessus du sanctuaire qu'ont fait les mains divines, s'élève celui qu'a bâti la piété des fidèles. Le style de l'église est du plus pur gothique.

Le rocher semble avoir germé une végétation superbe de grandes murailles de marbre, de piliers, de colonnes, de tourelles, de pinacles et de clochetons qui se perdent dans l'azur du ciel.

Du côté de l'Orient, la façade d'entrée, encore inachevée, paraît étroite jusqu'au jour où elle aura reçu son complément. Appuyée sur tous ces échelons, la flèche montera à la hauteur de plus de 325 pieds, et portera l'œil et la pensée vers le ciel.

L'église est achevée, à l'extérieur, des trois autres côtés.

A l'occident, l'abside ornée d'élégantes colonnes, surmontée de la Croix, encadrée par les pinacles et les tourelles du transept, s'élève gracieuse au-dessus des cinq chapelles absidales, également ornées de colonnettes sur toutes leurs faces. Ce chevet du sanctuaire, d'une grâce et d'une pureté remarquables, rappelait à un saint religieux le lys de l'Immaculée Conception.

Vu de loin, du côté du nord, l'édifice semble un orgue immense, suspendu aux flancs de la Montagne ; et le pèlerin, qui a gravi la montagne dominant l'église du côté du midi, la voit à ses pieds comme un beau navire, sillonnant une mer de verdure.

La Crypte forme le second sanctuaire de l'Immaculée Conception.

Le pèlerin qui a traversé une des deux galeries longues, et sévères de style, qui conduisent à la Chapelle souterraine, est saisi, en entrant dans ce lieu saint, d'un sentiment mêlé de respect et de joie. Au milieu de cette forêt de colonnes, qui forment trois nefs régulières ; sous ces voûtes basses et sombres, mais rendues gracieuses par des nervures de pierre blanche, qui se coupent et s'entrecroisent en tout sens, sans se heurter ; en face de ces cinq chapelles absidales, formant autant de petits sanctuaires, dont chaque autel attire l'œil et la prière, tout est recueillement, paix et joie ineffables. Le souffle de l'Immaculée a rempli d'allégresse ces mystérieuses catacombes.

Un chemin de ronde fait le tour de l'édifice au niveau de la Crypte. Couronné bientôt d'un garde-corps monumental, il permettra au pèlerin de contempler, de cette hauteur, le riant vallon de la Grotte, et aux processions d'envelopper l'église de leurs longues files, de leurs bannières et de leurs chants.

La Crypte communique, à l'intérieur, avec l'église supérieure par quatre escaliers en pierre, et, à l'extérieur, par un double escalier monumental.

Arrivé sur le perron devant la grande porte d'entrée, le pèlerin, qui se tourne vers l'Orient, voit un ravissant paysage.

On s'arrache avec quelque peine à ce spectacle pour entrer dans l'église.

En posant le pied sur le seuil, de bonnes gens ont jeté un cri de surprise, et les hommes de goût laissent souvent échapper une parole d'admiration. Tous s'arrêtent émus comme devant une vision du ciel ; c'est l'épouse des Saints Cantiques, la fille de Sion, leur apparaissant avec sa beauté qui est toute à l'intérieur.

Une nef vaste et haute déploie devant l'œil ravi ses proportions harmonieuses, la pureté de ses lignes, cet éclat de lumière joyeuse, qui rappellent le souvenir et l'impression de la Sainte Chapelle à Paris.

Toutes ces lignes blanches montant en piliers et colonnes, se courbant en arcs, encadrant les fenêtres, allant s'épanouir dans les voûtes, forment un poème harmonieux, où l'âme sent la vie circuler et la prière chanter un hymne d'amour.

Après le premier ravissement, l'œil se promène avec délices dans les dix chapelles latérales, séparées, ou plutôt unies entr'elles, par une dentelle de pierre blanche, festonnée en rosaces et fenêtres géminées, en colonnettes et chapiteaux.

Il plonge ensuite avec bonheur dans les cinq chapelles absidales, où la richesse des colonnes et des arcatures se trouve encore multipliée avec un goût exquis.

Au-dessus des grands arcs des chapelles latérales, le plus élégant triforium règne tout à l'entour de l'église. Ses niches sans fin, encadrées avec une grâce parfaite, permettront à une longue procession de Saints de venir se déployer devant leur Reine Immaculée.

Plus haut, dix-neuf grandes fenêtres, richement encadrées aussi, laissent tomber à flots la lumière du ciel.

La voûte s'éclanche hardie et majestueuse à la fois et étend ses nervures comme les branches des grands arbres de nos forêts.

Voici la maison de Dieu et de l'Immaculée. Le trône n'est pas encore dressé ; mais il le sera bientôt. Jésus établira sa demeure dans son Tabernacle ; et la Vierge de la Grotte apparaîtra aussi dans le lieu saint, remplissant de son regard et de ses sourires le temple qu'elle a demandé et inspiré.

---

#### L'IMMACULÉE CONCEPTION AU MILIEU DE NOS ÉPREUVES.

Des esprits légers ont dit : Que deviennent les espérances que fit naître la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception ? Nous attendions le triomphe de l'Église et la paix sur la terre. — L'Église est partout opprimée, le Pape prisonnier au Vatican, et le monde plus troublé que jamais. Toutes les nations catholiques se précipitent vers une décadence irrémédiable ; et celle qui marchait à leur tête, la Fille aînée de l'Église, la France, vaincue, découronnée et avilie, est tombée dans un abîme qui semble devoir être son sépulcre à jamais.

“ Insensés et cœurs lents à croire, disait Jésus aux disciples d'Emmaüs, “ ne fallait-il pas que le Christ souffrît et qu'il entrât ainsi dans la gloire ? ” — Ne faut-il pas que le monde moderne expie par la souffrance tant d'erreurs et de mensonges, de crimes et de vices ?

Le mal est profond, l'expiation doit être grande. “ Les vérités ont été “ diminuées parmi les enfants des hommes.” Les doctrines les plus folles et les plus perverses ont pris la place des enseignements de la Foi. L'illusion d'une liberté menteuse a séduit même les enfants de la lumière. Après avoir chassé le Christ de l'âme humaine, de la famille et de la société, on a essayé, aux applaudissements des grands, des savants et des lettrés, de lui enlever, même dans l'histoire, la couronne de sa royauté divine. Les passions, ayant secoué le joug de la Foi, se sont déchaînées sans obstacle. L'ambition est effrénée et l'avarice insatiable ; l'orgueil s'est exalté jusqu'au délire ; “ l'homme est devenu chair, et toute chair a corrompu sa “ voie.” Le monde moderne doit être purifié par un nouveau déluge, s'il n'est sauvé par une effusion plus abondante du sang du Calvaire et du sang des martyrs, et par l'intervention miraculeuse de Celle qui est, avec Jésus, la grande ouvrière de la Rédemption.

Mais, nous l'espérons, la Vierge Immaculée sauvera ce siècle, plein de sa gloire et baptisé de son nom. Elle a préparé et déjà commencé la victoire,

En nous donnant PIE IX ;  
 En suscitant des MARTYRS ;  
 En multipliant les MIRACLES.

#### I.—PIE IX.

Pie IX est le Pontife de "l'Immaculée Conception." Elle est son étoile, et c'est Elle qui l'a fait.

Au milieu de la tempête qui obscurcit le ciel et agite la barque de Pierre, Pie IX n'a pas détourné un instant son œil ferme et confiant de cette "Étoile des mers" ; il n'a pas cessé de tourner vers Elle les regards inquiets des catholiques. Le 8 décembre 1854, il disait en face du monde :

" Nous nous reposons avec une " confiance entière et absolue dans la " certitude " de Nos espérances : la Bienheureuse Vierge, qui, toute belle " et immaculée, a brisé la tête vénéneuse du cruel serpent et a apporté le " salut au monde ; qui est la louange des prophètes et des apôtres, l'hon- " neur des martyrs, la joie et la couronne de tous les saints ; qui, refuge " assuré et auxiliaresse invincible de quiconque est en péril, médiatrice et " conciliatrice toute-puissante de la terre auprès de son Fils unique, gloire, " splendeur et sauvegarde de la sainte Eglise, a toujours détruit toutes les " hérésies ; qui a arraché aux calamités les plus grandes et aux maux de " toute espèce les peuples fidèles et les nations, et qui nous a délivrés " nous-mêmes des périls sans nombre dont nous étions assaillis, la Bien- " heureuse Vierge fera, par son puissant patronage, que tous les obstacles " étant écartés, toutes les erreurs vaincues, la sainte Eglise catholique, " notre mère, se fortifie et fleurisse chaque jour davantage chez tous les " peuples et dans toutes les contrées, qu'elle règne d'une mer à l'autre, " des rives du fleuve aux extrémités de la terre, qu'elle jouisse pleinement " de la paix, de la tranquillité, de la liberté, afin que les coupables " obtiennent le pardon, les malades le remède, les faibles la force de " l'âme, les affligés la consolation, ceux qui sont en péril, le secours ; afin " que tous ceux qui errent, voyant se dissiper les ténèbres de leur esprit, " reviennent au sentier de la vérité et de la justice, et qu'il n'y ait qu'un " troupeau et qu'un pasteur (1). "

Ces espérances ne seront pas trompées ; " la confiance entière et absolue " du Docteur infailible ne sera pas déçue ; et déjà le triomphe de l'Immaculée Conception s'accomplit en Pie IX.

Comme toujours, ce triomphe est le fruit de la Croix ; mais que cette croix est douce et glorieuse !

Dans son Encyclique du 4 juin, le grand Pontife remercie Dieu de

(1) Bulle *Ineffabilis*.

l'avoir jugé digne de souffrir persécution pour la justice. Cette gloire est incomparable.

Pendant un quart de siècle, il a été en butte à toutes les attaques et à tous les outrages, aux ingratitude et aux trahisons, aux violences et aux hypocrisies. Le résultat de cette persécution a été d'ouvrir son grand cœur à toutes les effusions de la charité la plus douce, la plus sereine et la plus invincible, et de tourner vers lui "cette merveilleuse ardeur de dévotion et d'amour qui sur toute la terre agite puissamment le peuple chrétien, et d'un zèle unanime le porte vers le Saint-Siège. (1)

Nul n'a plus souffert, nul n'a plus aimé et nul n'a été aussi aimé que le Pape de l'Immaculée Conception. "Il a bu en passant de l'eau du torrent et c'est pourquoi il lèvera la tête.

La Reine Immaculée du monde et de ce siècle, lui a dit : "Asseyez-vous à ma droite.

"Jusqu'à ce que je place vos ennemis en escabeau de vos pieds.

"Le Seigneur est à votre droite ; il a brisé les rois au jour de sa colère.

"Il jugera au milieu des nations ; il entassera les ruines, il brisera contre la terre les têtes de plusieurs.

"Pour vous, vous êtes prêtre pour l'éternité, selon l'ordre de Melchisédec." (2)

Au milieu de nos désastres, de nos abaissements et de nos ruines, Pie seul est grand, seul est roi.

Son royaume, agrandi par les ouvriers apostoliques qu'il a envoyés dans les régions lointaines et inhospitalières, atteint jusqu'aux extrémités de la terre.

Il a rétabli son autorité au sein des nations hérétiques et schismatiques, en constituant en plusieurs contrées l'ordre de la hiérarchie ecclésiastique. Il a préparé et commencé la réunion des églises orientales.

Maître de la vérité et de la lumière, dédaignant les vaines opinions qui passent, il a frappé de condamnation et de mort les "les erreurs contraires à la raison humaine et aux bonnes mœurs, à la société chrétienne et à la société civile." (3)

Roi des intelligences, des coeurs, des âmes, il a obtenu de l'amour le tribut du denier que César impose par la force.

Etendant jusqu'au ciel sa puissance infailible, "il a discerné les honneurs célestes à de nombreux héros de notre religion," (4) et placé sur la couronne de la Mère de Dieu le fleuron incomparable de son Immaculée Conception.

Pierre avait dit à Jésus : "Vous êtes le Christ, Fils du Dieu vivant."

(1) Encyclique du 4 juin.

(2) Psaume 109.

(3) Encyclique du 4 juin.

(4) Encyclique du 4 juin.



Jésus répondit à Pierre : “ Tu es Pierre, et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise ; et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contr'elle. (1)

Pie IX a dit à la mère de Dieu : “ Vous êtes Immaculée dans votre Conception.” Et la Mère de Dieu a dit à Pie IX : “ Tu es Immaculé dans la foi ; tu es le Vicaire infallible de la vérité.”

Il fut donné à Jean, le disciple aimé de Jésus, le fils adoptif de Marie, de survivre aux persécuteurs et de voir de ses yeux le triomphe de Jésus sur la terre. Par un prodige inouï depuis dix-neuf siècles, dérogeant à une loi qui semblait devenir un article de foi, le nouveau Jean a atteint les années de Pierre ; et le Vieillard du Vatican contemple de son regard tranquille les “ frémissements des peuples et les complots des rois. Comme “ celui qui habite dans les cieus, il se rit de leurs vains efforts. Il leur “ parle dans sa colère et dans sa miséricorde. Car il a été établi roi en “ Sion, sa montagne sainte, pour leur annoncer la volonté du Seigneur. “ (2)”

Le Pape, vainqueur du monde, le délivrera. Véritable Noé, il porte dans sa barque la nouvelle famille humaine qui doit repeupler la terre. Pierre fondamentale, seule debout au milieu de tant de ruines, il sera la base indestructible de la famille et de la société. Le Pape relèvera et ressuscitera les nations catholiques ; il sauvera la France.

Depuis les siècles, la France a été le soldat du Christ et de son Eglise ; Dieu le lui rendra au centuple.

Le grand cœur de Pie IX aime singulièrement la France ; il espère pour elle ; il compte sur elle.

Tous les jours il dit à la Mère de Dieu :

“ O Marie, conçue sans péché, regardez la France, priez pour la France, “ sauvez la France ! Plus elle est coupable, plus elle a besoin de votre “ intercession. Un mot de Jésus reposant dans vos bras, et la France “ est sauvée.”

“ O Jésus, obéissant à Marie, sauvez la France.” (3)

Dans nos malheurs inouïs, le Pape a élevé la voix en faveur de la France ; il a trouvé dans sa pauvreté trente mille francs à envoyer à nos misères les plus pressantes, et un grand nombre de vases sacrés pour nos églises pillées.

Le navire de l'*Immaculée Conception* qui nous portait ces trésors de notre Père, a rencontré sur mer nos envoyés qui allaient lui présenter nos offrandes et nos vœux, à l'occasion du jubilé de la vingt-cinquième année du Pontificat. Le Pape et la France sont unis à jamais.

A milieu de toutes nos épreuves, il nous semble voir la Vierge Immaculée, prenant par la main son Pontife aimé, l'arrachant à tous les

(1) Luc, XVI, 17, 18.

(2) Psaume 2.

(3) Les journaux catholiques rapporte que Pie IX dit chaque jour cette prière.

dangers, l'établissant seul roi parmi les ruines de toutes les grandeurs de ce monde, par lui, conduisant l'Eglise militante à des triomphes de plus en plus glorieux, et, par lui, relevant toutes les nations catholiques et surtout son royaume aimé de France, le *plus beau après celui du ciel*.

Victorieuse de tous ses ennemis, écrasant leur tête superbe, la Mère de Dieu apparaît à la terre et au ciel, radieuse de la beauté ancienne et nouvelle de son IMMACULÉE CONCEPTION..

---

## CHAPELLE DE NOTRE-DAME DE LOURDES,

AU BAS DE L'EGLISE ST. JACQUES, A MONTREAL.

Montréal est bien toujours la ville de Marie. Il y a déjà un nouveau Sanctuaire dédié à N.-D. de Lourdes. C'est une petite et charmante chapelle au bas de l'Eglise St. Jacques. Quoique dans l'ombre et comme sous terre, chaque jour cependant, et particulièrement le dimanche, une foule considérable d'âmes pieuses s'y rendent pour prier. Rien n'est beau, n'est touchant comme la foi, la ferveur, le recueillement de ces milliers de personnes qui viennent là, frapper au cœur immaculé de la Reine du Ciel. On voit vraiment des enfants autour de leur bonne mère qui ne se fatigue pas d'exaucer les supplications. Et ici, comme en France, comme en Belgique, nous pourrions raconter des prodiges de conversions, de guérisons, de protection, de faveurs diverses.

Nous prions les personnes et surtout Messieurs les Curés, qui connaîtraient quelques faveurs extraordinaires et bien constatées, reçus par l'intercession de Notre-Dame de Lourdes, de vouloir bien nous en envoyer le rapport, afin de donner à ces faits la publicité utile à la gloire de Dieu et à l'édification du prochain, après en avoir obtenu nous-même l'autorisation des supérieurs ecclésiastiques. Elles témoigneront ainsi de leur reconnaissance envers Dieu et envers sa puissante Mère.

---

Peut-être sera-t-on bien aise d'apprendre que le Directeur de l'*Echo* du Cabinet Paroissial est en correspondance suivie avec le Supérieur des Missionnaires établis à Lourdes, et que ce bon Père a eu la bonté de lui envoyer une certaine quantité d'eau de la Grotte.

## L'INSTITUT JACQUES-CARTIER.

(FONDÉ A MONTREAL, LE 20 OCTOBRE 1869.)

Une société de jeunes gens, sous le nom d'Institut Jacques-Cartier, ayant spécialement en vue de continuer de sérieuses études et de développer par le travail en commun, et par des assemblées fréquentes et de nombreuses lectures, les connaissances nécessaires à leur avenir, ont fait du Cabinet de Lecture Paroissial le lieu de leur réunion. Cette Ruche nouvelle est déjà riche d'un magnifique essaim. Pleins de foi, d'ardeur, de persévérance et d'une juste confiance en eux-mêmes fondée sur près de deux ans d'une ébranlable constance, malgré les plus décourageantes difficultés, les jeunes gens de la nouvelle Institution promettent à la Société des hommes sérieux dans les professions les plus importantes. Nous nous ferons un vrai bonheur de seconder un si noble élan. Nous mettrons prochainement et de grand cœur à la disposition de nos jeunes amis une Bibliothèque spéciale, composée d'ouvrages spéciaux dans une des salles de la bâtisse du Cabinet de Lecture Paroissial. Ce sera, quand ils le voudront, leur lieu de rendez-vous ; ils y trouveront des Auteurs qu'ils ne pourraient se procurer eux-mêmes, vu la rareté et le prix des volumes ; ils continueront ainsi leurs études, tout en prenant certain délassement que la lecture de nombreux Journaux et Revues choisis pourra leur procurer. Nous donnons ci-après quelques passages d'une intéressante lecture que M. Labelle, fondateur de l'Institut, a faite dans l'une des dernières séances. Nous pourrions désormais faire une plus large place aux Ecrits de cette intéressante Institution, si bien conditionnée, pour exciter l'émulation de la jeunesse, et la pousser dans le chemin des études sérieuses et chrétiennes qui, seules, peuvent aujourd'hui fournir le moyen de se faire une route au milieu de la foule de plus en plus compacte qui encombre les abords des professions libérales.

M. Labelle débute par une scène délicieuse de la vie d'un enfant, et s'empare de son auditoire par les charmes de la belle littérature dont il a conservé un si bon souvenir. Tantôt c'est une prairie émaillée de fleurs, un riant paysage ; c'est un papillon aux couleurs éclatantes, aux ailes de pourpre, de topaze et d'émeraudes ; c'est un jeune enfant qui, dans ses jours récréatifs, prend ses ébats dans la campagne, poursuivant à outrance les insectes ailés qui l'attirent par leurs brillants coloris, jusqu'à ce qu'il s'en soit rendu le joyeux possesseur.

C'est le jeune chasseur de retour au foyer paternel, brisé de lassitude,

la figure en sueur, le visage brûlé par le soleil, mais satisfait et content de son butin qu'il expose aux yeux de tous, plus heureux qu'un conquérant. Et cet enfant, ce conquérant, c'était celui-là même qui allait faire une lecture si intéressante sur les Insectes.

Restreint par notre cadre, nous nous voyons à regret obligé de glaner quelques-unes des descriptions qui nous ont paru devoir intéresser d'avantage nos lecteurs.

M. Labelle parle d'abord des Insectes en général, dont il a donné la division : puis, passant à la description du corps de ces petits êtres, voici ce qu'il dit en parlant de la tête :

“ La bouche se compose d'un seul tronçon ; quelquefois on y voit de fortes mandibules arquées et des mâchoires assez bien aiguës. Ces appendices affectent des formes très-variées qui sont constamment en rapports avec les besoins de l'animal. Ainsi le papillon, qui vit du suc des plantes, possède une espèce de trompe à l'aide de laquelle il suce le nectar qui repose au fond de la corolle des fleurs ; chez la punaise, c'est un bec pointu qui lui sert à percer l'écorce des plantes ; chez le cousin, c'est un dard que chacun connaît suffisamment sans doute ; chez la mouche, c'est un suçoir simple et charnu à l'aide duquel elle aspire les liquides qui lui servent de nourriture.

“ Outre ces mandibules, la tête porte encore les antennes et les yeux. Ce dernier organe présente chez les insectes un caractère tout particulier, qu'on ne trouve nulle part ailleurs, et qui fait l'admiration de tous ceux qui l'examinent attentivement. En effet, l'œil de l'insecte se compose d'une infinité de petites facettes très-régulières, dont chacune constitue un œil proprement dit. Elles sont quelquefois très-nombreuses ; chez le hanneton, par exemple, on en compte plus de neuf mille, et l'on connaît des Insectes qui en ont jusqu'à vingt-cinq mille. Outre ces deux yeux ainsi composés, les abeilles, les guêpes, les frelons en ont encore trois autres beaucoup plus petits, disposés en triangle sur le milieu du front.

Ensuite, M. le Lecteur arrive au thorax qui supporte les pattes constamment au nombre de six, et les ailes en nombre variable. Ces dernières, dit-il, varient et par le nombre et par la structure.

“ Tantôt, on n'en voit que deux, comme chez la mouche domestique ; tantôt, il y en a quatre comme chez le papillon. Quelquefois les ailes supérieures seront dures, coriaces ; d'autrefois elles seront transparentes comme de la gaze. Chez quelques insectes les ailes postérieures manquent, et alors elles sont ordinairement remplacées par deux petits filets mobiles terminés en massue que l'on nomme balanciers.....

“ L'abdomen ou le ventre des Insectes ne porte jamais ni pattes ni ailes, mais il est souvent muni d'appendices dont les formes et les usages varient beaucoup : Ici ce sera un simple stylet ; là ils constitueront des pinces puissantes ; ailleurs enfin, ils deviendront des armes offensives et défen-

sives d'autant plus terribles qu'elle sont empoisonnées : tel est le dard des guêpes et des abeilles.

Nous croyons faire plaisir à nos lecteurs en reproduisant ici la belle citation que M. Labelle a faite en parlant de l'un des phénomènes les plus extraordinaires et les plus intéressants dans la vie de l'insecte, celui de ses métamorphoses :

“ Tous ces petits animaux qui nous charment par l'élégance de leurs formes, par l'éclat de leurs couleurs, par la grâce de leurs allures, par la bizarrerie de leurs instincts, par la singularité de leurs mœurs n'ont pas toujours présenté les mêmes dispositions organiques extérieures. Tous ont dû passer par un état humble, méprisé, trop souvent fatal à un grand nombre ; tous, au sortir de l'œuf, ont rampé sous la forme de larve, de ver ou de chenille. Cette chenille au corps velu, hérissé d'épines, couvert de tubercules, à la démarche paresseuse, aux goûts dépravés, inspire à tout le monde un dégoût involontaire. Bientôt cependant cette hideuse chenille, guidée par un merveilleux instinct, pressent une vie plus glorieuse et se prépare avec ardeur et joie un tombeau qu'elle regarde comme le berceau d'une existence nouvelle et brillante. Au sein de la mort s'opère un mystère de transformation. L'insecte déchire son linceul, étale ses ailes élégantes et prend son essor. Cette chenille que nous méprisions naguère voltige maintenant au milieu des fleurs, plus belle que les fleurs elles-mêmes. Sous la forme d'un gracieux et léger papillon, elle promène son inconstance à toutes les fleurs des champs et des prairies.”

“ Telle est en abrégé l'histoire des changements de tous les insectes ; tous ont été rampants, et après quelques jours d'un sommeil léthargique admirable, ils se sont éveillés pleins de vie et de beautés. On a donné le nom de métamorphose, à ces changements des insectes, mais ce sont moins des transformations, des métamorphoses que des évolutions de formes, que des développements successifs. Ce fut l'illustre Swammerdan qui démontra le premier cette proposition en mettant en évidence la nymphe ou la chrysalide sous les téguments de la chenille, et le papillon sous l'enveloppe de la nymphe. Il comparait gracieusement la chenille à un frais bouton de rose. “ Sous les sépales du calice, dit-il, on aurait peine à soupçonner la reine des fleurs et pourtant tous les pétales y sont repliés sur eux-mêmes et à l'état rudimentaire. Les douces influences d'une tiède température accélèrent le développement, et bientôt la belle fleur épanouit sa corolle et répand son parfum. De même le papillon aux ailes diaprées se trouvait dans le corps de la chenille, mais à l'état rudimentaire ; celle-ci se débarrasse successivement de plusieurs enveloppes grossières et laisse échapper de son sein le plus beau des insectes.”

Après cette belle citation, M. Labelle a parlé de la Classification des Insectes : Que ne pouvons-nous le suivre et reproduire la belle description qu'il a fait des Demoiselles ou Libellules, l'un des plus gracieux et des

plus élégants insectes que l'on connaisse ; celle des abeilles et des fourmis dont les mœurs ont tant de ressemblance ; ou bien encore celle du Ver-à-Soie dont le produit précieux alimente tant de riches et importantes industries ; mais l'espace nous manque. A la fin de sa Lecture si intéressante, M. Labelle s'est exprimé ainsi :

“ Nous voici, Messieurs, parvenu au terme de notre course : la route a été longue, difficile. Souvent nous avons rencontré des sentiers arides, sablonneux et hérissés d'obstacles ; plus d'une fois nous avons été tenté de céder au découragement et de nous arrêter. Mais enfin, nous sommes arrivé au but, un peu fatigué il est vrai, mais joyeux et content, je n'en doute pas, de l'excursion que nous avons faite dans les domaines enchantés de l'histoire naturelle. Le pèlerin qui, après une journée de marche pénible, arrive au terme de son voyage, éprouve une satisfaction bien naturelle à jeter un coup-d'œil sur le chemin qu'il vient de parcourir. Il se retourne, il regarde, il énumère tout ce qui l'a frappé ; il tient compte de tous les petits incidents qui sont venus parsemer sa route. Eh bien ! Messieurs, nous ferons comme lui, en terminant, nous jetterons un coup-d'œil en arrière et nous donnerons une dernière pensée, un dernier regard, à tout ce que nous avons aperçu en passant.

“ Dans cette lecture, nous avons parcouru le monde des insectes, et nous avons pu contempler les phénomènes sans nombre qu'il offre à celui qui l'étudie.

“ Nous avons même pénétré dans la retraite mystérieuse de quelques-uns d'entre eux ; et là, les ayant surpris dans leur vie intime, nous avons pu tracer à la hâte une légère esquisse de leurs mœurs. Nous avons examiné minutieusement cette multitude innombrable de petits êtres qui échappent à notre vue, dont le corps cependant renferme, dans des proportions infiniment réduites, les organes les plus compliqués. Nous avons pu admirer les rapports merveilleux qui existent entre ces organes et les besoins de l'animal ; la quantité prodigieuse des espèces qui nous sont utiles, et le nombre beaucoup plus petit de celles qui pourraient nous nuire.

“ En présence de tant de merveilles, l'âme demeure saisie d'admiration, et l'homme, cet être pétri d'orgueil et d'amour-propre, voit sa petitesse et son néant. A la vue de tant de prodiges, nous ne pouvons que tomber à genoux, baisser humblement la tête et adorer en silence le Souverain Maître de l'univers ! Car, Messieurs, dans le spectacle de la structure étonnante des insectes, nous contemplons en miniature le chef-d'œuvre de la puissance créatrice. Les anciens disaient : “ la nature est admirable dans les plus petites choses ! ” pour nous qui sommes plus instruits et plus reconnaissant, nous dirons : Dieu se reconnaît à son œuvre ! ”

## LE SOUTERRAIN ET LA TÊTE DE LAPIN

### DU SEMINAIRE SAINT-SULPICE DE PARIS.

La Commune de Paris avait caserné des gardes nationaux dans les bâtiments du Séminaire Saint-Sulpice. Un de ses gardes faisant l'entendu avait fini par persuader à ses camarades et aux officiers qu'il savait, de science certaine, qu'un souterrain partant des caves du séminaire débouchait dans la campagne au-delà des fortifications, et que par là on communiquait avec Versailles. Les têtes une fois montées, (cela n'était pas difficile,) on voulut profiter du séjour dans la place par y faire une complète exploration. On avait interrogé ceux des Directeurs qui logaient encore au séminaire, et nécessairement on n'avait pas cru à leurs dénégations. On voulut qu'un d'eux assistât à la perquisition. On se met en route dans les caves, on ouvre les portes, on explore tous les recoins, on sonde les murs, on frappe aux voûtes. Tout se fait lentement, longuement, sérieusement. Enfin un des explorateurs croit avoir reconnu quelque indice. C'est un homme du métier, et il certifie qu'à certain endroit qu'il désigne il y a un orifice bouché après coup.

Le Directeur est questionné, il ne peut rien répondre ; donc il ne veut rien dire. On se met à l'ouvrage de tout cœur : bientôt on entend résonner une cavité profonde : quelques pierres tombent, et un gouffre profond s'ouvre aux yeux. Plus de doute, c'est le souterrain. On n'a pas lieu d'être surpris s'il s'enfonce à de grandes profondeurs. Il faut mener jusqu'au bout une tentative qui s'annonce si bien. Mais qui descendra dans cette cavité ? On va chercher les pompiers de la rue du Vieux-Colombier. Il était minuit ; mais le premier succès avait redoublé les impatiences et surexcité les imaginations. Les pompiers avec leurs cordes et leurs engins descendent par l'orifice, explorent la cavité et déclarent que c'est le tube d'un puits bouché depuis longtemps et sans aucune issue.

Le mécompte n'est pas grand parmi les explorateurs, et les esprits avaient déjà pris un autre chemin, et une préoccupation plus grande les avait enlevés à leurs premières poursuites.

En furetant dans les caves ils avaient trouvé un crâne, un petit crâne d'enfant, disaient-ils. Dans les caves du séminaire ! Si M. Rochefort avait été instruit de l'aventure, quels mystères du séminaire Saint-Sulpice il eût écrit ! Les gardes nationaux n'ont pas tous la plume de M. Henri Rochefort, mais ont tous l'imagination de cet agréable canonnier.—A ce propos, à quelle batterie est-il attaché ? et s'est-il, selon l'ordre, rendu au Champ-de-Mars pour s'y tenir à la disposition du délégué à la guerre ?—Je ne puis dire ce que les cervelles des héros brodaient autour du petit

crâne accusateur. Le Directeur du séminaire se refusa tout à fait à examiner cette folie, et l'on ne manqua pas de tenir son refus pour de l'embaras. Toutefois, après réflexion, songeant qu'un cimetière avait existé sur l'emplacement du séminaire, le directeur se demanda si le fait qu'il avait rejeté comme tout à fait impossible ne pouvait pas présenter quelque fondement. Le lendemain donc il demanda à voir le crâne dont on avait fait grand bruit au moment des perquisitions. A son grand étonnement, les gardes nationaux ne paraissaient plus du tout désireux de pousser cette affaire, ils répugnaient tous à en parler et ils voulaient la laisser tomber. Enfin l'un d'eux avoua que ce prétendu crâne d'enfant trouvé la nuit dans les caves était un cervelet de lapin. Il y avait dans la troupe un homme de bon sens et de quelque culture, et il avait prévenu de la méprise. Hélas ! quel bon numéro le *Mot d'ordre* a perdu à cette aventure ! Cela eût fait un si beau pendant aux ossements des nouveaux-nés du couvent de Piepus.

(Univers de Paris.)

---

#### NOTICE SUR LOUIS BEAUDRY, ECUIER.

Nous avons aujourd'hui le pénible devoir d'enregistrer la mort de L. Beaudry, Ecr., Directeur-gérant de la Compagnie du Gaz, et administrateur de la succession Masson.

M. Beaudry, qui avait débuté à Montréal, en 1836, comme commis dans un magasin de tabac, s'était élevé par lui-même, par son propre mérite, au niveau des citoyens les plus marquants de Montréal. Pendant que la jeunesse instruite de son temps dédaignait l'arithmétique et l'usage des chiffres comme étant des "nugæ difficiles," M. Beaudry eut l'intelligence de s'emparer et de s'initier à tous les secrets de la comptabilité. Et dans cette carrière, considérée comme si aride, il arriva à une des positions les plus avantageuses dans le monde des affaires et dans la bonne société. Cette spécialité en avait fait un homme éminemment utile, et dans beaucoup de circonstances ses services furent requis comme arbitre en affaires commerciales, et comme auditeur de comptes.

On sait avec quel succès il administrait les affaires qui lui étaient confiées. Sous sa gestion la Compagnie du Gaz est devenue une des institutions les plus florissantes de notre cité, et la succession Masson a de même augmenté en valeur dans une proportion telle qu'un administrateur habile et consciencieux pouvait seul réaliser.

Il remplissait bien et avec zèle tous les devoirs dont il était chargé, usant avec une égale facilité des langues anglaise et française. La tenue de son bureau et de son domicile annonçait un homme d'ordre, d'une délicatesse et d'une propreté exquis. Enfin c'était un homme de goût et de bon ton.

M. Beaudry était Directeur de la Banque Jacques Cartier, et d'une compagnie d'assurance, et remplissait fréquemment les devoirs de juge de paix.



Il semblerait qu'un aussi grand nombre de charges dût absorber toute l'attention et tous les moments de M. Beaudry. Cependant, on le trouvait dans toutes les bonnes œuvres et dans tous les mouvements patriotiques. Peu de nos compatriotes ont fait plus que lui pour soutenir et donner de l'éclat à la Société St. Jean Baptiste, dont il serait aujourd'hui le président, si les avant-coureurs de la mort ne fussent venus contrarier les intentions des associés, au moment de l'élection générale.

Il était un des premiers membres de la Société de St. Vincent de Paul à Montréal, et le fondateur de la Conférence St. Laurent, dont il fut le président.

Il était un des fondateurs de la Société Bienveillante de Notre-Dame de Bonsecours, dont il fut aussi président.

M. Beaudry donna son concours à l'Œuvre du Cabinet de Lecture Paroissial, et notre Publication lui doit un témoignage tout particulier de gratitude parcequ'il était membre du comité de l'*Echo*.

Il était au nombre des fondateurs de l'Institut Canadien-français.

Il était du Comité de Zélateurs en faveur de l'Asile des Frères de la Charité de St. Vincent de Paul, fondé par le Commandeur Bertholet.

Il était Trésorier du Conseil de la Propagation de la Foi pour Montréal, et Vice-président du Comité Canadien des Zouaves Pontificaux.

Enfin son cœur était ouvert à tous les sentiments généreux, et il payait de sa personne et de sa bourse toutes les fois que pour des fins de charité ou de religion, on demandait le concours des citoyens. C'était, dans la force du terme, un homme de bonne volonté, prêt à rendre service à tout le monde, désirant le bien de tous, et n'ayant de haine que pour les mauvais principes. Aussi le jour des funérailles tout le monde sentait le besoin de dire du bien de lui.—“ Il a procuré à mon frère le moyen de faire ses études ” disait un de ses cousins de la campagne.—“ Sans lui, j'étais un homme ruiné, ” disait un autre.—“ Il m'a aidé dans le moment critique, et si je possède quelque chose aujourd'hui c'est à lui que je le dois. ”—Ces actes de bienveillance et de générosité étaient sans doute ignorés de sa main gauche.

Cette activité étonnante pour le bien, était l'œuvre d'une foi profonde ; car M. Beaudry a prouvé que l'application aux affaires temporelles, quelques nombreuses qu'elles soient, s'allie très-bien à la pratique assidue des devoirs religieux. Il appartenait à la Congrégation des hommes depuis vingt-cinq ans.

On comprend quel amour et quelle tendresse devait avoir pour son épouse et ses quatre enfants un homme si bien doué de tant de vertus publiques et sociales. Cette perte est bien cruelle pour eux. Puissent le respect et l'estime dont la société entoure la mémoire de leur chef, leur apporter quelques consolations dans ce moment d'épreuves.

M. Ls. Beaudry n'était âgé que de 52 ans. Il était né à Québec le 5 Octobre 1819, et est décédé, 2 juillet 1871.—Après avoir été marchand à Québec et ensuite aux Trois-Rivières, son père, M. Ls. Beaudry, vint s'établir à Montréal en 1836, avec toute sa famille.

Le défunt était frère du Révd. M. H. Beaudry, curé de St. Rémi.

## DISCOURS DU GENERAL TROCHU.

Ce Discours faisant connaître l'origine des désastres de l'armée française, les principaux faits de la Révolution du 4 Septembre et l'histoire du Siège de Paris, nous avons pensé faire plaisir à nos abonnés en le publiant dans *l'Echo*.

### DISCOURS DU GENERAL TROCHU.

“ Messieurs, à l'occasion d'une pétition, vous avez autorisé notre illustre collègue, le général Changarnier, à vous exposer, au grand bénéfice des conquêtes à venir, l'histoire, telle qu'il l'avait vue, du douloureux épisode de la capitulation de Metz.

Permettez qu'à l'occasion d'un rapport qui est le résultat et comme le résumé de l'ensemble de nos désastres, je vous en fasse à mon tour le récit.

Vous m'avez précédemment autorisé à espérer que je pourrais vous présenter une page d'histoire qui comprend les causes de l'affaiblissement de l'armée française, l'origine de nos revers sur le Rhin, les faits principaux de la révolution du 4 septembre, et enfin le siège de Paris.

“ Messieurs, en 1867, après Sadowa, j'ai fait un petit livre intitulé “ l'Armée française en 1867. ” Il avait pour objet de montrer que, si la guerre éclatait, comme j'en avais la conviction, nous ne serions pas préparés.

Envisageant les situations respectives de la Prusse et de l'Autriche, je disais que l'Autriche avait péri parce que l'armée prussienne, préparée d'ancienne date par son gouvernement, et toujours concentrée, avait surpris l'armée autrichienne, incomplètement préparée, en flagrant délit de concentration, et j'annonçais que, si nous ne maintenions pas la paix pour réorganiser l'armée et faire des préparatifs qu'on disait exister et qui n'existaient pas, nous pourrions être, à notre tour, surpris en flagrant délit de préparation et de concentration.

Nous avons été surpris et c'est là l'origine des désastres que nous avons rencontrés sur le Rhin.

Au commencement du mois d'août, j'étais à Paris, seul entre tous les généraux de l'armée, attendant une destination, quand arrivèrent les douloureuses nouvelles des événements de Wissembourg, de Reischoffen et de Forbach.

A ce moment, messieurs, j'entrevis les conséquences redoutables qu'aurait pour les armées restées autour de Metz un effort trop longtemps continué sur ce point ; j'aperçus en même temps l'importance du siège de Paris, et je cherchai à faire arriver ce sentiment jusqu'à l'empereur, par un des officiers les plus autorisés de son entourage.

J'écrivis une lettre dont je vous demande la permission de vous donner lecture, parce qu'elle présente la question militaire sous un aspect d'ensemble qui montre à quel point la situation se serait améliorée si l'armée du maréchal Bazaine s'était repliée de Metz sur Paris :

“ Si haute que soit l'importance des événements qui paraissent devoir se passer entre Metz et Nancy, celle des événements complémentaires qui pourront se passer à Paris, au double point de vue politique et militaire, n'est pas moindre.

“ Dans cette idée, j'exprime l'opinion dont le développement suit : le siège de Paris peut être longuement disputé, à la condition nécessaire pour tous les sièges, impérieusement nécessaire pour celui-là, que la lutte soit appuyée par une armée de secours. Son objet serait d'appeler à elle tous les groupes qui seraient ultérieurement organisés dans tout le pays, d'agir par des attaques répétées contre l'armée prussienne, qui serait par suite incapable d'un investissement complet, et de protéger les chemins de fer et les grandes voies du sud, par lesquelles se ferait l'approvisionnement de la ville.

“ Cette armée de secours existe, dit-on au ministère. Mais ce sont là de futurs contingents tout aussi incertains que ce qu'on a espéré des régiments de marche, que ce qu'on a espéré des régiments de mobiles qui peuvent être et seront d'un grand secours plus tard, mais non pas dans le moment présent et immédiat.

“ Je crois qu'il faut que l'armée de secours de Paris soit l'armée qui est réunie devant Metz, et voici comme je l'entends : le répit que vous donnez à l'ennemi veut dire qu'il évacue ses blessés, fait prendre leur équilibre à ses têtes de colonne, et qu'il opère sa concentration définitive. Elle comprendra trois armées, dont l'une au moins aura la mission de vous tourner. L'effort lui coûtera cher, mais il sera soutenu par des forces considérables et incessamment renouvelées. Si vous tenez trop longtemps ferme devant Metz, il en sera de cette armée, qui est le dernier espoir de la France, comme il en a été du premier corps, qui a péri après de si magnifiques preuves. Je crois qu'il faut que cette armée de Metz étudie soigneusement et prépare la ligne d'une retraite échelonnée sur Paris, les têtes de colonnes livrant bataille sans s'engager à fond, et arrivant à Paris avec des effectifs qui devront suffire pour remplir l'objet de premier ordre que j'ai indiqué ; nous ferons ici le reste.

“ Adieu, bon courage et bon espoir ! ”

Quelques membres. La date !

M. le général Trochu.—Le 10 août 1870.

Si j'ai cité cette lettre, messieurs, c'est qu'elle a le caractère d'authenticité par les circonstances que voici : elle fut lue au cercle des officiers généraux qui entouraient l'empereur et approuvée unanimement ; elle fut portée à l'Empereur, qui l'approuva également, et des ordres étaient déjà donnés, quand des avis de Paris exprimèrent que cette retraite serait pleine de périls politiques, et l'armée de Metz resta dans la situation où elle a péri.

Je vous fais ce récit pour établir que l'idée première du siège de Paris reposait sur l'existence d'une armée de secours ; que cette armée de se-

cours aurait été l'excellente armée du maréchal Bazaine, de 150,000 hommes, à laquelle se serait jointe l'armée du maréchal MacMahon, de 100,000 hommes, ce qui aurait fait 250,000 hommes autour de Paris, qui aurait été le grand point d'appui de tous les efforts. Paris, dans ces conditions, n'aurait pu être investi, aurait indéfiniment tenu tête à l'ennemi. C'était peut-être la France sauvée.—Oui ! oui !

Et ce que j'ai voulu exprimer, c'est que cette armée manquant à Paris, c'était Paris gravement compromis.—C'est vrai ! très-bien !

Désigné par le ministre de la guerre pour prendre le commandement du 12<sup>e</sup> corps qui s'organisait après coup au camp de Châlons, avec l'infanterie de marine, des régiments de marche et les mobiles de Paris, j'arrivai à la gare de Châlons le 16 août au soir ; et à la même heure, à la même minute, le train impérial venant de Metz, y arrivait aussi.

Les officiers qui entouraient l'Empereur me racontèrent que la sécurité du train avait été un instant compromise entre Metz et Verdun, par suite du voisinage des colonnes ennemies.

Ainsi, à la date dont je parle, le mouvement tournant que j'avais redouté et annoncé était à peu près effectué ou s'effectuait.

Le lendemain, messieurs, le 17 août, il y eut une conférence chez l'empereur, à laquelle je fus appelé. Et ici commence l'histoire très peu connue du siège de Paris.

J'ai dit que, dans l'exposé que vous voulez bien entendre, je n'exprimerai pas un fait qui fut confirmé par des actes écrits.

A cette conférence assistaient l'empereur, le prince Napoléon, le maréchal MacMahon, le général Bertault, commandant des mobiles de la Seine, le général Schmitz, chef d'état-major général du 12<sup>e</sup> corps et le général Trochu.

Je crois me rappeler que, pendant la conférence, le général de Courson, préfet du palais, entra et demeura.

L'empereur demanda à ce petit conseil de guerre ce qu'il pensait de la situation et ce qu'il convenait de faire dans la situation.

A l'unanimité, par l'organe du prince Napoléon, qui parla le premier avec un esprit très-ferme, et aussi par son organe, la conférence exprima textuellement ce que je vais dire :

L'empereur a abandonné le gouvernement en allant prendre au loin le commandement de son armée ; il vient d'abandonner le commandement et de le remettre aux mains du maréchal Bazaine. Il est seul au camp de Châlons, sans armée. En fait, il a abdiqué le gouvernement et le commandement. S'il ne veut pas abdiquer tout-à-fait, il faut qu'il reprenne ou le gouvernement ou le commandement.

L'empereur reconnut que cet exposé était conforme à la réalité des faits. La conférence ajouta qu'il était impossible que l'Empereur reprit le commandement ; et que, dans ce cas, il ne lui restait plus qu'à ressaisir d'une main ferme le gouvernement.

L'empereur adopta ces vues.

Le prince Napoléon ajouta que, pour que l'empereur prit le gouvernement avec quelque sécurité, il fallait qu'il fut au préalable annoncé à la population de Paris, par un officier général qui l'y précéderait, prendrait le commandement, et préparerait moralement et militairement son arrivée ; qu'enfin, par suite de circonstances que le prince indiqua, j'étais l'homme expressément désigné à remplir cette mission difficile.

L'Empereur, se tournant vers moi, me demanda s'il me convenait de remplir cette mission. Je lui répondis : Sire, dans la situation pleine de périls où est le pays, une révolution le précipiterait dans l'abîme. Tout ce qui pourra être fait pour éviter une révolution, je le ferai. Vous me demandez d'aller à Paris, de vous y annoncer, de prendre le commandement en chef, je ferai tout cela ; mais il est bien entendu que l'armée du maréchal MacMahon va devenir l'armée de secours de Paris, car nous allons à un siège.

L'Empereur acquiesça : le maréchal MacMahon avait déjà déclaré qu'il croyait que c'était là la véritable destination de son armée.

Cette conférence fut levée à onze heures et demie. Elle avait abouti à la convention dont voici les termes :

“ Le général Trochu, nommé gouverneur de Paris et commandant en chef, partira immédiatement pour Paris, il y précédera l'empereur de quelques heures. Le maréchal MacMahon se dirigera avec son armée sur Paris.”

Et je recevais, à cette occasion, l'ordre que voici :

CHAMP DE CHALONS, 17 août, 1870.

“ Je vous nomme gouverneur de Paris et commandant en chef de toutes les forces chargées de pourvoir à la défense de la capitale. Dès mon arrivée à Paris, vous recevrez notification du décret qui vous investit de ces fonctions ; mais d'ici là, prenez sans délai toutes les dispositions nécessaires pour accomplir votre mission.

“ Recevez, mon cher général, l'assurance de mes sentiments d'amitié.

“ NAPOLÉON.”

Cette nuit-là, messieurs, dans la nuit du 18, j'arrivais aux Tuileries, auprès de l'impératrice régente. Je la trouvai pleine de fermeté, pleine de courage, mais exaltée et défiante de moi—Mouvement.

—Général, me dit-elle, et je cite textuellement —les ennemis seuls de l'empereur ont pu lui conseiller ce retour à Paris. Il ne rentrerait pas vivant aux Tuileries.

—Madame, lui dis-je, je suis donc des ennemis de l'empereur ? J'ai contribué avec le prince Napoléon, avec le maréchal MacMahon, avec tous les généraux qui formaient hier la conférence de Châlons, à faire considérer le retour de l'empereur comme un acte de virilité gouvernementale qui pou-

vait écarter une révolution. J'ai accepté le mandat, plein de périls pour moi-même et assurément imprévu, eu égard à mes précédents, de venir annoncer ici l'empereur à la population de Paris. L'armée du maréchal MacMahon vient à Paris ; il va se former un gouvernement de défense pour sauver le pays dans la crise effroyable où il est.

—“ Non, général, l'empereur ne viendra pas à Paris, il restera à Châlons.”

—“ Mais alors, madame, la convention en vertu de laquelle je viens ici n'a plus de cours. L'empereur m'envoyait pour le défendre, et il ne me suit pas.

—“ Vous défendrez Paris, vous remplirez votre mission sans l'empereur.”

Et en effet, messieurs, je venais à Paris avec l'ardente passion, fort ancienne dans mon esprit,—je vous l'ai montré par la lettre que j'ai eu l'honneur de vous lire,—de défendre Paris. J'étais décidé, dans ce but, à ne reculer devant aucune amertume, devant aucun sacrifice.

—Madame, je défendrai Paris sans l'empereur, et j'apporte ici la proclamation par laquelle j'annonce à la population que je suis nommé gouverneur et commandant en chef pour le siège.”

Cette proclamation commençait ainsi :

“ Devant les périls qui menacent le pays, l'empereur m'a nommé gouverneur de la capitale en état de siège. . .”

—“ Général, me dit l'impératrice-régente, il ne faut pas que le nom de l'empereur figure dans une proclamation à l'heure présente—Mais, madame, je représente l'empereur, j'ai dit que je venais le défendre ; je ne puis pas parler à la population de Paris sans mettre l'empereur devant moi, et dire que c'est par son ordre que je viens défendre la capitale—Non, général, il y a, croyez-moi, des inconvénients dans l'état des esprits à Paris, à laisser subsister cette indication.”

Et l'indication disparut.

Je me présentai devant le ministre de la guerre. Il me reçut mal. Il me déclara qu'il était, devant le Corps législatif, en possession d'une situation, d'une autorité qui lui permettaient de conduire utilement les difficiles affaires du moment : que, dans cette situation, j'allais apporter le trouble.

Je lui répondis que je faisais un acte de dévouement et de sacrifice ; que je le faisais parce qu'on me l'avait demandé ; que je le faisais avec la ferme intention de remplir loyalement ma mission jusqu'au bout, que cette mission consistait à défendre Paris, qui allait devenir défendable, parce que la place serait soutenue par l'armée du maréchal MacMahon.

Le ministre se récria. Il dit que l'armée du maréchal MacMahon ne viendrait pas à Paris, qu'au contraire, de tous les points de la France, et de Paris en particulier, partiraient, pour le théâtre des opérations, toutes

les troupes, tout le matériel qui pourraient être réunis ; que ces troupes, que ce matériel, formant de nouvelles divisions, apporterait à l'armée en péril un appui qui la ferait sortir de ce péril.

Je combattis, avec toute l'énergie dont j'étais capable, ces résolutions. Je dis au ministre que tout ce qui serait expédié vers le théâtre des opérations, les hommes et le matériel, iraient disparaître dans le gouffre commun ; que Paris, dans les circonstances présentes, était le véritable centre de la défense nationale, et que c'était là qu'il fallait réunir toutes les forces disponibles.

Je me séparai du ministre de la guerre dans un état de dissentiment profond avec lui, dissentiment qui ne fit qu'augmenter tous les jours.

A cette époque, mes journées tout entières se passaient aux fortifications ; nous étions, eu égard à l'arrivée prochaine de l'ennemi, dans les conditions de retard les plus inquiétantes.

Le 3 septembre, au soir, en revenant des forts du Sud, un officier général me voyant passer à cheval dans la rue, la nuit, m'arrêta et me dit : " Un grand désastre à Sedan ! La nouvelle en est arrivée cette après-midi à Paris ! L'agitation est au comble. "

Le 4, vers une heure de l'après-midi, le général Lebreton, questeur du Corps législatif, se présenta à moi inopinément ; il était plein d'une agitation et d'une émotion, et me tint ce langage, — je crois ici le général Lebreton (Les regards de l'assemblée se portent vers la tribune des anciens députés, où est assis M. le général Lebreton), il me contrôla : — Général, le péril est à son comble, une foule immense se presse sur les quais et va envahir la Chambre ; les troupes se sont laissées immédiatement pénétrer par la multitude. Vous seul, par un effort personnel, pourriez peut-être écarter ce péril. "

Dix minutes après, je montais à cheval sous les yeux du général Lebreton, et je partis pour le Corps législatif.

J'étais accompagné de deux aides de camp. Je traversais facilement la cour du Carrousel, quoiqu'elle fut pleine de monde, parce que personne n'en voulait aux Tuileries ; mais arrivé au guichet, pénétrant très-laborieusement au milieu de cette foule immense qui commence au Pont-Neuf et au-delà des Champs Elysées, je fus le témoin, affligé et effrayé, d'un spectacle que je n'avais jamais vu jusque-là, quoique j'eusse été présent à la révolution de 1839 et à la révolution de 1848. Une multitude d'hommes, de femmes, d'enfants, absolument sans armes, irritée, effrayée, bienveillante, menaçante s'agitait autour de moi et m'empêchait absolument d'avancer ; des hommes à figures sinistres, dix fois, se jetèrent sur mon cheval, le saisirent par la bride, et me dirent : " Crie Vive la sociale ! " — Mouvement.

Oui ! " Vive la Sociale ! " Mes souvenirs sont très-précis. Je leur dis : " Je ne crierai pas ! je ne crierai rien : Vous voulez enchaîner ma liberté, vous ne l'enchaînez pas ! " Et, en même temps, d'autres hommes comprenant mon effort et ma situation s'écriaient : " Il a raison. " — Très bien ! Très bien !

Je parlentais, cherchant à m'ouvrir un passage. Un homme de grande taille parvint jusqu'à moi ; je ne le connaissais pas, il était très ému ; il me dit : " Général, où donc allez-vous ?—Je vais tâcher de sauver le Corps législatif.—A l'heure qu'il est, le Corps législatif a été envahi ; j'y étais, je vous l'affirme, je suis M. Jules Favre."—Mouvement.

M. Jules Favre ajouta : " Voilà le comble au désastre. Nous avons une révolution qui se consomme au milieu de la défaite des armées, et soyez sûr que la démagogie qui voudra en bénéficier, jettera la France dans l'abîme si nous ne nous y opposons. Quant à moi, je vais à l'Hôtel-de-ville : c'est là que doivent se rendre les hommes qui entendent contribuer à sauver le pays."

Je lui répondis : " Monsieur, je ne puis prendre à présent une telle résolution.

Et nous nous quittâmes.

Le 4 septembre, peu après mon séjour au Louvre, un groupe de personnes que je ne connaissais pas se présentaient à moi.

" Je suis, me dit la personne qui les conduisait, M. Steenaekers, député. . . ."—Sourires et chuchottements.—" Je suis envoyé vers vous avec ces messieurs pour vous dire qu'il se passe à l'Hôtel-de-ville un véritable drame ; la foule l'entoure ; des députés s'y sont réunis pour former un gouvernement provisoire ; mais il n'y a pas de troupes, il n'y a pas de soldats, il n'y a pas de sanction, quelques soient les dispositions qu'on arrête. On a pensé que votre nom serait une sanction et qu'il servirait de ralliement aux troupes dispersées dans Paris."

Je demande cinq minutes pour voir ma famille ; je lui dis : L'heure de ma croix est venue ; j'y vais, c'est mon devoir. Voulez-vous me suivre dans cette voie douloureuse ?—Oui, si c'est notre devoir.—Et je partis pour l'Hôtel-de-ville.

A l'Hôtel-de-ville, la situation était saisissante.

C'étaient les mêmes foules immenses que celles du matin ; mais déjà elles étaient bien plus mêlées. Des cris—les cris que vous connaissez, se faisaient entendre plus fréquemment, des interpellations malveillantes, furieuses, arrivaient de divers côtés. Quand il s'agit de pénétrer dans l'Hôtel-de-ville, ce fut une grande difficulté ; les cours, les escaliers, les salons étaient absolument remplis, et ce fut par la voie détournée de petits degrés inconnus que j'arrivai jusqu'au cabinet obscur, grand comme six fois cette tribune, où le gouvernement provisoire, éclairé par une lampe se tenait.—Légères rumeurs.

Je ne sais si les hommes que je voyais là pour la première fois—excepté M. Jules Favre, que j'avais vu le matin—je ne sais si ces hommes étaient véritablement des usurpateurs, se jetant sur la proie du pouvoir ; je dois dire qu'ils n'en avaient point l'apparence.—Sourires sur plusieurs points.



Livrés à la plus profonde émotion, ils sentaient, et je sentais moi-même, que nous étions en présence d'un grand péril. Un d'eux me dit : "Général, nous voudrions que, dans cette crise redoutable, le pouvoir ne tombât pas entre les mains de ceux qui sont là, à côté. . . —Mouvement —A l'heure qu'il est, surpris par la soudaineté de l'événement, ils sont tous réunis, mais ne sont pas encore armés ; ils le seront demain. . . —Nouveau mouvement.—Si vous consentez à être ministre de la guerre du gouvernement provisoire, demain à votre nom, se rallieront les officiers et les soldats, et il y aura dans Paris une sorte de sanction des dispositions d'ordre qui pourront être prises. . . .

Je répondis, avant de prendre une résolution définitive : "Je veux aller rendre compte de ce qui se passe ici au ministre de la guerre, mon chef," et, immédiatement, je me rendis au ministère de la guerre, où je trouvai le général Palikao encore présent dans son cabinet. Il était livré à une profonde douleur ; il croyait que son fils, le colonel Montauban, officier de mérite, avait été tué à Sedan, il me reçut cette fois avec la plus grande cordialité : "Général, me dit-il, la révolution est un fait accompli ; si vous ne prenez pas la direction des affaires, tout sera perdu ; si vous la prenez, tout sera peut-être perdu encore. . . —Mouvement, mais les soldats vous rallieront."

Je rentrai à l'Hôtel-de-ville, et je dis au gouvernement provisoire, qui s'était en mon absence augmenté d'un membre, M. Rochefort,—Ah ! ah ! Rire prolongé,—je dis au gouvernement provisoire : "Si vous voulez que, dans cette effroyable crise, je sois utile, il faut que je dirige les affaires—c'était M. Jules Favre qui était président—il faut que je sois ici président."

Telle est, messieurs, l'histoire très-abrégée du 4 septembre.

Messieurs, je puis vous assurer, en rappelant tous mes souvenirs des révolutions de 1830 et de 1848, que la révolution qu'on appelle le 4 septembre est sans aucune analogie quelconque avec ces deux-là.—Très-bien ! à gauche.

On en voulait au Corps législatif, parce qu'il avait voté cette guerre, croyez-le, malgré le pays et malgré lui-même.—Vives marques d'assentiment et applaudissements répétés à gauche, et sur plusieurs bancs à droite.

Messieurs, les hommes si différents entre eux par leur origine, par les précédents de leur vie, par leurs vues, par leur âge, qui se sont trouvés réunis ce jour-là, pour continuer, sous ma direction, l'œuvre de la défense contre l'invasion étrangère, de la défense interrompue et presque terminée par le désastre de Sedan, ces hommes là se vouaient à une entreprise désespérée. Quant à moi, j'y entrai tête baissée, ne prenant d'autre garantie que de dire à mes collègues—c'est la première parole qu'ils ont entendue de ma bouche, lorsque M. Steenackers m'a mené à l'Hôtel de

ville : —Affirmez-vous devant moi, Dieu, la famille et la propriété ? Ce fut M. Jules Favre qui me répondit ; et il me répondit par d'énergiques affirmations que personne, pas même M. Rochefort, présent, ne contredit. Voilà, messieurs l'unique garantie que j'ai prise ; et après celle là je me suis jeté à l'eau.

Croyez bien, messieurs, que je savais d'ancienne date la destinée où j'allais. Depuis quinze ans, j'avais dans l'armée française le rôle de Casandre, et je devais finir comme elle : je le savais bien. J'avais montré sous tous les aspects l'erreur immense qui faisait qu'on tenait pour la meilleure armée de l'Europe l'armée française ; la meilleure, en effet, mais qui n'était plus accompagnée de l'organisme nécessaire pour que les meilleures armées soient victorieuses.

Messieurs, à la fin de septembre, alors que l'investissement était défini, mes collègues qui n'étaient pas habitués à être investis (on rit) me mirent, comme on dit vulgairement, au pied du mur. Ils me sommèrent de dire ce que je pensais de l'entreprise. Ceux de mes collègues qui me tenaient ce langage étaient MM. Jules Favre et Ernest Picard. Je leur répondis—ils sont là pour m'entendre—ceci textuellement : “ C'est, non pas une vérité, non pas un principe, mais un axiome militaire absolu qu'une ville de guerre, quelle qu'elle soit, qui n'est pas soutenue opportunément par une armée pré-existante, tombe entre les mains de l'ennemi.

“ Comme il n'existe plus une seule armée française tenant la campagne, nous sommes réunis ici pour commettre ensemble une héroïque folie.

“ Mais cette héroïque folie est absolument nécessaire pour sauver l'honneur de la France.—Très-bien ! très-bien !—Applaudissements à gauche.—Elle est absolument nécessaire pour donner au monde, frappé de stupeur, le temps de se recueillir ; car, je le dis ici, je le dis alors, j'avais au fond de l'âme la pensée que l'Amérique se souviendrait des compagnons de Lafayette—Mouvements divers—que l'Angleterre se souviendrait d'Inkerman, que l'Italie se souviendrait de Solferino.—Très-bien ! très-bien !

On dira que c'est une naïveté. Je reconnais que c'est une naïveté militaire, et cette naïveté militaire n'atteignait pas les peuples que j'ai cités, elle atteignait seulement leurs gouvernements. (Très bien !)

Eh ! bien, cette naïveté militaire était peut-être plus respectable et l'avenir montrera qu'elle était plus politique que l'indifférence où les gouvernements se sont renfermés dans nos malheurs. (Nombreuses marques d'approbation.)

Je mets devant vous l'ensemble des accusations, sans en omettre une, dont la défense de Paris a été l'objet :

1. La garde nationale de Paris, par ses masses, vous offrait tous les moyens de percer les lignes d'investissement de Paris et de vous porter au dehors ; vous n'avez pas su, vous n'avez pas pu ou vous n'avez pas voulu utiliser ces grands moyens. Dans le premier cas, incapacité ; dans le second cas, trahison. Voilà le premier chef d'accusation.

2. Vous n'aviez pas de plan, et vous alliez au jour le jour des événements ;

3. Les lignes d'investissement de l'ennemi n'avaient pas la valeur que vous leur avez attribuée. L'ennemi n'avait pas l'effectif que vous avez annoncé. Enfin le patriotisme de Paris, son commerce, son industrie, mettaient à votre disposition des ressources de toute sorte dont vous n'avez pas pu tirer parti.

Voilà tous les chefs d'accusation.

Je déclare que je les passerai tous en revue, et que je n'en laisserai pas subsister un seul.

Je dirai peu de mots des travaux entrepris. Il s'agissait de lutter contre un énorme anachronisme, contre un anachronisme de fortifications ; car celles que nous avons à utiliser avaient été très-bien conçues assurément, très-bien exécutées par des hommes du plus haut mérite, mais pour un temps où la portée de l'artillerie était beaucoup moindre qu'aujourd'hui. Tout était donc à refaire, et comment le refaire ?

Paris, sur presque toute son étendue, était bordé par des hauteurs qui dominaient, quant aux canons, les hauteurs de Villejuif, de Châtillon, de Bellevue, de Saint-Cloud, de Montretout, d'Ormesson, de Pinson, d'Avron. Pour être en sécurité dans Paris, il aurait fallu occuper ces hauteurs ; pour les occuper il aurait fallu 100,000 hommes de troupes régulières de plus, et six mois de travaux. Nous n'avions pas alors ce complément de 100,000 hommes de troupes régulières ; et quant aux travaux, au lieu de six mois, ils étaient juste de six semaines. Bien plus, Paris n'ayant cru au siège qu'à partir du désastre de Sedan, c'est-à-dire à partir du 4 septembre, nos ennemis nous ayant investis le 17, il en résulte que le grand effort de l'esprit public dans le sens de ces travaux—cet effort a été admirable—n'a pu durer que treize jours.

Nous avons débuté, messieurs, avec un matériel bizarre, décousu ; des canons lisses, des canons rayés de marine, des canons de sièges ; par 500 pièces approvisionnées à dix coups chacune, par 1000 pièces approvisionnées à cent coups, et, dans le courant du siège, nous avons eu plus de 2,000 pièces en batterie, toutes approvisionnées à cinq cents coups chacune avec des réserves.

L'industrie de Paris nous fit des projectiles avec tous les genres de fonte, bonnes ou mauvaises, qu'elle put rencontrer. Nous fîmes dans Paris, et c'était audacieux, une fabrique spéciale de poudre. Enfin, l'industrie parisienne alla jusqu'à vouloir aborder dans Paris la fabrication du canon de 7 en bronze, se chargeant par la culasse, pouvant par conséquent lutter avec avantage contre les canons prussiens. Les premiers efforts ont mal réussi ; les seconds mieux ; les troisièmes ont admirablement réussi, et au mois de décembre nous avons cent pièces françaises, faites dans Paris, se chargeant par la culasse et en état de lutter avec l'artillerie prussienne.—Très-bien ! très-bien !

Je n'hésite pas à dire que pendant la période que je viens de définir, la ville de Paris, qui avait fait pour ces travaux d'immenses sacrifices, des sacrifices d'argent qu'avait consentis la population, la garde nationale, tout le monde ; la ville de Paris avait donné un grand spectacle et un grand exemple.—Très-bien ! très-bien !

M. Jules Favre, ministre des affaires étrangères.—C'est vrai ! c'est très-bien !

M. le général Trochu.—Quant aux troupes, c'étaient 60 bataillons de garde nationale de l'Empire, animés du meilleur esprit, à peu près 40,000 hommes ; c'étaient dans les forts les marins qui en occupaient six, les compagnies de dépôt d'infanterie venues de toutes parts, sans cadres, sans liens entre elles, faisant comme elles pouvaient ; les mobiles de Paris, dont la plupart ont donné l'exemple du désordre et de l'indiscipline ; les 13<sup>e</sup> et 14<sup>e</sup> corps, le 13<sup>e</sup> en formation, le 14<sup>e</sup> formé par le général Vinoy, offrait un commencement de cohésion.

Il y avait cent mille enfants de la province venus avec un bon vouloir remarquable. J'eus l'obligation de les répartir chez tous les habitants de Paris. Vous concevez que les résultats d'une éducation militaire qui débute ainsi sont bien incomplets, et plusieurs de ces excellents jeunes gens de la province recueillirent dans cette dispersion des exemples, des contacts qui les compromirent. Vous en jugerez, et je le dis ici, parce qu'au milieu de toutes les difficultés qui m'ont assiégé à Paris, ça été une de nos plus grandes douleurs. Au mois de décembre, près de 8,000 de ces jeunes gens de province étaient atteints de maladies constitutionnelles, qui montraient à quel point la civilisation de Paris les avait pénétrés.—Rumeurs diverses.

Il y avait encore dans la garnison de Paris des volontaires, des franc-tireurs, quelques-uns ont bien fait leur devoir ; d'autres ne l'ont pas fait et se sont habitués, dans des excursions lointaines, au désordre, quelquefois au pillage.

Et, enfin, au fond de cet ensemble se rencontraient plusieurs milliers de soldats échappés de nos désastres du Rhin, échappés de Sedan et démoralisés, et qui versèrent dans ce grand ensemble, tout à fait improvisé, comme vous le voyez, et fort décousu, des éléments de démoralisation, qui n'ont fait que s'accroître, avec le temps, pendant la durée du siège.

Le 17 septembre, les colonnes prussiennes, par un mouvement combiné, comme elles savent en faire, arrivaient toutes ensemble sur Paris.

Imaginez, messieurs, comme à ce moment l'armée de Bazaine et celle de McMahon se portant sur les têtes de colonnes prussiennes, ou coupant sur leur direction ces colonnes qui s'avançaient sur Paris, eussent agi vigoureusement tous les quatre ou cinq jours ! Je crois que le problème de la défense nationale eût été résolu.

Le gros des colonnes prussiennes vint passer la Seine au Sud de Paris

et se dirigea sur Versailles, objectif naturellement désigné à l'ennemi à cause de l'importance de cette grande ville ouverte, si rapprochée de la capitale, désignée à l'ennemi à cause du fouillis inextricable de hauteurs, de vallées profondes, de bois, de villages, d'habitations isolées, de murs de clôture qui forment sa défense du côté de Paris.

Cette colonne qui s'avancait de Paris sur Versailles, longeait le plateau de Châtillon. Je n'avais que 85,000 hommes disponibles pour essayer de combattre ; car il m'en fallait 100,000 pour la garde journalière des forts et des remparts de Paris ; cependant, je sentais qu'il fallait agir, et, de concert avec mon énergique et habile collaborateur le général Ducrot, nous résolûmes de disputer le passage de Châtillon à la colonne qui s'acheminait vers Versailles.

Telle est, messieurs, l'origine du combat de Châtillon, où plus de la moitié de nos jeunes troupes ne purent soutenir le feu de l'artillerie prussienne, et lâchèrent pied, malgré les efforts énergiques du général en chef, de l'état-major, et de plusieurs corps qui persistèrent à combattre jusqu'à la nuit.

La perte de Châtillon nous enferma définitivement dans nos lignes et dans la défense.

Nous étions enfermés dans la ville ; nous avions à bénéficier de cette situation de défense forcée pour instruire les 100,000 mobiles et les jeter dans les rangs. Cet effort dura six semaines : pour porter de 60 à 260 les bataillons de la garde nationale, les habiller, les équiper, les armer, l'effort dura trois mois.

Eh bien, messieurs, pendant cet effort de six semaines destiné à former l'armée de Paris qui n'existait pas encore, destiné à compléter notre appareil défensif, pendant ces six semaines, l'ennemi, avec 260,000 bras de soldats ou travailleurs requis, construisit ses lignes d'investissement que, plus tard, quand nous avons voulu sortir de Paris, nous avons été impuissants à percer. Et l'ennemi, à son tour, par suite des travaux que, pendant le même espace de temps, nous avons multipliés dans Paris et autour de Paris, devint impuissant à entrer dans Paris soit de vive force, soit par un siège régulier ; de sorte que ces six semaines ont eu un double effet réciproque, qui a été, je le répète, de rendre Paris inabordable pour l'ennemi, et, de l'autre, les lignes de l'ennemi inabordables pour nous.

L'accusation dit que les travaux défensifs des Prussiens n'avaient pas la valeur que nous avons annoncée.

Il est bien certain que, dans Paris, un bruit, d'origine française, avait couru que les Prussiens avaient intercepté toutes les routes, détruit tous les ponts, établi partout des enceintes tantôt continues, tantôt à intervalles, mais qu'enfin l'appareil défensif était extrêmement redoutable.

Cela était faux ; c'était un bruit à la française, et c'est ainsi, en effet, qu'aux termes de nos traditions, nous aurions opéré. Les Prussiens, eux,

ont appliqué ce principe moderne que, pour défendre une voie, une route, il faut non pas se mettre dessus, mais à côté, et conserver la route pour les transports d'hommes, de munitions, de blessés, de fourrages, de vivres dont on a besoin. C'est sur ce principe que les Prussiens ont établi leurs lignes de défense.

Ces lignes de défense sont les plus redoutables qu'on ait jamais vues, quoiqu'elles ne frappent pas, au premier abord, les yeux des personnes non compétentes. Ils ont bordé toutes les voies d'abatis ayant non pas 20 mètres d'épaisseur comme les nôtres, mais 2, 3, 4, 500 mètres, parfois même un kilomètre. Puis, après avoir ainsi rendu inaccessibles les abords des routes, derrière ces abatis, ils ont établi des postes qui foudroient les routes, et, par contre, sur toutes les hauteurs, des batteries fixes, étagées, qui battent directement tous les points des sommets par lesquels une troupe peut se présenter.

Voilà ce qui fait qu'à la bataille de Buzenval, par exemple, bien que nous ayons assez facilement occupé la première crête, il nous a été impossible d'y mettre un canon en batterie ; tout canon qui arrivait sur la crête était à l'instant même détruit dans son personnel, dans son attelage, dans ses rouages.

Je parle ici devant les armées française et prussienne, qui sont compétentes ; les travaux défensifs des Prussiens sont les plus redoutables et les mieux entendus qu'on ait jamais vus.

Je bénis le ciel d'avoir permis que j'eusse la fermeté de résister aux violentes contraintes, que j'ai eu à subir pour mener les masses de troupes improvisées que j'avais derrière moi, au-delà de la première ligne, jusqu'à la troisième, car elles auraient péri entre la première et la deuxième ; elles n'auraient jamais vu la troisième, et je vous assure, quoique j'aie fait sur la première ligne de terribles efforts, que si, prochainement rentré dans mes foyers, j'y rencontre la paix qui vient de la conscience, c'est que j'aurai empêché le sacrifice inutile de plusieurs milliers d'hommes et épargné à plusieurs milliers de familles le deuil et la désolation.—Mouvement.—Très-bien ! très-bien !

## LES FIDÈLES ET LES CLUBISTES

### A L'ÉGLISE DE ST. SULPICE A PARIS LE 12 MAI.

Le bruit s'étant répandu, le 12 Mai, qu'un club de communards devait s'installer le soir dans l'église de Saint-Sulpice, les prêtres de la paroisse prirent leurs informations à la mairie.

On leur montra un ordre signé par un membre de la Commune, le citoyen Varlin, dit-on, enjoignant de livrer l'église Saint-Sulpice pour y installer un club. Les prêtres firent remarquer que dans ce moment les fidèles se réunissaient en grand nombre, au moins trois mille tous les soirs pour les exercices du mois de Marie, et qu'il n'était pas raisonnable de vouloir interrompre ces réunions sans qu'on ait eu le temps de prévenir personne. On les envoya ce qui s'appelle faire lanlaire, eux et leurs observations : on ajouta que le matin, ils avaient la liberté de faire dans l'église toutes leurs *grimaces*, mais que le soir la Commune y tiendrait un club.

Là-dessus, pour éviter autant que possible la profanation, le clergé fit enlever du milieu de la nef la statue de la sainte Vierge et tout l'appareil du mois de Marie. Le soir venu, cependant, bien que les cloches n'eussent pas sonné, les fidèles arrivèrent les uns de la paroisse, les autres des paroisses voisines, plusieurs mêmes des paroisses bien éloignées. Les exercices du mois de Marie étaient suivies à Saint-Sulpice en ce moment avec une dévotion extraordinaire, même pour cette pieuse paroisse. Tous les soirs, les trois nefs de l'église étaient pleines d'un peuple immense, à qui le vénérable curé adressait quelques paroles, et rien n'est admirable comme le chant des litanies répété par trois ou quatre mille voix, suppliant la vraie et toute puissante reine des Gaules de prier pour son peuple.

Ce peuple arrivait donc ce soir à la chute du jour pour prier encore une fois sa souveraine, et l'émotion du matin avait peut-être fait redoubler le zèle et augmentait l'affluence. Un cordon de gardes nationaux,—on disait que c'étaient des Bellevillois,—cherchait à barrer l'entrée de l'église. Grand tumulte alors sur la place et dans les rues voisines. Les femmes étaient en grand nombre. Les gardes nationaux leur disaient qu'elles n'entreraient pas.—Nous entrerons avec vous, disaient-elles, vos fusils ne nous font pas peur. De fait elles pénétrèrent dans l'église qui se trouva pleine ; les clubistes voulurent crier : Vive la Commune ! mais les cris énergiques répondirent, et toute la place éclata en vociférations : A bas la Commune !

Le peuple prit bientôt l'offensive ; les gardes nationaux furent vivement interpellés ; ils voulurent insulter, on assure même qu'ils voulurent user de leurs crosses. Ils y mirent en tout cas quelque discernement et ne s'attaquèrent point aux hommes : quelques femmes, prétend-on, ont été

frappées. En tout cas, elles ne se déconcertèrent pas, et plusieurs criaient qu'elles étaient prêtes à donner leur sang, mais qu'elles ne souffriraient pas qu'on profanât leur église. Aux mots de liberté qu'on voulait leur objecter, elles répondaient qu'elles voulaient la liberté de prier Dieu !

Finalement, tous ceux qui avaient pénétré dans l'église en sortirent, le club ne put tenir sa séance. Si les exercices du mois de Marie n'ont pas eu lieu, l'église au moins n'a pas été profanée, et, disons-le, Marie a encore été glorifiée. Les exercices de dévotion qui, les jours précédents, avaient lieu dans l'église ont été remplacés hier par une confession publique sur la place. Ah ! que cette confession était nécessaire et qu'elle a fait du bien aux âmes ! Dans l'état d'oppression où elles gémissent, quel épanouissement pour beaucoup d'entre elles de pouvoir, en face des soldats de l'athéisme et du brigandage, proclamer Dieu, la foi et la confiance en Marie !

Cette profession continuera ce soir encore, je l'espère, si les clubistes ont la folie de s'entêter. Tous les fidèles de Paris voudront se donner rendez-vous aux pieds de la sainte Vierge, ou tout au moins aux portes de son temple. Avec l'aide de Dieu, et sous la sauvegarde de sa mère, ils continueront l'admirable protestation contre la Commune, qu'ont si bien et si énergiquement commencée hier soir les ouvrières et les servantes, tout le petit peuple du quartier de Saint-Sulpice.

13 mai.—La résistance a persisté hier soir avec une grande énergie. Dans l'intérêt de la paix, et pour éviter les tumultes, le vénérable curé avait bien avancé l'heure des exercices du mois de Marie ; mais les fidèles n'avaient pu être prévenus, et d'ailleurs ils restaient décidés à protester énergiquement et à résister autant que possible.

Le soir donc, vers huit heures, quand la grande porte de l'église s'ouvrit sur la place pour inviter le peuple à entrer au club, les fidèles trouvèrent une partie de l'église occupée à l'avance par les clubistes, rangés au milieu de la nef, devant la chaire. Les flots de peuple pénétrèrent ; la foule était surtout composée de femmes : elles remplissent à peu près la grande nef. Beaucoup en entrant faisaient leurs prières, et l'indignation était grande à la vue des insulteurs de Dieu, réunis dans sa maison.

Parmi les clubistes assis devant la chaire, la plupart en vareuse de gardes nationaux, se trouvait quelque cuistre, en redingote noire, à côté de sa... citoyenne, et le chapeau sur la tête : un feutre noir de forme élevée. Un jeune homme enleva le chapeau et, en le faisant tomber, il dit au porteur qu'on devait être découvert dans les églises. Quelque altercation s'ensuivit, et le décoiffé, soutenu par sa citoyenne, voulait remettre son feutre ; mais les femmes s'y opposaient, et chaque fois qu'il reparaisait sur le chef, le faisaient retomber aussitôt. Un officier de la garde nationale voulut venir au secours du pauvre décoiffé et lui dit avec autorité de se couvrir, qu'il en avait le droit. Le



décoiffé invoquait la liberté. Tout ce débat, qui fut très-rapide, s'animait ; l'émotion croissait, lorsqu'un homme à cheveux gris, s'indignant à haute voix contre ces droits et ces libertés, déclara que l'église était aux fidèles, qui l'avaient bâtie pour Dieu. Il termina par un cri de *Vive Dieu!* qui retentit dans toute l'église. Ce cri était si bien dans tous les cœurs, qu'en un instant il se trouva sur toutes les lèvres. *Vive Dieu!* cria la foule. Les femmes étaient montées sur les chaises, elles levaient les bras, elles agitaient leurs mouchoirs : *Vive Dieu! vive Jésus-Christ! vive la Sainte Vierge!*

En ce moment, des voix entonnent le *Magnificat*, et toute l'église le répète avec un entrain et une force extraordinaires. A ce chant de triomphe, les clubistes décampèrent : ils abandonnèrent leur place dans la nef et ils se retirèrent dans l'ombre des bas côtés. Ils voulurent entonner la *Marseillaise* ; mais le *Magnificat* dominait et il put s'achever. Après le *Magnificat*, les fidèles chantèrent divers cantiques, le *Parce*, l'*Inviolata*, et ils revinrent une seconde fois au *Magnificat*. Pendant trois quarts d'heure, les chants ne cessèrent point. Les clubistes avaient décidément quitté la place, mais ils avaient laissé derrière eux une racaille de gamins, une débraillade de polissons de quatorze à dix-huit ans à peine, coureurs de rues, qui dans l'intervalle des chants jetaient dans l'église des cris de : *Vive la Commune!* Quelques-uns même escaladèrent l'escalier de la chaire ; un ou deux seulement parvinrent jusqu'à la chaire même, y agitant des ceintures rouges et criant : *Vive la Commune!* Quelques cris : *A bas la Commune!* répondirent ; mais la foule protesta surtout par le cri de *Vive Dieu!* et les chants religieux ne cessaient point.

Au bout de trois quarts d'heure, l'église était toujours pleine, toujours retentissante. Les clubistes revinrent alors escortés de gardes nationaux en armes. Les fidèles résistèrent ; l'assistance, avons-nous dit, était surtout composée de femmes, elles luttèrent énergiquement ; plusieurs ne furent emmenées que par la force. Il fallut employer la baïonnette. L'église fut évacuée vers dix heures du soir, et le club put s'y installer ; mais ce fut un club à huis clos, un bataillon de garde nationale gardant les portes et empêchant les femmes de pénétrer dans l'église.

Malgré ce triomphe de la force brutale, cette lutte de femmes du quartier Saint-Sulpice n'est pas seulement une protestation, c'est une consolation, c'est un acte de foi public, c'est une véritable confession. Honneur à toutes ces servantes, ces ouvrières, ces petites bourgeoises, ces marchandes du marché Saint-Germain, qui ont lutté pour l'honneur de la maison de Dieu, qui l'ont défendue avec tant de courage et de piété, qui viennent d'ajouter une belle page aux annales de cette grande et pieuse paroisse.

Elles ne sont pas découragées, d'ailleurs, et elles comptent bien, ce soir, encore rentrer dans leur église et protester contre sa profanation. Ah ! pourquoi ces exemples de piété et d'énergie n'ont-ils pas été donnés, lors de la première tentative de souillure de nos églises !